

Octave Debary, *La fin du Creusot ou l'art d'accommoder les restes. Restes d'une visite au musée*, Paris, Éditions du CTHS, 2002, 189 p.

Philippe Braunstein

DANS **ANNALES. HISTOIRE, SCIENCES SOCIALES** 2005/6 60e année , PAGES XXX À XXX
ÉDITIONS **ÉDITIONS DE L'EHESS**

ISSN 0395-2649

ISBN 9782200920319

Date de mise en ligne : 01/12/2005

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-Annales-2005-6-page-XXX?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de l'EHESS.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

**Yasmina Foerh-Janssens
et Emmanuelle Métry
(études rassemblées par)**

La Fortune : thèmes, représentations, discours
Genève, Droz/Publications de la Faculté
des Lettres de l'Université de Genève,
« Recherches et rencontres-19 », 2003,
222 p., illustr.

Fortune – bonne ou mauvaise – chance ou malchance, ces mots font partie depuis longtemps du vocabulaire courant et s'emploient dans les contextes les plus divers. Pendant deux millénaires au moins, Fortune fut plus qu'un mot, plus qu'une façon de parler. Déesse d'origine italique, Fortuna devint au Moyen Âge une étoile de première grandeur dans le ciel, alors surpeuplé, de l'allégorie. Le concept donna lieu aux discours les plus contradictoires car Fortune est, par définition, changeante, et distribue bonheur et malheur sans raison apparente.

Aussi trouve-t-on à toute époque, et ce colloque en apporte la preuve, deux conceptions parallèles selon les niveaux de culture. Pour les stoïciens, les Pères de l'Église, pour une minorité de penseurs, Fortune est une figure de rhétorique, une manière de désigner ce que l'on ne peut expliquer. Pour la majorité, païens ou chrétiens, c'est une puissance aveugle mais réelle, dont le plus souvent on se plaint et à laquelle nul ne peut échapper. Jean-Claude Mühlethaler rappelle à ce sujet un épisode de l'histoire diplomatique (p. 187). En janvier 1361, Pétrarque, orateur d'une ambassade envoyée à Paris par Galéas Visconti, prononça un discours devant le roi Jean le Bon et ses fils. Il parla de Fortune en évoquant les récents malheurs du royaume de France. Le futur Charles V s'intéressa à la nature et à l'in-

fluence de la déesse. Pétrarque ne prenait pas celle-ci au sérieux, mais sut habilement adapter ses propos à l'attente du prince qui l'écoutait.

Histoire, philosophie, rhétorique, roman, poésie lyrique : dans le legs écrit du Moyen Âge, Fortune tient une place non négligeable. Pourtant, on la cherche en vain dans les dictionnaires consacrés récemment à l'époque médiévale. Il faut dénicher la déesse sous d'autres rubriques (« Allégorie ») ou sous les noms des auteurs qui en parlent dans leurs œuvres (Boèce, Alain de Lille, Charles d'Orléans, etc.). Merci donc aux universitaires de Genève qui réunirent un colloque en l'honneur de Dame Fortune, comme l'appelle encore l'auteur du *Temps des cerises*. Les médiévistes leur seront particulièrement reconnaissants de cette initiative, puisque sept communications sur dix traitent du Moyen Âge.

Les auteurs apportent une lumière vive sur des points précis, qui sont dispersés dans le temps (des origines à la Renaissance) et dans l'espace (les royaumes hellénistiques ont leur place à côté de l'Occident). Les sources utilisées sont d'une extrême variété : romans antiques et *Actes apocryphes* des apôtres avec Enrico Norelli, la *Consolation de Philosophie* avec Emmanuelle Métry, l'historiographie byzantine ancienne avec André-Louis Rey, le *Roman de la Rose* avec Christopher Lucken, l'iconographie avec Jean Wirth... Résumer chacune de ces communications est impossible. De plus, elles ne sont suivies d'aucun rapport général et la synthèse est laissée aux bons soins du lecteur. Contentons-nous d'indiquer quelques thèmes reliant les chapitres les uns aux autres, ce qui donnera une idée partielle de la richesse de l'ensemble.

Dans l'Antiquité gréco-romaine, Fortune revêt déjà des aspects divers. La déesse italique

est une femme dont les attributs sont la corne d'abondance et le gouvernail et qui devint après la seconde guerre punique la déesse tutélaire du peuple romain. Mais Fortuna adopte aussi des formes plus personnelles. Il est bon que ceux qui commandent les armées ou gouvernent le pays aient reçu des dieux une fortune favorable. Historiens et poètes mettent volontiers en scène la fortune ainsi appropriée. Ainsi, dans la *Pharsale*, s'affrontent la fortune de César et celle de Pompée.

Les romans grecs antiques montrent les personnages succombant à une force aveugle et malfaisante qui les écrase tous. Le seul héros des *Métamorphoses* d'Apulée qui lui échappe le fait grâce à la déesse Isis, aux mystères de laquelle il se fait initier. Le seul recours est donc une divinité bienveillante qui agit comme une providence et dont il faut devenir le fidèle. C'est pourquoi Enrico Norelli fait un rapprochement intéressant avec les *Actes apocryphes* où les maux sont le fait de forces démoniaques jusqu'au moment où l'apôtre, agissant au nom du Christ, oblige les démons à reculer.

De toutes manières, Fortuna, pour les philosophes, n'est qu'un pouvoir second, car le monde est régi par le tout-puissant Fatum. La volonté des dieux est immuable et le destin individuel lui est lié. Fortuna serait-elle la petite part d'existence où l'homme peut exercer son libre arbitre ? Sujet de discussion inépuisable, que les penseurs chrétiens récupèrent et prolongent. Comment concilier Providence et Fortune ?

Les origines religieuses de Fortune ne pouvaient que susciter la méfiance des Pères de l'Église. Saint Augustin nie l'existence de Fortune, qui n'est qu'un mot. La providence divine est à l'origine de tout, et ce que nous appelons le hasard est régi par un ordre qui nous est caché. Condamnée sans appel par Lactance, Augustin et autres pères de l'Église, Fortune semblait vouée à disparaître de la production écrite. De fait, elle connaît une éclipse pendant le haut Moyen Âge, très imprégné d'augustinisme. Comme le fait remarquer Jean-Yves Tillet, Dame Fortune elle-même traverse des hauts et des bas...

Elle ressurgit obstinément, parfois avec éclat, parfois sous un déguisement. Elle le fait

sous la plume de lettrés pour qui l'Antiquité est un héritage incontournable. Elle ressurgit parce que le commun des mortels est soulagé de personnaliser le mauvais sort, ce qui lui permet de l'invectiver à l'aise et d'alléger un éventuel sentiment de culpabilité.

À peine un siècle après saint Augustin, mort en 430, Fortune ressuscite brillamment grâce à Boèce, qui meurt en 524. Fortune est nommée soixante-six fois dans la *Consolation de Philosophie* et joue un rôle central dans le raisonnement. Le prisonnier commence par déplorer la versatilité de Fortune. Celle-ci prend la parole pour revendiquer sa nature changeante. Faire tourner la roue est la règle du jeu dans un univers soumis au mouvement. De plus, affirme Philosophie, les biens de ce monde sont illusoire et ne méritent pas que l'homme s'attache à eux. Boèce n'a donc rien perdu d'essentiel. Ainsi Philosophie résout-elle les contradictions. Fortune est toujours profitable, puisqu'elle récompense et punit tour à tour, offrant ainsi au chrétien l'occasion de surmonter les épreuves et de ne plus aspirer qu'au souverain Bien.

De ce célèbre traité est issue une longue tradition littéraire et iconographique, mais qui ne se manifeste pas tout de suite. Aux temps carolingiens, les lettrés s'intéressent surtout à Philosophie, que l'on peut rapprocher du Christ, et non à la Fortune d'origine païenne. Celle-ci émerge timidement au détour du débat sur la prédestination, qui s'exaspère dans la seconde moitié du IX^e siècle. Le mythe de Fortune s'insère mal dans la pensée des Carolingiens pour qui le monde est harmonieux et stable, et la mobilité sociale inutile. Les moralistes la prennent pour ce qu'elle est, une illusion. Elle fait figure d'une sorte de Providence au rabais, bonne pour les païens et les ignorants.

L'heure de gloire de la Fortune allégorisée commence à la fin du XI^e siècle et s'étend jusqu'à la fin du Moyen Âge, voire au-delà. La roue de la fortune devient un motif fréquent dans l'iconographie. D'après J. Wirth, ce motif aurait été utilisé dans un premier temps par les Grégoriens pour montrer les pouvoirs profanes sujets aux caprices de la Fortune, dans un second temps par les tenants du pouvoir impé-

rial pour montrer l'Église soumise aux mêmes aléas.

Si les écrivains évoquent souvent la Fortune, s'ils lui donnent la parole à mainte reprise pour argumenter avec d'autres allégories, cela ne signifie pas que son image soit nécessairement favorable. J.-C. Mühlethaler analyse la « démythification de la déesse », depuis Adam de la Halle jusqu'à Alain Chartier, processus qui est une « marche vers la modernité ». Dans le *Jeu de la Feuillée*, Fortune n'appartient plus à la sphère du sacré. Le *Polycratice* l'associe à la société de cour, mensongère et corrompue. Alain Chartier prononce contre elle une vigoureuse condamnation qui s'étend à la nation entière dans le *Quadrilogue invectif*: chaque membre du corps social a sa part de responsabilité dans les malheurs de la France. Christine de Pizan ne dit pas autre chose dans le *Livre des quatre dames*. À quoi bon chercher un alibi et imputer les défaites à Fortune, alors que les responsables sont les hommes ? De Boccace à Commines et de Commines à Machiavel, circule un courant de pensée qui fait de l'homme un « animal politique », réglant ses affaires lui-même et n'imputant pas ses revers à quelque allégorie.

Cette réprobation, ces condamnations répétées font quelque peu oublier le rôle fondamental que joua la Fortune dans l'épanouissement de la poésie lyrique, en latin comme en français. Un seul passage des *Carmina Burana* suffirait à redorer son blason, terni par les moralistes...

*O Fortuna, velut luna
Statu variabilis,
Semper crescis et decrescis...*

La Philosophie de Boèce refuse à la poésie le pouvoir d'apporter de réelles consolations ; Jean de Meun, par la bouche de Raison, conseille de relire Boèce... De fait, les tourments de l'amant, les incessants retournements de situation auxquels il est soumis évoquent irrésistiblement Fortune et sa versatilité. Amour et Fortune n'en ont pas moins inspiré aux poètes des morceaux inoubliables. C'est là une des nombreuses pistes de recherche entrouvertes par le colloque.

Dominique Rigaux

Le Christ du dimanche.

Histoire d'une image médiévale

Paris, L'Harmattan, « La librairie des humanités », 2005, 498 p.

Un Christ frontal au regard fatigué, percé de toutes parts de pointes et de lames d'outils, qui serre contre lui d'énormes forces à tondre la laine ou les draps. Le sang coule goutte à goutte à ses pieds où se tiennent, à sa droite, les marchands – dont le temps de travail empiète sur le temps de prière –, à sa gauche la femme oisive, le miroir à la main. C'est sur cette image insolite du « Christ du dimanche » que s'ouvre le fort intéressant dossier que Dominique Rigaux consacre à une série de peintures murales destinées à faire comprendre aux « simples gens » qu'il est interdit de travailler ce jour-là : tâche difficile en un temps où tout un chacun est endetté, où l'idéologie du travail est plus forte que celle du repos, facteur de manque à gagner. La tentation devait être grande de ne pas chômer le dernier jour de la semaine dans les sociétés de montagne de l'arc alpin qui ont vu fleurir ces immenses placards peints sur les murs des églises. Entre le second quart du XIV^e siècle et le début du XVI^e siècle, c'est en effet ainsi, par l'exemple visuel, que prédicateurs et curés de paroisse dénoncent les activités interdites qui renouvellent, le dimanche, les souffrances du Christ : ce sont, pour ne prendre que quelques exemples, le barattage du beurre, le transport de marchandises à dos de mulet ou la pêche à la ligne...

Le « Christ du dimanche », construit sur le modèle de l'Homme des douleurs et du Christ aux outrages, s'inscrit dans la longue série des Christ eucharistiques auxquels D. Rigaux a déjà consacré plusieurs livres et articles importants. Le choix d'un tel sujet de recherche n'avait rien d'évident : conque pour des paysans, mettant en scène les outils de travail les plus variés, une image de ce type avait peu de chance d'intéresser l'histoire de l'art, et la constitution du corpus a obligé l'auteur à arpenter les sentes des vallées alpines, tel un visiteur épiscopal des temps anciens, et à sillonner l'Europe, de l'Angleterre à la Baltique et de la Slovaquie à l'Italie du Nord. De l'image, l'auteur

en rappelle, comme il convient, les influences et examine les motifs qui lui sont associés *in situ*, de saint Christophe à la messe de saint Grégoire. Mais son étude a bien d'autres implications que la seule iconographie religieuse. C'est sur la réalité de ce qui est en jeu que D. Rigaux a choisi d'insister : une histoire des jours chômés en Occident, entendue dans une perspective d'anthropologie historique. Cet objectif a guidé l'auteur dans la construction de son livre. Après une présentation d'ensemble du principe de la sanctification du jour du Seigneur (chap. I) et de la palette des formes iconographiques adoptées par ce catéchisme en image que constitue le « Christ du dimanche » (chap. II et III), D. Rigaux s'est attachée à explorer la question de l'origine du thème et des raisons de son succès particulier en milieu alpin : quelle y est la place des images ? Y aurait-il une spécificité des régions montagnardes en matière de transmission des valeurs chrétiennes ? Pourquoi cette image, sujet exclusif de la peinture murale, est-elle surtout présente dans les sociétés de montagne ? Le dimanche y aurait-il été moins respecté qu'ailleurs ? Pour l'« historien du dimanche », selon le mot de l'auteur, cette image très particulière constitue un « observatoire non seulement des pratiques religieuses mais aussi sociales et économiques ».

Cet observatoire se révèle d'une grande richesse. La figure du Christ du dimanche, tantôt mâle, tantôt curieusement androgyne, quand il ne s'agit pas d'une allégorie du dimanche féminisé, montre à quel point l'obligation stipulée par l'Église d'un jour chômé en fin de semaine fut longue à s'imposer. Il faut dire qu'elle n'allait pas de soi. C'est seulement à l'initiative de Constantin, et sans que soient encore interdits les travaux agricoles, que le repos dominical devient obligatoire. Au haut Moyen Âge, les punitions pleuvent sur qui ose œuvrer le jour du Seigneur. La prohibition qui frappe alors les travaux des champs a certes pu avoir pour objectif premier de libérer les serfs de leurs obligations laborieuses le dimanche afin de leur permettre d'assister à la messe, mais ils n'en sont pas moins punis, et durement, s'ils ne parviennent pas à en convaincre leur maître : cent coups de fouet à la première faute, une main coupée en cas de

récidive... Et l'usage survit au servage. À la fin du Moyen Âge, c'est de la confiscation des outils puis de la damnation éternelle que le pécheur est menacé, mais la multiplication des avertissements et des images – près d'une centaine encore conservées – montre bien toute l'inutilité des menaces. Le laïc ne savait sans doute plus à quel saint se vouer, tandis que les théologiens passaient leur temps à disputer de questions cruciales : quand commence le dimanche ? Le samedi soir ? Faut-il interdire le travail dominical aux non-chrétiens ? La réponse fut positive, mais pourquoi, alors que ceux-ci n'avaient pas à assister à la messe : pour ne pas les laisser montrer le mauvais exemple aux chrétiens, ou plutôt par souci d'éviter une concurrence déloyale ? L'économique le dispute ici au religieux, et les dispenses ne manquaient d'ailleurs pas « en cas de vraie nécessité », qui le démontrent. Pour un paysan, ne pas travailler le dimanche était un sacrifice financier.

Un des grands intérêts de cette figuration pittoresque du Christ est le surgissement dans l'imagerie religieuse de la vie quotidienne des humbles : il est rare qu'elle vienne s'imposer de la sorte jusque dans les absides des édifices du culte. Pour autant, et l'auteur nous en prévient dès l'abord, son étude ne s'attache pas à la mettre en valeur, et il ne s'adresse pas à l'historien de la culture matérielle. On le regrettera d'autant plus que le partage des genres n'eût pas nui à une analyse plus fine encore du sujet : rien de plus difficile que d'identifier des outils de travail, peu familiers à l'historien, et l'on se demande d'ailleurs à plusieurs reprises si quelques-uns de ceux-ci le sont bien : ne doit-on pas voir dans tel outil qui perce la main du Christ de Biella, par exemple, le fer d'un soc de charrue plutôt qu'une pelle à pain ? Tel « poignard » tenu contre sa gorge (notice 11) ne serait-il pas un couteau de boucher ? Enfin faut-il vraiment suivre l'auteur lorsqu'il voit dans l'énumération visuelle des objets « un joyeux désordre » qui, traduisant un christianisme certes « festif » – mais le sujet ne l'impose-t-il pas –, aurait été peint sur le mode « jubilatoire » (p. 111) ? Ne serait-ce pas simplement que la représentation de l'objet matériel, dans sa simplicité, tend à paraître incongrue aux yeux de l'histo-

rien rompu à de plus nobles sujets, au point de ne plus voir dans son image et dans le fait même qu'on songe à le représenter qu'« un clin d'œil affectueux et moqueur » (p. 159)... Certes, D. Rigaux analyse de manière remarquable la polysémie des objets (une roue valant tout aussi bien pour le potier que le charron), observe avec pertinence la prédominance de certains outils – ceux de la construction et du travail textile – et note la présence appuyée de la représentation des métiers de l'artisanat, démontrant toute son importance dans les sociétés agro-pastorales du xv^e siècle. Pourtant, on aurait aimé que soit davantage recherchée, dans cette « énumération hétéroclite », une autre logique que celle, « accumulative », qu'y voit l'auteur – « mais ce serait un autre livre », en convient-elle. On le regrettera néanmoins, tout comme doit être déplorée l'absence, dans ce contexte, d'une *Index rerum*.

Le concile de Trente allait sonner le glas de cette iconographie insolite. La dernière image datée l'est de 1557. Non que le clergé eût dès lors eu tendance à moins tancer les fidèles, loin s'en faut, mais parce qu'il craignait des dérives dans l'exercice de la foi. En effet, l'inscription « saint dimanche » qui, écrite en vernaculaire, légendait les images prêtait à confusion : les fidèles, la prenant au pied de la lettre, y voyaient un vrai saint : en Angleterre, par exemple, des actes de la pratique mentionnent des legs à « saint dimanche ». Pis encore, ils risquaient d'y voir une sainte, le substantif étant au féminin en italien : « S. Domenicha ». En Slovénie, le Christ du dimanche est d'ailleurs réinterprété de la sorte. Que le Seigneur ait pu si aisément changer de sexe n'étonne plus les historiens de l'art ; mais il convient de se demander pourquoi l'image a pu se féminiser avec autant de facilité – les curés qui la laissaient peindre sur le mur des églises ne pouvaient être à ce point ignorants. L'auteur explique que la dérive était d'autant plus attendue que le genre du substantif s'y prêtait et que les femmes étaient particulièrement actives dans l'observance de la foi. Mais on pourrait aussi y voir un avertissement particulièrement adressé au sexe féminin : la tentation était sans doute plus grande pour une femme – qui travaillait à la maison – que pour un homme de poursuivre le dimanche ses tâches

domestiques et ses travaux d'aiguille. Les ustensiles féminins du filage et du tissage jouent d'ailleurs un rôle d'importance dans le supplice infligé au corps du Christ du dimanche : n'est-ce pas justement un fuseau de quenouille qui vient transpercer sa main droite dans la fresque qui fait la couverture du livre, celle, piémontaise, de Biella ? Et, quand les images sont peintes à l'intérieur de l'église, ne le sont-elles pas de manière privilégiée du côté où se tenaient les femmes : à gauche de la nef ? Il convenait de ne pas oublier que le travail est peccamineux par essence, et que la femme en était, aux yeux des clercs, la principale coupable. Des femmes furent d'ailleurs les commanditaires d'une telle image : n'étaient-elles point en quête d'« absolution par anticipation » (p. 212), rôle justement imputé par l'auteur à ce visuel catéchistique ?

Ainsi, l'iconographie du « Christ du dimanche » est bien une pièce majeure à porter à la fois au dossier des images médiévales et à celui du temps, laïque et religieux. Entre le temps des marchands et celui de l'Église, la concurrence fut rude. La lecture de ce passionnant dossier enrichi du corpus complet des images et des textes fondateurs du dimanche chômé s'impose, dans une société qui, au xxi^e siècle, polémique toujours sur l'ouverture dominicale des commerces.

DANIÈLE ALEXANDRE-BIDON

Anne-Marie Flambard Héricher

Potiers et poteries du Bessin. Histoire et archéologie d'un artisanat rural du xi^e au xx^e siècle, en Normandie
Caen, Publications du CRAHM, 2002,
407 p.

Rares sont les ouvrages de céramologie qui dépassent ce champ disciplinaire pris dans son sens le plus étroit. Le livre d'Anne-Marie Flambard Héricher, qui vient synthétiser vingt-cinq ans de recherches, démontre pleinement que, en la matière, histoire et archéologie peuvent non seulement faire bon ménage mais encore s'enrichir de leurs apports mutuels. La région sur laquelle a porté son étude s'est en effet révélée exemplaire : les potiers du Bessin,

le plus ancien exemple connu pour la France de communauté d'artisans de l'argile, ont su très tôt s'ouvrir sur le monde et se constituer en métier protégé par des statuts régulièrement renouvelés. Leur capacité au regroupement, une très forte endogamie professionnelle – le droit de « poter » est, en Bessin, héréditaire –, ont consolidé une profession de surcroît marquée, dans la région, par le caractère périurbain de son activité : ici, au Moyen Âge, c'est la ville qui fait tourner la roue du potier.

Aux ressources de l'archéologie, l'auteur a su ajouter l'apport des sources écrites. Celles-ci ont inusuellement trouvé un écho sur le terrain, « de telle sorte qu'ensemble elles permettent de cerner à la fois les hommes, leurs outils et leurs produits ». Pour ce faire, l'auteur n'a pas hésité à embrasser dix siècles, et son exposé, loin des publications archéologiques conventionnelles, se veut pleinement historien. Non contente de se pencher sur la naissance d'une catégorie professionnelle des moins connues et loin de se limiter au seul Moyen Âge, A.-M. Flambard Héricher s'est largement intéressée aux époques moderne et contemporaine. Son étude pousse même jusqu'au déclin du métier, qu'elle replace dans un contexte historique et économique général, celui d'une région qui, tournée vers l'exportation en France, voire outre-mer (au Canada notamment), se retrouve au XIX^e siècle enclavée par la fermeture des marchés anglais et américains et l'absence de liaisons ferroviaires.

Cette optique d'histoire économique, peu commune en archéologie, a retenu l'auteur de se cantonner à l'analyse factuelle des structures de la production (les fours) et surtout des objets, qui ne sont pas envisagés pour eux-mêmes mais pour ce dont ils témoignent, à savoir une industrie majeure seulement détrônée par l'aluminium et les plastiques. Après une première partie focalisée sur les ateliers médiévaux (notamment ceux du site de Saint-Éloy – du nom d'un des saints patrons des arts du feu), davantage connus par les résultats de la fouille que par la documentation écrite contemporaine mais dont la recherche fut tout autant fonction de l'étude des cadastres et de la microtoponymie que de la prospection au sol, A.-M. Flambard Héricher s'attache à l'étude des communautés de potiers entre XVI^e et XVIII^e siècle, avant d'aborder l'industria-

lisation du métier au XIX^e siècle, objet de la dernière partie. À cette date, les produits intéressent tout autant l'activité industrielle (chimie, pharmacie...) qu'agricole (laitages). Le paysage professionnel qui se dégage de son étude est celui d'une lente évolution. Après un premier décollage économique du métier au XI^e siècle, date à laquelle les ateliers de potiers paraissent se concentrer et diffuser leur production à plus longue distance, puis une spécialisation, au XIII^e siècle, dans la fabrication de carreaux de pavements destinés aux sols des châteaux et des établissements ecclésiastiques ainsi qu'aux riches sépultures, le métier profite d'une configuration remarquable : à la fin du Moyen Âge, la Normandie se spécialise dans l'élevage. La production de céramiques destinées à l'exportation de beurre salé s'impose et fait, sinon la fortune, du moins l'aisance des artisans. Une innovation technologique de la fin du XIV^e siècle, le grès, assure alors pour longtemps la prééminence de la région en matière de fabrication de céramiques utilitaires, à la fois destinées à la production agricole et à l'industrie du bâtiment (canalisations et pavés). Le XVIII^e siècle connaît une série de crises de la production, d'abord à la charnière des années 1730-1740, ensuite à la fin des années 1780, mais quelques années suffisent à rééquilibrer la situation économique, du moins dans le métier.

Au XIX^e siècle, la production céramique intéresse l'industrie au premier chef. Les préfets en sont bien conscients, qui en tiennent compte pour dresser, au début du siècle, un état de l'économie française. Des états (fort détaillés) des ingénieurs des mines, les rapports des sous-préfets sur les établissements industriels permettent de dessiner ce que l'on appelle alors « l'industrie de la terre cuite ». La statistique industrielle et manufacturière prend aussitôt conscience du paradoxe qui a conduit à écarter jusqu'alors les entreprises potières du réseau industriel – ce qu'ont longtemps fait également les historiens médiévistes, à quelques notables exceptions près. Il faut dire que l'apparence des établissements n'aidait pas à les faire prendre en considération : des petites fabriques, souvent de simples « chaumières », des hangars qui ne payaient pas de mine, difficiles à négliger pourtant du fait de leur seul nombre et de leur poids économique.

La seconde moitié du XIX^e siècle voit une croissance à la fois spectaculaire et fragile : rythme de production soutenu, salaire des ouvriers « plutôt supérieur à celui de beaucoup d'autres industries », dit un document de 1863. Il ne faut que quelques mois, en 1870, pour que la situation économique régionale, touchée de plein fouet par la guerre, se redresse : le nombre des ouvriers croît fortement entre 1870 et 1890, même si leurs salaires ont entre-temps été revus à la baisse. En 1874, la situation du métier est de nouveau florissante, et la production de céramiques « agricoles » est même présentée, en 1878, à l'Exposition universelle. Mais les conditions d'exercice du travail ont changé. Émiettement des fabriques, individualisme au sein de la profession, conservatisme excessif des méthodes de production : la situation est toute différente de celle du Moyen Âge, qui avait connu l'innovation technique, le regroupement des potiers en communautés et la protection statutaire du métier, trois facteurs qui avaient assuré sa fortune. Malgré une tentative de concentration au sein de la profession, l'amorce du XX^e siècle voit la faillite des établissements industriels – notamment les manufactures de porcelaine – et le déclin de ce que l'auteur appelle de nouveau un « artisanat » (p. 328). Peu d'ateliers survivent à la Seconde Guerre mondiale. Et c'est avec le regard de l'archéologue que l'auteur les aborde : les plans des entreprises et des intérieurs d'ateliers sont examinés, pour les années 1930 et 1940, de la même manière que s'il s'agissait de structures archéologiques. Une telle approche méthodologique est riche d'enseignement : elle permet de pénétrer l'organisation du travail et se révèle propice à une comparaison avec les établissements médiévaux.

A.-M. Flambard Héricher se livre également à une étude des conditions sociales de l'exercice du métier, fondée sur les archives. Les potiers de terre sont une des catégories professionnelles les moins connues du Moyen Âge, parce que les sources écrites les laissent peu apparaître : leur recrutement est pour l'essentiel familial et leur activité participe du registre agricole. Nombre d'entre eux ne «otent» pas toute leur vie durant, et beaucoup sont aussi journaliers. En revanche, la

documentation se démultiplie aux périodes ultérieures : ainsi les registres de taille et le rôle du « dixième de l'industrie » de l'élection de Bayeux permettent-ils une exploitation fine des données, ici élaborée en tableaux et histogrammes d'excellente facture. Les inventaires après décès de l'époque moderne ont été pour l'auteur l'occasion d'étudier les disparités de patrimoines – fortes, entre la veuve confortablement dotée « à trois roues » et le pauvre compagnon qui n'a que ses bras pour tourner – comme l'évolution des salaires. En outre, pour le XIX^e siècle, les sources écrites permettent d'aborder les conditions de travail des femmes et des enfants.

Ainsi l'auteur cerne-t-elle sur la longue durée une société artisanale dont le travail était fonction du contexte économique tout autant que du déterminisme géographique des matières premières, terre, bois et eau. Une démonstration archéologique à la fois pointilleuse et limpide, riche en reconstitutions graphiques des fours et en photographies ou dessins d'objets, la clarté du raisonnement, des tableaux et des histogrammes, qui ne portent pas seulement, comme il est de coutume en céramologie, sur les vases et leur chronotypologie, mais touchent aussi à la représentation sociale des potiers, les variations de leurs effectifs et leur endogamie, font de ce livre un modèle du genre. Astucieusement construit, l'ouvrage présente systématiquement des introductions et des conclusions de sous-parties et de parties qui synthétisent l'information et dont on ne peut que conseiller la lecture aux historiens de l'économie qui seraient soucieux, une fois n'est pas coutume, de prendre en considération les hommes de l'argile – un métier périurbain, fournisseur de quantité d'objets, mais, en raison de la banalité de sa matière première, trop souvent considéré comme un simple artisanat alors même qu'il devrait s'imposer comme une production essentielle, une « industrie du quotidien¹ ».

DANIÈLE ALEXANDRE-BIDON

1 - PAOLO GÜLL, *L'industrie du quotidien. Production, importations et consommation de la céramique à Rome entre XIV^e et XVI^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2003, voir le compte rendu ci-dessous.

Paolo Güll*L'industrie du quotidien.**Production, importations et consommation de la céramique à Rome entre XIV^e et XVI^e siècle*
Rome, École française de Rome, 2003,
469 p.

Loins de se limiter à l'analyse pointilleuse d'un objet obsédant en archéologie, la céramique, Paolo Güll se propose d'envisager le sujet sous un angle tout autre, celui d'une « industrie » indispensable à l'économie médiévale et moderne. Industrie « du quotidien », certes, mais qui ouvre sur l'étude des acteurs de la production, des dynamiques sociales du métier (immigration des potiers, en provenance des villes de l'Italie du Nord, réseaux commerciaux, interrelations *via* les voies romaines entre ville et villages, ceux justement d'où proviennent les potiers immigrés). À l'archéologie s'ajoute donc l'étude des actes notariés (livres de comptes, registres de douane...), privilégiés dans l'ouvrage, qui permettent non seulement de localiser les ateliers urbains mais encore de faire l'histoire d'un corps de métier, les potiers, et d'une activité qui n'a rien de mineur sur le plan de la consommation : les ustensiles céramiques. La poterie apparaît ici comme un marché « dynamique », que l'auteur qualifie même de « proto-capitaliste » (p. 198).

En effet, à Rome, les sources écrites, et notamment les inventaires, reflètent une « organisation articulée du travail ». Qu'il s'agisse des quantités produites, énormes, des artisans, nombreux, ou des techniques et des exigences du métier, tout démontre que ce qui n'a longtemps été considéré que comme un artisanat « d'art » dans le meilleur des cas, un métier « rustique » au pire, constitue en réalité une production de masse obéissant à des impératifs précis : standardisation et normalisation des formes, spécialisation des produits – certains ne fabriquent par exemple que des amphores à eau ou des mesures pour le vin –, et, au XVI^e siècle, semi-mécanisation du travail, avec des outils performants (moulins hydrauliques ou à cheval). Il n'est jusqu'aux techniques de commercialisation qui ne soient pleinement adaptées au commerce urbain : les potiers se constituent volontiers en « sociétés » vite dis-

soutes – elles ne durent parfois que quelques mois – pour trouver des investisseurs extérieurs ou partager les investissements et les frais. Ils s'associent à des métiers voisins, les verriers, et, dans la seconde moitié du XV^e siècle, parviennent à nouer des alliances matrimoniales avec la noblesse romaine, sans doute intéressée par les producteurs de majoliques, objets de luxe d'abord destinés aux tables de l'aristocratie.

Ces artisans se font aussi marchands, et l'auteur, pour qualifier les potiers du milieu du XVI^e siècle, n'hésite pas à parler de véritables « entrepreneurs ». Si les artisans de l'argile parviennent à obtenir un véritable monopole de la vente, ils ne semblent pas se soucier de se constituer, comme dans d'autres métiers, en sociétés caritatives : le profit semble l'objectif principal. La seconde moitié du siècle, notamment, voit la profession entraînée dans une courbe de croissance telle que l'auteur peut affirmer : « À cette époque, les investissements et les activités dans le secteur potier se multiplient et atteignent une échelle qui dépasse celle du simple artisanat » (p. 77). Il en va de même de la vente, que l'on cerne grâce aux livres de compte de la douane au XV^e siècle. La commercialisation reflète une industrie florissante. Certes, les campagnes alentour sont sillonnées par des petits marchands, paysans ou artisans qui transportent leurs pots à dos de mulet. Mais l'auteur observe surtout un énorme trafic fluvial de marmites sur le Tibre, et une circulation maritime non moins importante de céramiques, y compris culinaires. La poterie suit en effet les grandes routes de la Méditerranée vers le sud (Espagne/Sicile/Italie) comme vers l'Italie du Nord et la Corse, et les marchands vont jusqu'à exporter de l'argile crue pour fournir les artisans soucieux de se fournir en qualités particulières de terre pour satisfaire une clientèle captive mais exigeante en matière sanitaire et de rapidité alimentaire¹.

Rome et ses « communautés ouvrières » d'entre XIV^e et XVI^e siècle viennent donc contrebalancer fortement l'image de la Ville laissée par Montaigne et que rappelle l'auteur en introduction : une cité « qui n'a guère de manœuvres et hommes qui vivent du travail de leurs mains ». En réalité, Rome est alors aux mains des arti-

sans, et les potiers règnent jusque sur la piazza Navona. Un tissu urbain aéré permet aux artisans du feu d'installer leurs fours *intra muros*, au milieu des ruines et des jardins. Ici, on fabrique des pots dans un cirque; là, sur les collines de la rive droite du Tibre, on exploite une carrière d'argile. Les artisans œuvrent d'autant plus librement dans la ville qu'aucun droit minier ne vient semble-t-il grever le budget des hommes de l'argile : les carrières, libres d'accès, n'ont pas suscité l'intérêt des pontifes. Faut-il y voir l'indice que ceux-ci ne considéraient justement pas le métier comme une « industrie » au sens plein du terme ? Ou au contraire que, pour reprendre le mot de Bernard Palissy, l'industrie céramique, qui permettait alors aussi de paver les rues et les routes, était jugée par eux « utiles à la république » ? Au XVI^e siècle, en effet, c'est « l'industrie du bâtiment [qui] est le véritable “or de Rome” » (p. 90), et la céramique pouvait être éclipsée par la pierre, à moins qu'elle ne fût perçue comme un appoint indispensable aux métiers de la construction et à la rénovation de la ville.

L'absence de réglementation de la profession, qui ne laisse d'ailleurs pas de nous étonner, à la suite de l'auteur, répond vraisemblablement au même paysage laborieux de la libre entreprise. Aucune organisation unique ne vient imposer un cadre de travail unique aux artisans et contrôler le marché urbain, et rien n'est fait non plus en ce sens du côté des édiles. Si une réglementation favorable peut aider à l'implantation d'établissements artisanaux, une absence de réglementation, comme le démontre le cas romain, ne leur apparaissait sans doute pas moins bénéfique sous l'angle économique. Néanmoins, la ville souffre de cette liberté : aucun règlement urbanistique, aucune planification dans l'implantation des ateliers et des fours ne viennent limiter les nuisances induites par ce type de métier.

Face à la richesse des archives romaines, l'auteur n'a hélas consacré qu'un chapitre – le dernier – au témoignage de l'archéologie, envers lequel il avoue une certaine déception : « la portée limitée de certaines des données archéologiques peut paraître décourageante » (p. 281); cette remarque vaut particulièrement pour ce qui est du commerce maritime, où

l'apport des fouilles est plus mince encore qu'en ville. Certes, les longues citations de sources et les commentaires de cas non moins approfondis auxquels P. Güll s'est livré permettent au lecteur d'entrer réellement dans le quotidien de cette industrie ordinaire, et l'auteur aurait pu être tenté de s'en contenter. Or il n'en offre pas moins une excellente analyse archéologique de la production céramique romaine, soutenue par de fort bons dessins – il faut féliciter au passage l'École française de Rome pour la qualité de sa cartographie –, dans laquelle il s'est attaché à établir la chronotypologie d'une partie du mobilier. Mais il a laissé de côté – tant le travail eût été démesuré – les céramiques culinaires, option dommageable dont l'auteur a parfaitement conscience. P. Güll n'a d'ailleurs pas écarté *a priori* les céramiques utilitaires au profit des pièces décoratives, comme le démontre bien son étude des amphores, des couvercles et des socles. Conduit en cela par ses sources, il a choisi d'envisager la céramique trouvée en fouilles comme un « indicateur économique » davantage que comme le témoin d'une « évolution du goût », thématique sur laquelle il a fait le choix de ne pas s'arrêter (p. 327), ne livrant que quelques considérations trop classiques sur la relation entre production majeure et diffusion de l'assiette individuelle à l'époque moderne, par exemple.

Il ne manque donc semble-t-il pas grand-chose à cet ouvrage qui fait un point complet sur un sujet somme toute moins bien documenté par les fouilles que par les sources d'archives, deux approches qui n'en sont que plus difficiles à articuler ensemble, une difficulté méthodologique sur laquelle l'auteur revient judicieusement en conclusion, mais sans avoir pu la résoudre. On aurait néanmoins pu espérer une approche économique davantage macro, moins anecdotique, et surtout plus de renseignements sur d'éventuels doubles métiers des artisans, un phénomène souvent observé ailleurs, mais peut-être davantage à la campagne qu'en milieu urbain. L'émiettement des textes d'archives, dont l'abondance masque quelque peu le caractère simplement cumulatif, ne facilite pas une approche critique du métier. Ici ou là,

apparaissent un potier-fruitier, ou une fileuse-épouse de potier dont le produit du travail vient curieusement s'ajouter aux bénéfices de la société de son mari. On aurait attendu des potiers-huiliers, comme en Provence, des potiers-taverniers ou vendeurs de plats cuisinés aux ouvriers qui n'avaient pas le temps de rentrer chez eux à midi ; la difficulté à traduire la terminologie vernaculaire n'aide pas à mettre en évidence ce phénomène trop mal connu de la double activité du travailleur médiéval, mais que l'on pourrait peut-être quand même déceler dans le cas des potiers-« pizzicarolo », qui commercialisent d'autres denrées que les pots ; l'auteur, qui la discute, récuse une traduction pourtant plausible de potier vendeur de charcuteries, de fromages ou d'autres aliments, pour lui préférer la vente de papier ou d'objets moins « ignobles ». On ne le suivra pas sans réticence sur ce point.

On aurait surtout pu souhaiter à cette étude si bien documentée sous l'angle archivistique l'appoint d'une comparaison avec d'autres sources écrites et iconographiques contemporaines informant le domaine de la consommation : ainsi les réceptaires culinaires tels que les *Opera* de Scappi, cuisinier du pape au milieu du XVI^e siècle, qui figurent, dûment légendés et replacés dans leur contexte, en cuisine, les vases mêmes dont traite l'auteur (par exemple, les *vettine*, de grandes jarres à stocker les liquides)². Certes, il est déjà intéressant de voir examinées par un seul auteur à la fois les sources notariées et l'archéologie, mais elles sont présentées en une démonstration paradoxalement gênée par l'abondance des sources, citées à tout bout de champ. Une expression parfois confuse et surtout desservie par une relecture pressée et un usage pour le moins erratique de l'accentuation nuit enfin à la présentation.

DANIÈLE ALEXANDRE-BIDON

1 - On me pardonnera de renvoyer, sur ce point peu connu, à DANIÈLE ALEXANDRE-BIDON, *Une archéologie du goût. Céramique et consommation (Moyen Âge-Temps modernes)*, Paris, Picard, 2005.

2 - Par exemple BARTHOLOMEO SCAPPI, *Opera*, Paris, BNF, Rés. V.1664.

John Langdon

Mills in the medieval economy, England 1300-1540

Oxford, Oxford University Press, 2004, 369 p.

Cet ouvrage de John Langdon se présente comme l'étude très complète d'un aspect d'histoire économique en Angleterre à la fin du Moyen Âge ; il est centré sur les moulins qui sont le grand secteur « industriel » du temps. Un rapide rappel historiographique évoque les historiens qui ont déjà envisagé la question et précise néanmoins que les sources utilisées sont exclusivement textuelles et ne font nullement appel à l'archéologie ou à l'iconographie.

Dans un tableau de l'importance quantitative de la meunerie vers 1300, l'auteur évoque certes le *Domesday book*, mais surtout les comptes plus détaillés de certains manoirs qui lui permettent d'entrer dans davantage de détails. Ces comptes ont été travaillés à l'ordinateur et on dispose, dans les annexes du livre, de l'essentiel du procédé de traitement. Le nombre total est ainsi estimé à quelque 10 000 moulins vers 1300. J. Langdon répartit cette « industrie de service » en quatre secteurs économiques : le domaine seigneurial, le secteur des tenanciers, le secteur urbain, les moulins « domestiques ». Un certain nombre de ces derniers sont certes illégaux, mais entretiennent tout un commerce au noir. Les estimations indiqueraient 40 % de moulins domaniaux, 20 % de tenanciers, 20 % d'urbains et 20 % de domestiques. L'ensemble est donc loin d'être totalement contrôlé par les seigneurs, et le secteur emploierait de 15 à 25 000 personnes à plein temps et de 50 à 100 000 individus si l'on compte tous les dépendants des travailleurs en meunerie.

S'ensuit une étude du nombre et des revenus de ces moulins au cours des XIV^e, XV^e et début XVI^e siècle. Ceux que l'on suit le mieux sont ceux des seigneurs, et le plus mal, les moulins domestiques. Globalement, le nombre des moulins est demeuré constant jusqu'à la Peste, puis on assiste à une baisse de 15 % dans les années 1370, et le nombre augmente de nouveau dans les deuxième et troisième décennies du XVI^e siècle. Il y a de nombreuses variations régionales, tant dans la fréquence que dans les

divers types utilisés : ainsi, en 1540, le nombre de moulins à vent est-il réduit de moitié par rapport à celui de 1300 et il ne remonte qu'après le XVI^e siècle quand, avec la révolution industrielle, le vent est utilisé pour libérer l'eau pour d'autres usages. Pendant toute la période, l'eau demeure bien la source d'énergie essentielle dans les moulins.

S'agissant des types de moulins dans leur aspect technique, l'auteur distingue moulins à grain et moulins industriels (à tan, à foulon, à métal). La période envisagée connaît une forte augmentation du nombre des moulins industriels aussi bien en ville qu'à la campagne, car on connaît alors un développement de l'industrie rurale des tissus. Ainsi passeraient-ils de 600 à 1 300 ou même 2 000 entre 1300 et 1540. Et l'on constate aussi que, dans ces moulins industriels, les clercs investissent davantage que les laïcs.

Les revenus de ces moulins varient beaucoup ; il est très difficile de les évaluer avec précision car le calcul est complexe, vu les formes très diverses prises par les frais comme par les revenus, cela surtout dans les moulins domaniaux. La situation est beaucoup plus claire quand il y a une rente annuelle, et c'est d'ailleurs ce qui explique que le système de la rente soit très populaire parmi les seigneurs. Si, au bas Moyen Âge, survient une baisse du revenu des moulins, après la crise du temps de la Peste, ceux-ci repartent à la fin du XIV^e siècle, et l'auteur est presque étonné de constater que, finalement, les moulins et l'industrie meulière ont « survécu à la tempête ». S'agissant des divers procédés techniques employés, on dispose de fort peu de renseignements sur les moulins à sang, actionnés par les animaux, et ceux à main. Pour le reste, on sait par exemple que la roue horizontale est connue dans les moulins de l'Angleterre anglo-saxonne, mais de façon périphérique.

Toute une étude chiffrée est présentée en ce qui concerne les salaires des meuniers, qui est de l'ordre, en moyenne, de 1/20 de la quantité moulue ; l'auteur estime aux 2/3 de la production totale la quantité des grains moulue, le dernier tiers étant consommé sous forme de bouillies. Le matériau de base dans ces moulins est le bois, surtout le chêne, l'orme, le frêne, le pommier sauvage. Le principal lubri-

fiant semble être le suif. Quant aux meules, elles proviennent d'Angleterre ou du continent. Les étrangères sont de deux à quatre fois plus chères ; venues d'Allemagne ou encore de France, on en trouve évidemment originaires de La Ferté-sous-Jouarre. Elles sont estimées plus durables et moulant mieux car ne perdant pas de sable dans la farine. Pour la plupart, elles sont monolithiques. Dans cette Angleterre d'environ 6,5 millions d'habitants en 1300, il faut environ de 2 000 à 3 000 meules par an. Quant au coût de construction, J. Langdon l'estime (ca. 1300) à 20 livres pour un moulin à eau, à 10 pour un à vent, à 5 pour un moulin à sang et à moins d'une livre pour un moulin à main. Cela signifie que l'on aurait, à cette date, un total investi dans les moulins de 200 000 à 300 000 livres, ce qui confirme bien que les moulins sont, au Moyen Âge, l'une des premières activités économiques du pays.

L'ouvrage se termine par une présentation de l'image du meunier, très proche de celle de son homologue continental. D'abord, il n'est pas financièrement à plaindre. Il est généralement bien payé car son métier exige de grandes compétences, mais souvent rémunéré en nature, ce qui déclenche de nombreux conflits. On est ainsi à une certaine distance de la pensée de Marx : il ne semble pas, ici, que la force de travail soit à la merci des propriétaires ni que l'on voie émerger ce que l'on pourrait appeler un prolétariat. Le meunier est présenté généralement comme costaud, effronté, rusé, voleur. Il est volage aussi, mais moins coureur de jupons semble-t-il qu'en France...

Le moulin est un lieu de contacts parfois un peu obligé par la banalité, mais celle-ci semble connaître, d'une part, de nombreuses infractions et, d'autre part, de nombreux accommodements. Ainsi est-ce souvent le cas pour les transports qui peuvent conduire bien loin. Au total, l'auteur considère que cette fin du Moyen Âge anglais est une période conservatrice et pas une période de changements. Comparées au reste de l'Europe, les performances techniques du pays sont plus faibles ou du moins différentes. Quant au capital, il ne rencontre pas de marchands investisseurs. C'est donc à une consolidation et une continuation de l'économie et de la structure sociale classique, et pas à une innovation que l'on assiste pendant

ces siècles ; et le phénomène se poursuit en fait jusqu'au XVIII^e siècle.

Un bel ensemble d'annexes permet d'approfondir l'étude de certains domaines. Le tout est complété par une bibliographie de 279 titres – dont sept seulement ne sont pas en anglais – ce qui est dommage pour certains livres, qui n'ont pas été traduits... On le voit, l'ouvrage est fort important, car il étudie en détail une branche de l'activité économique et apporte à son sujet de très nombreuses informations. Ce ne sont pas les seules questions techniques, mais aussi les aspects économiques, sociaux, l'imaginaire de la profession qui sont envisagés. Il est certain que l'archéologie aurait pu aider dans les dimensions techniques et l'iconographie à propos de la représentation du meunier, mais l'auteur a prévenu d'emblée qu'il n'utilisait que les sources écrites.

GEORGES COMET

Edoardo Demo

L'« anima della città ». L'industria tessile a Verona e Vicenza (1400-1550)

Milan, Edizioni Unicopli, 2001, 385 p.

L'ouvrage d'Edoardo Demo s'inscrit dans la continuité d'un courant historiographique puissant qui, sans délaisser les inépuisables fonds vénitiens, explore les richesses des archives des principales villes de Terre Ferme ; ce courant ne cherche pas seulement des sources nouvelles pour une histoire de l'État, il libère les esprits de la tutelle que la fascination pour la Dominante a imposée à une histoire maritime de la puissance ; tourné vers une meilleure connaissance de l'arrière-pays vénitien à la fin du Moyen Âge et au début des Temps modernes, il ne traite plus des villes sujettes et ne se borne plus à s'interroger sur leur fidélité ou leur survie dans un système de contrôle économique et politique du territoire soumis : il situe toujours plus haut dans le temps un intérêt des Vénitiens pour la production agricole et industrielle de Terre Ferme et replace dans une longue durée la soi-disant conversion au XVI^e siècle des élites marchandes vers les investissements fonciers ; il démontre aussi la

vitalité des entreprises industrielles et commerciales de Trévisé, Padoue, Vérone et Vicence, dont l'activité se développe entre les XIV^e et XVI^e siècles dans une conjoncture qui, sans être étrangère à celle de Venise, construit ses succès sur une exploitation de ses propres ressources et des courants naturels de circulation entre les vallées alpines, la plaine du Pô et l'Émilie.

E. Demo a consacré son enquête à l'industrie textile (laine et soie) de Vérone et de Vicence aux XV^e et XVI^e siècles, période pendant laquelle les deux villes et leur campagne environnante sont devenues des centres de production et de diffusion régionale et internationale d'une gamme de produits de toutes qualités. La laine « de pays » (« nostrana »), la meilleure d'Italie selon Marin Sanudo, est le produit de contrats conclus entre les paysans de la plaine et des collines et des marchands-entrepreneurs lainiers qui contrôlent tout le processus industriel ; lorsqu'au XVI^e siècle le prix élevé des céréales fait régresser les zones d'élevage, la laine « de pays » est de plus en plus mélangée, pour la fabrication des draps de qualité moyenne, à de la laine d'Espagne, voire à des laines plus médiocres des Balkans, alors que la laine anglaise, dont les exportations déclinent dès le début du XV^e siècle, est concurrencée pour les plus belles qualités de draps par les laines « subtiles » de Mantoue. Cependant, la sériciculture au XV^e et surtout au XVI^e siècle sur le territoire de Vérone et celui de Vicence est devenue le principal investissement de la classe dirigeante des grandes villes : la soie grège représentait sur tout le territoire vénitien de Terre Ferme 90 tonnes en 1559 et 150 tonnes au début du XVII^e siècle, quantité qui aurait suffi à couvrir les besoins de Florence ou de Naples dont on connaît la capacité industrielle à la même époque. Mais, d'une ville à l'autre, les produits n'étaient pas les mêmes : la soie de Vicence était la plus recherchée, celle de Vérone servait à la production de la passementerie et de fil à coudre pour le marché allemand.

Qu'il s'agisse de laine ou de soie – et il arrive que les mêmes firmes associent la production de soie et celle de la laine au traitement des peaux et au négoce de la viande et des grains –, le cycle productif nécessite un ordre des opérations qui juxtapose des entreprises de tout

niveau ; dans le Vicentin, on trouve des sociétés familiales au faible capital qui contrôlent le processus dans son ensemble, donnant la matière première à préparer, filer, tirer, tisser, ourdir dans les « botteghe » urbaines et dans les campagnes industrielles ; la soie grège était achetée par des entrepreneurs propriétaires d'ateliers de filature et de moulinage, des intermédiaires entre marchands et main-d'œuvre féminine confiant les écheveaux et reprenant la soie bobinée. À Vérone, où la première filature hydraulique est attestée en 1456, on passe de six ateliers en 1528 à quatre-vingt-huit en 1559. De Vicence, la soie est envoyée pour teinture à Venise, mais la plus grande partie est exportée grège. On n'est pas surpris, par comparaison avec la société florentine, que le textile lainier absorbe à Vérone le tiers de la population active ; on constate une forte croissance de la production dans la seconde moitié du xv^e siècle, qui atteint le seuil des huit mille pièces de drap vers 1480 à Vérone ; si la guerre de la Ligue de Cambrai précipite le recul, le déclin véritable n'intervient que dans les années 1560, alors que la croissance du secteur lainier à Venise redouble dans les mêmes années, atteignant les vingt mille pièces en 1568. Il convient de préciser qu'au xvi^e siècle les draps de second choix, comme les « ormesini » très demandés sur le marché allemand, l'emportent sur les draps de qualité à Vérone comme à Vicence et dans les centres satellites des collines (Schio, Thiene, Valdagno). Dans le secteur de la soie, malgré les pressions des producteurs vénitiens qui inspirent une politique persistante de contrôle et de taxation sur les produits de Terre Ferme exportés vers l'Orient, l'essor de la production et de l'exportation de soie grège et, à partir du xvi^e siècle, de filés et de passementerie est vraiment spectaculaire : Vicence, qui avait treize ateliers en 1507 en a plus d'une centaine en 1596, et Vérone, qui en avait cinquante en 1543, compte en 1650 cent quatre-vingt-quatorze entreprises.

E. Demo a découvert des sources suffisamment variées dans les archives de Terre Ferme pour donner à cette histoire industrielle mal connue une dimension sociale et des prolongements internationaux. Il analyse des contrats d'apprentissage et des hiérarchies salariales, il éclaire le travail presque uniquement féminin

de la filature, il cerne les contours de l'immigration spécialisée, moins allemande qu'à Florence, plus nettement originaire de Lombardie ; il montre aussi comment les membres de l'élite urbaine, qui contrôlent le Conseil et les métiers, s'enrichissent par la manufacture et le commerce des draps de laine et des filés de soie, sans négliger d'autres formes de l'investissement, le bétail, le bois, la verrerie ou les mines d'argent. Des chapitres très neufs décrivent les rapports commerciaux entretenus par Vérone et Vicence avec l'aire allemande, l'Italie méridionale et le Levant : exportateurs outre-Alpes des draps de Vérone les plus chers, du safran des Abruzzes et de la guède lombarde, et, à partir de 1530, de soieries, les hommes d'affaires de Vérone, comme les Stoppa, achètent aux foires de Bolzano et de Merano des draps de laine grossiers et résistants produits à Ratisbonne, Munich ou Gundelfingen, qui, embarqués sur l'Adige, finis et teints en bleu, sont diffusés en milieu rural jusqu'en Émilie, en Romagne et dans les Pouilles. Les conquêtes turques dans les Balkans et la Méditerranée orientale ont ouvert de nouveaux marchés aux produits textiles de la Terre Ferme ; elles ont aussi encouragé des marchands ragusains, grecs, arméniens à venir eux-mêmes acheter des draps à Vérone. À Vicence où s'est créée une fraternité des Allemands, qu'illustrent des noms d'opérateurs économiques comme ceux des Kolb, des Meuting et des Rem, le commerce au long cours des draps de laine vers l'Adriatique ou le Levant passe, à la différence de Vérone, par le canal de Venise, que les acheteurs soient des Vénitiens ou que soient fondées des sociétés mixtes entre Vénitiens et Vicentins. En ce qui concerne la soie grège, les filés et la mercerie – le tissage de la soie n'est autorisé par Venise dans les deux villes de Terre Ferme qu'en 1554 et 1561 –, le marché est plus nettement régional (de Bologne à Milan) ou occidental (Gênes, Lyon, la Rhénanie, la Flandre).

Cette étude approfondie d'un secteur productif pendant un siècle et demi rend à la Terre Ferme une place éminente à côté de la métropole vénitienne ; on découvre des carrières d'entrepreneurs, comme celles des membres de la famille Guarienti, dont les intérêts s'étendent, entre xv^e et xvii^e siècle, de Ferrare à Bâle et de Bologne à Barcelone ; on

constate que le gouvernement vénitien n'a pas tenté, à la fin du Moyen Âge, de constituer une région cohérente et étroitement subordonnée dans le territoire qu'elle domine ; hors du domaine réservé qu'est le commerce maritime vers l'Orient, les hommes d'affaires soutenus par les conseils urbains et les organisations de métiers ont su, à Vérone et, dans une moindre mesure, à Vicence, conserver une grande liberté d'action sans recourir à des intermédiaires obligés ou emprunter des itinéraires exclusifs. C'est un paysage industriel qui se découvre sous l'ombre portée depuis trop longtemps par l'historiographie politique de la Dominante. Après les belles études sur la soierie vénitienne¹, on attend avec intérêt une étude en cours d'Andrea Mozzato sur les métiers de la laine à Venise ; la preuve sera faite qu'aucune métropole économique ne peut devenir une puissance commerciale sans se fonder sur des capacités industrielles.

PHILIPPE BRAUNSTEIN

1 - LUCA MOLÀ, *La comunità dei Lucchesi a Venezia. Immigrazione e industria della seta nel tardo Medioevo*, Venise, Istituto veneto di Scienze, Lettere ed Arti, 1994 ; *Id.*, *The silk industry of Renaissance Venice*, Baltimore-Londres, The John Hopkins University Press, 2000.

Odette Chapelot (dir.)

Du projet au chantier. Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre aux XIV^e-XVI^e siècles
Paris, Éditions de l'EHESS,
« Civilisations et sociétés-106 », 2001,
604 p.

Le « bâtiment » : sans doute l'une des rares « industries » du Moyen Âge. En tout cas un secteur-clé pour l'historien des sociétés et économies médiévales. D'autant que les comptabilités publiques, relativement nombreuses, en autorisent des mesures précises, permettent un quadrillage géographique relativement serré, la prise en compte des différences d'échelles (grandes et petites villes par exemple). Elles touchent aussi bien « les manifestations privilégiées de la puissance du prince » (Pierre Chaunu) que la mise en place d'infrastructures permettant l'exploitation des ressources natu-

relles ou susceptibles de fixer un marché, des fonctions auliques ou administratives favorables au rayonnement d'une cité, à la prospérité de ses industries et artisanats locaux. Autorisant de surcroît une approche parfois extraordinairement précise de la gestion des dépenses édilitaires, elles font, par exemple, du secteur du bâtiment une voie d'accès privilégiée à l'approche, qui devrait être davantage poussée, des rationalités fiscales, financières, politiques et économiques poursuivies et mises en œuvre par les pouvoirs. L'étude du secteur du bâtiment est donc stratégique. Dès lors, on ne s'étonnera guère qu'au cours de ces dernières années les études se soient multipliées. Études des bâtis, certes, mais aussi des facteurs de production (matières premières, main-d'œuvre), des financements et, plus récemment, de l'urbanisme en tant que « rencontre entre un espace et un pouvoir » (Patrick Boucheron). Il convient cependant toujours de mesurer précisément le poids financier du « bâtiment », son impact sur les marchés de l'emploi, ses effets multiplicateurs potentiels tant en milieu rural qu'urbain, d'en définir l'éventuelle fonction de « volant de conjoncture ». À l'évidence, de féconds allers et retours entre archéologie, technologie (Nicolas Reveyron, Sophie Clément-Charpentier) et histoire en ont enrichi les problématiques. Ils s'appuient très heureusement sur une exploitation de plus en plus systématique – encore qu'elle soit beaucoup moins neuve, au moins hors de France, qu'on ne veut bien le dire –, des documents administratifs et comptables des administrations royales, princières, ecclésiastiques et urbaines¹.

Si le chantier est donc ouvert depuis longtemps, il progresse incontestablement. Y contribue l'édition des actes du colloque qui se tint à Vincennes en octobre 1998. Un bon aperçu historiographique l'ouvre (Odette Chapelot) ; une très utile bibliographie l'achève. On sera reconnaissant à O. Chapelot d'avoir pris le risque de la dresser : l'étude du « bâtiment » suppose en effet des problématiques à ce point diverses que, selon les bésicles que le recenseur chausse, les lacunes sont inévitables, les classements discutables. Touchant surtout au domaine français, elle est précieuse, notamment en ce qui concerne les études de détail, parfois très difficiles à repérer, sur tel

ou tel maître d'œuvre, maçon ou charpentier, tel ou tel chantier local, ou contenant l'édition d'un document isolé. Un index bienvenu et efficace facilite enfin la consultation de ce volume soigneusement édité.

Vingt études de cas (Avignon, La Chaise-Dieu, Sens, Lyon, Troyes, Bourges, bailliages méridionaux du duché de Bourgogne, comté de Savoie, Normandie orientale, Poitou, Nord de la France, Paris, Vincennes, palais de Pierre IV d'Aragon et Pierre III de Catalogne) sont regroupées sous quatre rubriques : « L'Église », « Les princes et les seigneurs », « Les villes », « La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre royales ». Deux rouages essentiels du « bâtiment » y sont pris en compte : maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage. Éclairantes pour l'histoire des édifices eux-mêmes (notamment en ce qui concerne leur chronologie), elles enrichissent – et il faut noter que les œuvres royales se taillent la part du lion – un dossier européen déjà bien fourni. Elles contribuent significativement à une approche plus fine de la prise de décision touchant la mise en place d'infrastructures de natures diverses (on pourrait les ranger sous l'appellation commode de *social overhead capital*) et des responsables de sa mise en œuvre, ces « hommes-développement » chers aux théories économiques récentes. D'indispensables recherches prosopographiques (ces actes en constituent peut-être, pour partie, les prodromes) devraient permettre de mieux les cerner. O. Chapelot insiste très justement sur ce point. Les analyses factorielles qu'elles rendraient possibles révéleraient davantage, au-delà de la prise en compte de trajectoires individuelles, le poids et le jeu de toutes les variables techniques, politiques, institutionnelles, familiales, sociales et économiques dans les cursus de carrière, et permettraient donc d'établir des typologies de maîtres d'ouvrage et d'œuvre en les désenclavant de contextes strictement locaux, voire anecdotiques. Bref, il s'agirait d'aller au-delà de l'introduction historique à l'étude d'un édifice donné, aussi fouillée et indispensable soit-elle.

Plusieurs thèmes traversent les actes du colloque de Vincennes. Les uns – conduite des chantiers, formation des maîtres d'œuvre et/ou d'ouvrage –, pour traditionnels qu'ils soient, contribuent à nourrir la très vaste probléma-

tique de la gestion et des technostructures qu'elle suppose. Les autres – multiplicité des fonctions et des rôles assumés par les « dirigeants », importance des réseaux, entrepreneurs et entreprises –, sont au centre de recherches très actuelles, dont les problématiques ne cessent de s'affiner, notamment grâce à la prise en compte de ce secteur du secondaire qu'est le « bâtiment ».

En matière de gestion, un premier élément saute aux yeux : l'importance, attendue il est vrai, de l'appareil administratif et technique (personnel et procédures, réseaux) dont rend compte la cascade d'écritures comptables et de pièces justificatives destinées à vérifier et authentifier les marchés et les travaux, à réceptionner ceux-ci et autoriser les mandatements. Au moins sur les grands chantiers « publics ». L'analyse des documents comptables touchant la Sainte-Chapelle de Vincennes en 1395-1396 (O. et Jean Chapelot, Jean-Pascal Foucher – édition et très utile lexique), l'étude de la part personnelle prise par Charles V dans la construction du donjon de Vincennes (J. Chapelot) ou de l'enceinte royale de Nantes (Yolaine Lenoir), sont de ce point de vue éclairantes. Autant d'ailleurs que l'analyse de chantiers relevant de la papauté d'Avignon (Philippe Bernardi, Philippe Dautrey et Jean-Marc Mignon ; Frédérique-Anne Costantini) ou de la politique castrale des Valois de Bourgogne dans leurs bailliages méridionaux (Élizabeth Jacquier). D'utiles parallèles pourraient et devraient être facilement établis avec les *King's works* d'Henry III, tout autant qu'avec certaines villes, Berne pour ne citer qu'une étude récente². Le rôle crucial des technostructures administratives et financières apparaît en tout cas ici en pleine lumière. Il importerait d'en mesurer le coût. L'expérience montre qu'il n'est pas toujours négligeable et que celles-ci risquent fort de n'être réservées qu'à quelques *happy few*. L'importance des investissements, au moins pontificaux, princiers et urbains, les justifie d'ailleurs parfaitement ; un seul exemple : le « bâtiment » engloutit 56 % des dépenses de la papauté de 1316 à 1367 (F.-A. Costantini, p. 63, n. 1) ! Tout autant que la gestion des politiques économiques en matière d'infrastructures lourdes qu'elles permettent. Le fait est patent en ce qui

concerne les ducs de Bourgogne (É. Jacquier, p. 143 *sqq.*). Une relecture de leurs ordonnances, entreprise par nos soins depuis peu, pourrait s'avérer de ce point de vue décisive.

Gestion administrative, mais aussi financière, et souvent avisée. La volonté de réaliser les travaux au moindre coût grâce aux adjudications au rabais, au travail à la tâche en témoignage. Le phénomène est bien connu, parfois très précisément mesuré ou mesurable (c'est le cas pour nombre de villes du Brabant, de Flandre et du Hainaut), voire motivé dans les « mémoires » des chambres des comptes. Gestion parfois aussi d'une étonnante prudence. L'exemple du chantier nord de la cathédrale de Bourges (Étienne Hamon) est de ce point de vue remarquable, mais peut-être hors norme. De 1508 à 1530, avec des recettes assez largement aléatoires, en tout cas irrégulières (coefficient de variation [s/x] de 0,48), empêchant donc toute prévision quant au déroulement des travaux, le recours à l'emprunt devait être tentant. Il ne fut pourtant qu'anecdotique (1,17 % du total des recettes). Très sagement, les dépenses du chantier furent adaptées quasi parfaitement aux recettes (r : 0,99!). Il est vrai qu'en l'occurrence l'urgence ne paraît pas avoir imposé ou suggéré d'autres solutions. Pas plus que des impératifs de défense, ou la nécessité de créer les « capitaux fixes » indispensables au développement économique et social d'une cité, cela au prix d'un endettement massif et d'une augmentation de la fiscalité indirecte. Les exemples ne manquent guère. Celui, très spécifique, de Bourges contribue à nourrir un dossier déjà bien fourni pour l'Europe du Nord, notamment urbaine.

Touchant toujours la gestion des chantiers, autre point bien mis en lumière par les actes de ce colloque : la formation et les capacités réellement polyvalentes des maîtres d'œuvre et d'ouvrage, des maîtres maçons et charpentiers, au moins de ceux travaillant pour le compte de maîtres d'ouvrage importants, voire prestigieux. Elles ne surprendront personne dans le cas, par exemple, de Jean de Louvres, Raymond du Temple ou Henri Yevele. Ou, le fait est bien connu, dans le cadre des chantiers de grandes villes (Alain Salamagne). Mais l'important est ailleurs : elles leur permettent d'intervenir, à des degrés variables selon les temps et les lieux, à tous les niveaux de décision, de

réalisation et de contrôle (celui des facteurs de production mériterait une étude approfondie). Par conséquent d'assumer une multitude d'emplois, au prix « d'une tension entre hommes et fonction ». P. Bernardi (p. 52) a raison de le souligner à partir de l'exemple de Jean de Louvres. Mais, pour autant que les documents s'y prêtent, l'analyse devrait être poussée plus loin. L'enjeu est aussi de savoir dans quelle mesure et pourquoi certains, quels que soient leur titre, parviennent à gérer, contrôler, accaparer tout ou partie d'un secteur, « public » et « privé », du secondaire : de la carrière à la réception des travaux, en passant par les moyens de transport et le marché de l'emploi. Sans compter que certains parviennent aussi à s'installer aussi dans les appareils du pouvoir. Sans doute parce qu'ils possèdent les compétences techniques : nombre de communications l'attestent. Sûrement parce qu'ils s'appuient, comme partout, sur de multiples réseaux, institutionnels, politiques, familiaux (les communications touchant, entre autres, Jean de Louvres et Raymond Du Temple fourmillent de données à ce propos), leur donnant en temps voulu accès à l'information (les délits d'initiés ne datent pas d'aujourd'hui). Vraisemblablement aussi parce qu'ils possèdent les capitaux nécessaires pour s'imposer également comme « entrepreneur privé ». L'analyse des patrimoines serait ici très éclairante (Philippe Lardin, p. 191). Et se poser la question de savoir à qui de telles dépenses profitent – qu'elles soient princières, ecclésiastiques ou urbaines –, ne serait pas inutile. Le fait, aujourd'hui avéré, qu'une bonne part des dépenses édilétaires est accaparée, par le biais d'adjudications au rabais impliquant nécessairement des disponibilités en capital (et l'on souhaiterait en connaître l'origine), devrait inciter à le faire systématiquement.

La notion actuelle d'« entreprises générales », voire de « trusts verticaux » apparaît également en filigrane dans nombre de communications. Elle permet d'enrichir le débat. De ce point de vue, le postulat de P. Lardin (p. 191) de faire de « l'étude des entreprises en tant qu'unités économiques » une pierre de touche essentielle pour l'approche des chantiers du bâtiment nous paraît tout à fait pertinente, voire indispensable. Elle s'inscrit en tout cas dans un courant de recherche récent touchant

l'entrepreneur, l'entreprise et les métiers. Elle se révèle particulièrement efficace dès lors qu'on entend ne plus privilégier (l'état de conservation des archives en est, il est vrai, très souvent la cause) les gloires du panthéon des maîtres d'œuvre et d'ouvrage pour détecter les plus « petits poissons », cette foule d'entrepreneurs du bâtiment qui « s'établissent avec un fonds pour conduire leur entreprise³ », travaillant à leur compte, aussi bien à la tâche qu'à la journée (il faut remplir la marmite), mais profitant aussi d'un office public pour s'assurer un minimum de revenus et accéder à l'information. Elle l'est tout autant dès lors qu'il s'agit d'intégrer dans l'analyse le monde des métiers – maîtres et valets ou compagnons –, dont les statuts scandent à l'infini une litanie du défendu et du permis, réglant les conditions d'apprentissage et d'accès à la maîtrise, mais s'accommodant mal ou pas du tout de la réalité des chantiers, des jeux de la concurrence et du capital. Appliqué à un espace suffisamment vaste pour éviter tout caractère anecdotique, en l'occurrence la Normandie orientale, le parti est fécond. Et la démonstration largement convaincante. Il resterait à l'étendre à d'autres régions.

Le bilan des actes du colloque de Vincennes n'est donc pas mince : au-delà des problèmes de terminologie, de meilleures définitions des maîtres d'œuvre et d'ouvrage (par exemple Isabelle Taveau-Lanunay, Pierre-Yves Le Pogam et Philippe Plagnieux, A. Salamagne), une chronologie plus fine de leur apparition (encore qu'il faut souligner qu'elle dépend très largement des aléas de la conservation des archives), de suggestives analyses montrant l'évolution, la variété et la complexité des tâches leur incombant dans des environnements divers (œuvres royaux, chantiers princiers, ecclésiastiques, urbains). Les vingt communications rassemblées complètent donc significativement notre vision du « bâtiment ». Mais il y a plus. Elles contribueront à nourrir des problématiques de portée générale, dépassant de très loin les frontières de celui-ci, même si elles s'y nouent toutes en gerbe : entre autres, entrepreneurs et entreprises, technostructures administratives, commerciales et financières, réseaux, gestions de l'espace. Comment ne pas s'en réjouir ?

JEAN-PIERRE SOSSON

1 - On trouvera un tout récent état de la question dans JEAN-PIERRE SOSSON, *Le bâtiment : sources et historiographie, acquis et perspectives de recherches (Moyen Âge, début des Temps modernes)*, in S. CAVACIOCCHI, *L'edilizia prima della Rivoluzione industriale, secc. XIII-XVIII. Atti della « Trentaseiesima settimana di studi », 26-30 aprile 2004*, Florence, Istituto internazionale di storia economica F. Datini, « Serie II, 36 », 2005, pp. 49-107.

2 - ROLAND GERBER, *Öffentliches Bauen im mittelalterlichen Bern. Verwaltungs- und finanzgeschichtliche Untersuchung über das Bauherrenamt der Stadt Bern 1300 bis 1500*, Berne, Historischer Verein des Kantons Bern, 1994.

3 - RICHARD CANTILLON, *Essai sur la nature du commerce en général*, Paris, [1755] 1952, p. 33.

Daniel Le Blévec

La part du pauvre.

L'assistance dans les pays du Bas-Rhône du XII^e siècle au milieu du XV^e siècle

Préface de Georges Duby

Rome, École française de Rome,

« Collection de l'École française de Rome-265 », 2000, 962 p.

Davantage que le pauvre lui-même, c'est la globalité des formes et des institutions d'assistance que laisse découvrir l'étude proposée dans un espace que ni la géographie politique (Provence comtale, comtat pontifical, Languedoc devenu royal) ni la géographie ecclésiastique (diocèses d'Arles, d'Avignon, de Cavaillon, Viviers, Uzès ou Nîmes) ne permettent de cerner, mais une convergence : le Rhône, dans sa partie méridionale au débouché méditerranéen. Terre d'élection des premières maisons de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem, avant même la reconnaissance officielle de l'ordre en 1113, appelées à poursuivre avec une belle constance leur mission première après le repli de Terre sainte, pas moins de 213 « hôpitaux » répartis entre 122 localités distinctes, 112 « aumônes » ou « charités » et 38 léproseries pour un total de 250 paroisses environ y révèlent leur existence entre les XII^e et XV^e siècles. Pour autant qu'on parvienne à le restituer à travers une documentation le plus souvent aléatoire, la première moitié du XIV^e siècle est essentielle : s'ouvre alors un bel essor de fondations de toutes sortes, reflet du souci des laïcs accentué avec l'arrivée de la peste. Si bien des

structures en place, en nombre parfois exceptionnel comme à Avignon, subissent une décrépitude liée à la conjoncture économique et aux abus de la pratique bénéficiaire conduisant à opérer d'importants regroupements, la volonté persistante de l'aumône et de nouvelles fondations, même de taille modeste (moins de dix lits), marquent ici à l'échelle individuelle le processus d'imprégnation spirituelle qui accompagne le geste charitable. Aussi la quête permanente d'efficacité, manifeste à travers la sécularisation des institutions – mais il faudrait en déceler les enjeux de pouvoir – n'efface-t-elle pas la constante religieuse de l'entraide et des solidarités multiples, fondamentale aux yeux de l'auteur, suivant un schéma qui justifie l'utilité du pauvre : « Celui qui n'a rien considéré comme l'instrument de la rédemption de celui qui possède » (p. 869). Aide et salut personnel, selon un équilibre où l'intention profonde se dérobe à l'analyse au profit du résultat. Si le réseau ne diffère pas d'autres régions, par sa densité, ses caractères d'implantation (routes, carrefours, portes, cours d'eau, ponts), sa constitution progressive suit un mouvement que l'on pressent toutefois plus tardif à se distinguer de l'assistance monastique traditionnelle : encore celle-ci s'avère-t-elle fort discrète – et peut-être minimale de la part des communautés féminines – jusqu'à la réaction de l'abbé de Saint-Gilles, face à la propagande hérétique de Pierre de Bruis niant la valeur sanctifiante de l'aumône. Pierre d'Anduze (1124-1150) promulgue alors des statuts qui détaillent l'importance des distributions en vivres et en argent de son abbaye – affiliée à Cluny –, ainsi que l'accueil des lépreux (perçus comme contagieux ?) qui revêt une véritable dimension liturgique lors du Jeudi saint : le temps de l'aumône privilégiée, en corrélation avec le calendrier des célébrations, la dure période de soudure, d'octobre à juin. Deux facteurs ont concouru à façonner la relative originalité de l'assistance offerte : espace de circulation majeur, de l'Italie à l'Espagne et de la Méditerranée vers l'Europe septentrionale, il voit se développer les « œuvres de pont » ainsi que l'intervention pour le rachat des captifs, incarnée à partir de la fin du XII^e siècle par l'ordre des Trinitaires (outre le danger des activités maritimes, des razzias

musulmanes sont attestées à Toulon en 1178) ; la présence du pape et de la curie fait d'Avignon durant un siècle (de 1309 à 1403) la capitale du monde chrétien, et par conséquent une aire privilégiée de l'application du message chrétien. Certes, le Rhône ne forme pas dans cette géographie une « barrière infranchissable », mais la concentration des institutions d'assistance en Comtat et de manière exceptionnelle dans la cité pontificale confirme ce dernier trait. Ce qui paraît le plus caractéristique, et que l'historiographie (après Pierre Pansier, Jacques Chiffolleau, Christian Guilleré ou Monique Bourin) avait partiellement entrevu, est la place prise par les « aumônes » ou « charités », instances de distributions quotidiennes, telle la célèbre Pignotte (fournisseuse de pain) établie à Avignon par les papes : elle va jusqu'à nourrir plus de trois mille « affamés » par jour et en vêtir la moitié par an. Doubé de l'Aumône secrète destinée aux secours occasionnels, à payer les médecins envoyés au chevet des malades, les clercs en attente de charge, les couvents, les étudiants et les filles pauvres (orphelines, veuves), ce dispositif pontifical de grande ampleur est complété par trois hôpitaux ambulants. Aumônes des princes, des prélats, aumône canoniale comme à Viviers, aumônes de confrérie, de métier, de quartier, des consuls comme à Nîmes, « bassin des pauvres », assurent des « donnes » en nature et en argent à longueur d'année et collectent en amont produits fiscaux, casuels, produit des quêtes ou legs privés. La ville est le théâtre principal de leur déploiement. Ces réalités perçues dans leur cohérence régionale attestent les attitudes d'une société jamais indifférente ; mais au-delà de la fragmentation souvent invoquée des sources, ni la chronologie du mouvement d'assistance ni le rythme des soutiens prodigués ne semblent aisément corrélables à la conjoncture. Si le maillage constaté plaide davantage en faveur de la volonté d'intégration que de la marginalisation, l'ensemble des besoins fut-il satisfait et leurs destinataires furent-ils toujours de réels nécessiteux, « pauvres involontaires » ? Malgré ses intentions, la pratique d'évergétisme systématique et de niveau constant n'occulte-t-elle pas l'existence chronique d'une catégorie – on n'ose dire une clientèle – d'assistés volontaires ? La

description de l'offre, ici brossée avec minutie, ne présume en rien de l'importance de la demande.

FRANÇOIS-OLIVIER TOUATI

Madeleine Ferrières

Le bien des pauvres. La consommation populaire en Avignon (1600-1800)
 Seyssel, Champ Vallon, 2004, 275 p.

Le prêt sur gage a longtemps été un moyen naturel d'accès au crédit pour les populations les plus pauvres. Celles-ci n'avaient en effet, en l'absence de caution personnelle – ce sont gens sans aveu –, que des biens mobiliers comme garantie réelle. Ces prêts sur gage procédaient la plupart du temps de pratiques usuraires. Les premiers monts-de-piété, créés pour combattre l'usure, apparaissent en Italie, d'abord à Pérouse vers 1450, sous l'impulsion de l'ordre des Récollets, et notamment de Bernardin de Feltré. De là, l'institution pénétra en Belgique et dans quelques villes proches de l'Italie, notamment à Avignon, alors possession de la papauté. À l'origine, le mont-de-piété est, selon son étymologie italienne, une banque de charité. Elle fait des prêts gratuits, garantis sur le peu que possèdent les pauvres, c'est-à-dire des gages mobiliers mis en nantissement dans ses locaux. Très vite, la clientèle se diversifie puisqu'un intérêt modéré est perçu. Mais même si une clientèle relativement aisée peut fréquenter les monts, on constate que les usagers appartiennent majoritairement aux milieux modestes. Le mont-de-piété procède d'une conception optimiste de rattrapage des pauvres.

Pour construire ce livre passionnant, Madeleine Ferrières s'appuie sur les archives du Mont-de-piété d'Avignon pour tenter d'approcher les cultures populaires durant les deux siècles de l'Ancien Régime. Le corpus est massif puisque, de 1610 à 1795, sont relevés pas moins de 939 467 engagements. Trois à cinq millions d'objets ont transité dans les vastes magasins de l'établissement (p. 10). À partir de cette population-mère, l'auteur a prélevé un échantillon de 16 479 engagements représentant 58 365 objets et émanant d'environ 2 % des emprunteurs avignonnais d'Ancien

Régime. La démarche est d'autant plus fascinante que l'auteur, en décalage avec les facilités de la recherche actuelle, entreprend une ample analyse quantitative qu'elle met au service d'une authentique histoire culturelle.

L'idée force de l'étude est définie ainsi par l'historienne : « [...] Tâcher de délimiter ce qui, dans la consommation ordinaire, relève de la nécessité, et ce qui n'en relève pas » (p. 9). L'auteur démontre assez aisément que le traditionnel inventaire après décès renseigne mal sur les cultures populaires en comparaison avec les registres d'engagement du Mont : indication du nom du déposant et description des objets laissés en gage. Seuls sont exclus les objets pourrissables ou périssables : on reçoit des chemises et des vêtements, comme des ustensiles de cuisine ou des bijoux et même des outils. On approche ainsi de près la culture matérielle du peuple avignonnais de l'Ancien Régime.

L'historienne propose une enquête approfondie concernant les objets laissés en gage. Au-delà de la seule culture matérielle, l'auteur raisonne sur la culture des hommes de l'époque. Elle remarque ainsi que quatre types d'objets n'apparaissent pas dans les registres : le livre, le soulier, la coiffe de femme et le matelas. Certains biens sont donc rares dans les intérieurs populaires, comme le livre ou le soulier dont l'importance croît cependant à la fin de l'Ancien Régime (p. 102). En revanche, en ce qui concerne la coiffe, il y a certainement un refus d'engager, dans la mesure où celle-ci est indispensable puisque garante de la pudeur féminine. L'absence de matelas peut étonner quand on sait l'importance centrale de ceux-ci dans les magasins des monts-de-piété du XIX^e siècle. La dénomination de « clou » alors employée pour désigner le Mont-de-Piété avait pour origine les clous qui servaient à suspendre les matelas. Or, nous dit l'auteur, « on ne peut se défaire du lit puisque c'est un objet unique et indispensable » (stipulation du droit local). Le Mont d'Avignon renferme des objets relevant de l'équipement domestique (des marmites aux marteaux) jusqu'aux hardes. On ne sera donc pas surpris de constater avec l'auteur que l'argenterie du pauvre comprend surtout de petites pièces, tels les couverts usuels (p. 109). L'insuffisance de l'équipement de

foyer engagé permet de se demander si le feu est allumé chaque jour (p. 122). L'analyse du matériel de cuisine permet à l'auteur de nous proposer de riches pages sur les manières de cuisiner et de manger à Avignon sous l'Ancien Régime (tradition du bouilli) et de noter que, jusque vers 1670, on est dans l'ère du chiffon indifférencié. Progressivement s'affirment nappes et serviettes, premiers pas vers la modernité.

M. Ferrières s'attarde enfin sur la vêtue et la parure. D'une façon générale, l'auteur montre que la soie, même à Avignon, reste un discriminant social. Elle montre le passage de tissus lourds à des textiles plus légers (p. 183). Elle envisage aussi l'évolution des couleurs et même des modes : allant des rouge, jaune et bleu du début du XVII^e siècle aux blanc, jaune et bleu de la fin du XVIII^e siècle (p. 185). Elle peut même poser l'hypothèse d'une mutation des codes esthétiques, comme, par exemple, le souci féminin du soulignement de la taille (p. 244). Avec l'évolution du port des bijoux toujours de valeur modeste, elle analyse les mutations des sensibilités, par exemple sur les bijoux masculins (p. 224).

M. Ferrières s'essaie également à une sociologie de la clientèle. C'est là sans doute la grande limite du livre à l'aune de son titre. Au pied de la lettre, le Mont est à l'évidence « le bien des pauvres », mais la clientèle ne correspond pas à la population pauvre. Pour fréquenter le Mont, il faut posséder quelques biens mobiliers, et ceux qui n'ont rien ne peuvent naturellement rien engager. À lire M. Ferrières, on déduit que le Mont est fréquenté majoritairement par une sorte de « classe moyenne » allant des « pauvres honteux », ceux qui connaissent la déchéance sociale (l'auteur parle de « co-naturalité » entre pauvreté honteuse et prêt à intérêt, p. 33), aux artisans en faillite (« demi-honteux », p. 35), large couche sociale qu'elle borne par un seuil supérieur, celui de l'accès à la propriété, et par un seuil inférieur, celui de la honte, qui sépare « ceux qui ont un lien psycho-social fort de ceux qui sont désaffiliés » (p. 37). On rejoint là le concept ambigu de « populaire ». Certes, dans la mesure où les prêts sont modestes et les remboursements fréquents, on subodore la « médiocrité » de la clientèle. L'auteur s'interroge également sur

les relations entre augmentation des engagements et crise. Elle évoque alors l'idée d'un Mont comme baromètre du social, idée qu'avait reprise Yannick Marec dans son *Clou Rouennais* (1983). Sans négliger le temps court, l'historienne d'Avignon préfère le temps long de l'Ancien Régime, associant croissance du Mont et plus grande vulnérabilité de la population locale (p. 66). Le livre ne s'en tient pas à la seule étude sociale, mais il envisage aussi la question du genre. Si les femmes qui empruntent sont nombreuses et visibles, l'auteur soutient qu'elles sont presque toutes des personnes actives.

L'ouvrage de M. Ferrières propose une étude extrêmement fine de la société d'Ancien Régime et de ses composantes les plus modestes quoique intégrées dans le corps social (population des métiers en particulier). C'est une analyse pertinente, nourrie par une vaste connaissance des phénomènes sociaux d'Ancien Régime. Elle dépasse donc la simple étude quantitative des données statistiques du Mont-de-Piété d'Avignon.

ANDRÉ GUESLIN

**Hilario Casado Alonso
et Ricardo Robledo Hernández (éd.)**

*Fortuna y negocios. Formación y gestión
de los grandes patrimonios (siglos XVI-XX)*
Valladolid, Universidad de Valladolid,
2002, 402 p.

En dépit du caractère composite dont souffre toute édition des travaux d'un congrès, les quatorze contributions de cet ouvrage ne manquent pas d'intérêt. Manuel Vaqueiro Piñeiro étudie l'apport, lucratif, du parc immobilier de l'hôpital de Santiago de los Españoles de Rome au financement de celui-ci tout au long du XVI^e siècle. Jean-Philippe Priotti, à partir de l'exemple basque, attire l'attention sur le fait que les investissements des marchands dans la rente d'État ou le prêt à la noblesse, tout autant que la soustraction de capitaux aux affaires, doivent être considérés comme des investissements destinés à créer un environnement politique favorable indispensable à celles-ci. Carmen Sanz Ayán analyse l'ascension puis la décadence de la famille de ban-

quiers marranes des Cortizos au XVIII^e siècle. Gabriel Jover Avella étudie les stratégies d'adaptation des grandes familles de Majorque à l'évolution du marché des produits agricoles entre 1600 et 1750, et José Miguel Lana Berasaín la manière dont les marquis de San Adrián ont franchi avec succès, en Navarre, le cap de l'abolition des seigneuries. Javier Moreno Lazaro donne une monographie sur l'entreprise Guerra, des minotiers de Castille, aux XIX^e et XX^e siècles, et Martín Rodrigo Alharilla se penche sur le marquis de Comillas, grand entrepreneur de la même époque. Pablo Díaz Morlán décrit, dans un travail remarquable, le système par lequel les Ybarra, une famille d'entrepreneurs biscayens, ont réussi à maintenir l'unité de leurs affaires à travers six générations et deux siècles de successions familiales, de la fin du XVIII^e à la fin du XX^e siècle. José Ignacio Gómez Zorraquino décrit l'ascension d'une famille de boutiquiers de Saragosse devenus, au milieu du XIX^e siècle, l'une des plus importantes d'Aragon. Antonio Florencio Puntas s'intéresse aux patrimoines des émigrants de retour des Indes dans l'Andalousie du XIX^e siècle. R. Garrabou, J. Planas et E. Saguer, pour la Catalogne, à partir des comptes d'un propriétaire, et Rafael Serrano García à partir de la correspondance d'un gestionnaire, traitent des administrateurs de biens fonciers, intermédiaires entre les propriétaires et leurs tenanciers, à la fin du XIX^e siècle. Guillermo Banzato et Marta Valencia, enfin, éclairent la formation des grands domaines sur la frontière pampéenne argentine au XIX^e siècle.

Ces contributions, très précises dans la description de leur objet, manquent individuellement de perspectives générales. Prises ensemble, des lignes de force se dégagent cependant. Elles renversent d'abord nombre de poncifs, tels l'impossibilité de maintenir les fortunes sur le long terme ou l'inaptitude de la noblesse à gérer, investir et faire face aux crises. Elles mettent l'accent sur des formes d'investissements auxquelles l'historiographie accorde trop peu d'importance, l'immobilier par exemple, ou dont elle méconnaît la valeur, telle l'acquisition d'un rang social et symbolique : un capital immatériel, qui compte autant que le matériel et se gère à l'instar de celui-ci. Elles mettent en relief la diversité des voies

de constitution des grandes fortunes et montrent que l'on peut, en Espagne aussi, s'élever, dès le XVIII^e siècle, par l'épargne et le travail. Elles insistent enfin sur le rôle de l'État. Toutes montrent le maintien des modes de gestion de la période moderne à l'époque contemporaine et font apparaître du même coup la continuité des pratiques au-delà de la coupure révolutionnaire. Elles laissent cependant un goût d'inachevé.

Ces études sont, à notre sens, par trop expéditives. Toutes ne posent pas les bonnes questions. Trop de textes confondent entreprise et patrimoine personnel. La banque Cortizos, par exemple, est créancière de millions de ducats vis-à-vis de l'État, mais ces sommes lui ont été prêtées par des investisseurs privés. Les biens propres de la famille servent de garantie à ces dépôts, de même qu'ils servent de garantie à l'État dans les affaires qu'il fait avec la « Maison Cortizos », comme disent les contemporains. Comment, dans cet écheveau, la famille dégage-t-elle un patrimoine personnel, dans quelle mesure et par quelles voies ? Voilà une question à laquelle il n'est pas répondu. De même, le lien avec l'État est souvent évoqué avec insistance, mais les formes qu'il prend n'en sont guère décrites. Beaucoup de ces contributions enfin, si elles suivent l'évolution des montants et de la composition des patrimoines, sont curieusement discrètes sur un point capital : la transmission intergénérationnelle. Pour qui connaît les testaments espagnols, et la subtilité des stratégies mises en œuvre par les testateurs, cette absence est criante. Sauf exception – nous pensons ici au travail de P. D. Morlán –, elles ne saisissent pas la famille dans toute l'ampleur de ce que nous savons être son extension effective du point de vue des successions, belle-famille et cousins au troisième degré compris.

Pour la plupart des auteurs, le thème du patrimoine n'est qu'un aspect annexe d'une recherche orientée vers d'autres objets. Or cette question exige des recherches spécifiques, la définition de concepts, d'une grille de questionnements propres, de méthodes d'approche des sources qui dépassent le simple inventaire ponctuel des biens après décès. Ce livre, au fond, a un grand mérite : il focalise l'attention sur un objet peu fréquenté pour lui-même. Au-

delà de son apport factuel, et par ses imperfections mêmes, il suscite des interrogations nouvelles, qui ne pourront être résolues que par une collaboration entre historiens de l'économie et historiens de la société.

JEAN-PIERRE DEDIEU

Spyros Asdrachas (dir.)

Ελληνική οικονομική ιστορία, ΙΕ'-ΙΘ' αιώνας

(Histoire économique de la Grèce, XV^e-XIX^e siècle), vol. 1-2

Athènes, Fondation culturelle de la Banque de Pirée, 2003, 793 p. et 455 p.

Spécialiste de l'époque moderne et contemporaine grecque, auteur d'importantes recherches sur la structure économique des pays balkaniques et sur les économies rurales des régions de la Méditerranée orientale, Spyros Asdrachas, qui dirige l'ouvrage, est loin d'être inconnu. Cet historien, dont les travaux font toujours autorité lorsqu'il s'agit d'aborder les conquêtes latine et ottomane sur les terres balkaniques, voire grecques, a ouvert – depuis plusieurs années déjà – de nouvelles voies historiographiques dans ce domaine. Avec la collaboration d'une équipe composée d'historiens et de géographes grecs, français et américain, il présente ici une synthèse des réflexions issues du travail collectif mené sur le monde grec à l'époque ottomane et vénitienne.

L'ouvrage rend compte, sur le long terme, de l'histoire des populations sous autorité ottomane et vénitienne, essentiellement hellénophones, en choisissant comme cadre d'analyse l'espace grec d'aujourd'hui. Pour ce faire, l'analyse économique, intimement liée à leur histoire, devient un élément explicatif fondamental. L'ouvrage se présente en deux volumes : le premier s'articule autour de dix chapitres minutieusement encadrés par une introduction et une conclusion de S. Asdrachas. Le second, élaboré par les soins d'Eftychia Liata, avec pour sous-titre « Témoignages », rassemble une série d'illustrations, cartes, textes et tableaux, qui, tout en demeurant relativement autonomes, l'appartient aux principaux thèmes du volume I. Celui-ci regroupe deux grands thèmes, la démo-

graphie et l'économie. Les textes y sont denses, les sources multiples, et l'ensemble dialogue efficacement avec la documentation complémentaire du second volume.

L'ouvrage se donne pour objet d'étude l'histoire des populations grecques de l'Empire ottoman et des possessions vénitiennes. L'ampleur des perspectives qu'ouvre cette orientation d'étude est clairement définie dans l'introduction : observer « les mécanismes régulateurs de l'économie à laquelle participaient les populations grecques dominées en tant que facteurs de production, soit parce qu'elles la produisent, soit parce qu'elles se l'approprient en tant que facteurs du marché » (p. 21). La finalité de cette approche, trop peu fréquente dans l'historiographie ottomane et balkanique, est claire : saisir l'histoire de plus de quatre siècles de domination à partir de l'économie, toile de fond de la scène sociale ; saisir le destin de populations liées aux phénomènes de production et de répartition. Soit une manière de faire leur histoire mais avec eux et à partir d'eux. Si l'époque a déjà ses spécialistes, il n'en est pas de même de l'approche du sujet. Compte tenu de la spécificité de la période considérée, les mécanismes économiques sont étudiés au sein du rapport État/sociétés dont la politique bénéficie d'un instrument fiscal. Dans cette perspective, la réalisation de la rente foncière et la répartition du surplus jouent un rôle central. Pour connaître et comprendre ce monde hellénophone dont la forme politique d'existence modèle le profil économique, les auteurs, à tour de rôle et en dix chapitres de tailles variables, passent par la description d'aspects clés de cette politique fiscale.

Le premier thème traité est la relation qu'entretiennent les populations grecques avec l'espace, qui se construit et se défait dans la longue durée. Au terme d'une observation fine des sources, Michel Sivignon, Nicos Karapidakis et S. Asdrachas, les auteurs de cette première partie, formulent et testent l'hypothèse d'un continuum entre la société et l'espace. La description des principaux caractères géographiques du territoire actuel – climat, terrain, altitudes, utilisation des terres, etc. –, permet d'évaluer un potentiel physique, celui-là même qu'une société, ici la société grecque, façonne, s'approprie successivement selon ses

propres possibilités du moment, c'est-à-dire son histoire et sa civilisation. Ainsi placée dans une perspective historique, les interrelations et interactions entre espace et société inscrivent sur le sol les marques du système d'habitat, de l'importance de l'agriculture, des échanges, etc.

« Ce que nous pouvons lire de l'espace habité c'est la continuité de l'installation des hommes et les mobilités qui la désignent », argue N. Karapidakis (p. 72). L'étude des toponymes, soit par le concours de l'archéologie, soit par les sources byzantines, arabes et vénitiennes, fait ressortir la permanence de l'habitat, témoignant d'une population mouvante qui n'a pas été décimée ni n'a perdu son origine ethnique. L'exemple de la Crète, parmi d'autres, est éloquent. La toponymie – dont une importante partie est encore conservée aujourd'hui –, est d'origine préhellénique et surtout byzantine. Un phénomène qui persiste longtemps après l'époque byzantine : alors que la présence des Arabes n'avait entraîné que la disparition de quelques villes crétoises, avec la présence des Vénitiens (entre 1211 et 1669), les toponymes byzantins résistent, malgré l'enregistrement limité de nouveaux lieux habités. À partir de la toponymie, l'exploitation des sources du XIII^e siècle révèle un phénomène de continuité de l'espace habité et cultivé. Mieux encore, l'étude étymologique des noms de famille (de Naxos, Rhodes, Carpathos, du Péloponnèse ou de Cythère...) révèle également les mouvements de populations (guerres, catastrophes naturelles ou départs organisés comme celui des Crétois vers les îles Ioniennes au XVII^e siècle, etc.) dans des espaces géographiques différents. Voilà établie la liaison entre la société et l'espace.

La permanence de l'habitat s'inscrit dans le temps long mais elle n'appartient pas à l'histoire immobile. Car ce qui compte face à cet enracinement spatial et temporel des sites, et c'est là l'ambition générale de l'ouvrage, c'est la structure du peuplement dont l'évolution anime le tableau. Ainsi, grâce à l'exploitation des textes juridiques (les *kânûm*), des sources fiscales (les cadastres des *timâr*) et de dénombremens vénitiens, sont examinés successivement la répartition géographique de la population (taille des agglomérations, compo-

sition ethnique), leur état (sexe, âge, taille des familles), leurs mouvements, etc.

Dans les pays grecs tout comme dans les autres pays balkaniques, la population est en majorité rurale : les petites concentrations humaines dominant dans la campagne rassemblant la plus grande part de l'ensemble du peuplement (contre un tiers pour la population urbaine). À titre illustratif, ce sont les groupements ruraux de 1 à 40 et de 41 à 80 familles qui dominant, avec une composition ethnique majoritairement chrétienne. Et la géographie de leur répartition – du Péloponnèse à la Crète, de l'île d'Eubée à la Macédoine, de l'Épire à la Thessalie, etc. –, se lit dans la longue durée.

L'évolution de la composition ethnique urbaine précise davantage le tableau : dans l'ensemble, bien que de manière inégale dans l'espace, celle-ci augmente au cours des XV^e et XVI^e siècles pour reculer ensuite au XVII^e, recul dont la population chrétienne fait les frais. Ainsi, la ville de Trikala, dont la fonction était administrative : alors qu'au XV^e siècle le rapport entre musulmans et chrétiens est légèrement en faveur des premiers, il s'inverse au début du siècle suivant et, plus tard, la tendance est à nouveau renversée. À l'opposé, la ville d'Athènes demeure chrétienne du XVI^e siècle (99,5 %) au XIX^e siècle. Mais si les exemples sont nombreux et sujets à variation, ce qu'il faut retenir, en revanche, c'est la persistance du monde rural et à dominante chrétienne. Dans les campagnes des *sandjak* de Trikala et de Ioannina (subdivisions de provinces), pour ne citer qu'elles, les populations chrétiennes dominant largement, de l'ordre de 82 % et 98 % respectivement. La mesure prise du rapport entre l'élément chrétien et musulman n'est pas isolée du contexte, puisqu'il constitue un indice visible d'une organisation économique et sociale complexe. Le caractère rural de la société grecque, que retient l'ouvrage comme axe privilégié, est nuancé par des phénomènes de mobilité d'origine commerçante et urbaine. Mais l'on regrettera que l'inventaire des colonies grecques en Italie, en Russie et ailleurs ne soit pas poussé plus loin.

Après avoir posé le cadre démographique, l'exposé sur l'économie prolonge l'ouvrage. Il se développe sur huit chapitres, dont chacun

est consacré à des aspects clé : ses grands secteurs – l'économie rurale et l'économie urbaine (S. Asdrachas, N. Karapidakis) –, la circulation des hommes et des biens (S. Asdrachas et Olga Katsiardi-Hering), les conditions politiques (S. Asdrachas, N. Karapidakis), l'artisanat (S. Asdrachas), le commerce (Traian Stoianovich, O. Katsiardi-Hering), le marché (T. Stoianovich), la consommation (Anna Mathaiou). L'économie dans les pays grecs est agricole par excellence, caractérisée par une production céréalière et complétée par la viticulture et/ou l'élevage, selon les régions. Les faits de production et d'échange s'analysent à travers une approche du politique : « Le politique n'est pas simplement un cadre de l'économique, mais, concernant l'Empire ottoman, il est une de ses principales conditions, surtout dans le domaine de la répartition du surplus » (p. 249). Une démarche qui donne une clé permettant d'ouvrir l'univers hellénophone. Et tout l'effort de la seconde partie de l'ouvrage consiste à préciser les modalités de la réalisation et de la répartition du surplus rural afin de mieux cerner les réalités complexes de la domination ottomane.

Envisagé à partir de sources diversifiées, le système d'imposition paraît complexe. Si l'on observe des variations spatiales dans la répartition des revenus (fiscaux et fonciers) – à l'intérieur d'une même province ou d'une province à l'autre –, on y trouve aussi des obligations fiscales qui ne s'appliquent qu'aux populations chrétiennes, comme la *hane* ou comme l'*ispence* (impôts qui n'affectent pas la production mais les individus) et d'autres, perçues par tous, comme la dîme, dont le mode d'acquittement favorise davantage les musulmans. Tout un comportement économique qui place la réalisation du surplus au cœur des rapports de domination.

L'imposition présuppose un surplus qui n'est pas constitué exclusivement du produit en nature mais de l'ensemble des disponibilités de l'économie rurale. À côté de la rente fiscale (comme la dîme), on trouve la rente foncière, ce droit du propriétaire de prélever une partie de la production réalisée sur sa terre mise en culture par un autre : terre appartenant à l'État, aux institutions pieuses, musulmanes et chrétiennes ou à des particuliers, chrétiens ou musulmans. Ce surplus, distribué par le

pouvoir civil à des particuliers (musulmans et/ou chrétiens) contre services, est absorbé par les villes. Alors que la production agricole se réalise dans la campagne, ce sont les citoyens, propriétaires fonciers rentiers du sol (timariotes musulmans, chrétiens), agents du pouvoir (*subachi*, responsables d'une circonscription administrative ; *emîn*, intendant ; *cadi*, juge ; *kethüda*, adjoints de certains hauts fonctionnaires ; *mühtesib*, inspecteurs des marchés, etc.), militaires, artisans, qui constituent les consommateurs privilégiés du surplus. Mais la ville aux fonctions administratives et militaire n'est pas le seul relais du pouvoir ; elle participe à la distribution spatiale des fonctions administratives et, du même coup, à la répartition des revenus à l'intérieur d'une même province : de la simple bourgade à la province (*eyalet* ou *beğlerbeğlik*) en passant par la plus petite circonscription administrative (*nâhiye*) et au *sandjak* pour, en fin de parcours, en référer au chef de l'administration centrale financière de Constantinople, le *defterdâr*.

Résumées ici à très grands traits, on perçoit les qualités d'un livre que l'on ne saurait épuiser en quelques lignes. Les travaux, bien conduits, reposant aussi sur des sources imprimées, font écho aux recherches de Nikolaj Todorov, Ömer Lutfi Barkan ou encore Basile Panagiotopoulos, entre autres. Avec cet ouvrage, nous disposons désormais d'une solide image du monde grec du XV^e au XIX^e siècle.

MAROULA SINARELLIS

Joseph E. Inikori

Africans and the Industrial Revolution in England. A study in international trade and economic development

Cambridge, Cambridge University Press, 2002, 576 p.

Le livre de Joseph Inikori est un ouvrage important, qui se situe dans le cadre des problématiques de l'industrialisation britannique. Il suscitera et relancera un certain nombre de débats. C'est un ouvrage de maturité, révélant une réflexion personnelle et la maîtrise d'un vaste ensemble de travaux d'historiens et d'économistes, qui présente une démonstration en

deux mouvements. Le premier (pp. 1-155), plus général, critique les diverses interprétations de la « révolution industrielle » anglaise pour mettre en avant le rôle du commerce extérieur comme variable exogène déterminante. Le second (pp. 156-472) essaie, à partir de l'historiographie et d'une somme de recherches personnelles, de démontrer que la stimulation qu'a constitué la croissance des exportations britanniques a reposé sur celle des marchés américains et africains, et donc, *in fine*, sur l'esclavagisme. Le lecteur superficiel se croira revenu à la thèse de l'ouvrage célèbre d'Eric Williams, *Capitalism and slavery* (1944). Cela n'est que très partiellement vrai. Car E. Williams écrivait dans une période (1940-1970) où l'analyse de l'industrialisation était dominée par les facteurs de l'offre : il cherchait à montrer que les profits tirés de la traite et de la production esclavagiste avaient permis l'accumulation primitive des capitaux nécessaires au financement d'une hausse du taux d'investissement industriel, processus dont les recherches ultérieures ont montré le peu de pertinence. En revanche, J. Inikori aborde son sujet dans une perspective plus moderne, celle des marchés extérieurs et du rapport demande interne/demande externe dans le cadre de la typologie des modèles de développement par substitution d'importations (ISI).

L'auteur du compte rendu est heureux de constater que l'approche de J. Inikori converge, en les enrichissant, avec certaines hypothèses explicatives qu'il avait proposées sur les mécanismes de l'industrialisation occidentale – en particulier sur deux points. D'une part, J. Inikori fait une longue analyse de la tradition historiographique (chap. 3), mais moins pour se situer dans la continuité d'un héritage commun que pour écarter toutes les explications, maintes fois répétées, qui lui semblent non pertinentes logiquement ou contraires à l'information factuelle. Il réfute les explications « technologisantes », dominantes entre la fin des années 1970 et la fin des années 1980, dont Joel Mokyr¹ a été l'un des derniers porte-parole, qui font tout démarrer à partir d'un progrès technique autonome, accidentel, dont le surgissement tiendrait du miracle. Il ne reprend néanmoins pas l'argument majeur contre cette approche, qui est que la croissance de longue durée du

xviii^e siècle ne peut s'expliquer par des changements qui n'interviennent que très progressivement à partir de la fin du siècle : sans doute est-ce parce qu'il ne discute pas préalablement la définition de ce dont il traite (industrialisation, croissance industrielle, révolution industrielle). Il expose la thèse du rôle moteur de l'agriculture exprimée dans un article fondateur par A. H. John et, plus subtilement, par Phyllis Deane et Arthur Cole², mais semble ignorer les travaux de Paul Bairoch dont le nom ne figure pas dans la bibliographie. Il les réfute par un argument original, mais vraiment peu convaincant, celui de la non-coïncidence des régions à agriculture progressiste du Sud-Est et des régions à forte croissance industrielle, en s'appuyant sur l'hypothèse d'une forte segmentation régionale, du fait de la faiblesse des transports entre régions, qui impliquerait des dynamiques autonomes de développement à ce niveau spatial d'analyse.

D'autre part, J. Inikori met en avant l'importance du commerce international. Il s'appuie sur des estimations récentes qui modifient le cadrage macro-économique³ et répond aux arguments contraires, sur la faiblesse du taux d'ouverture, en segmentant la demande, par secteur et par régions, pour conclure que les approches agrégées au plan national ne sont pas opératoires (p. 88). Mais son argumentation ne convainc pas totalement. Son originalité est toujours de privilégier l'argument de la segmentation des marchés régionaux. Il affirme, en s'appuyant sur des travaux récents de géographes, qu'il n'y a pas eu de marché national avant les chemins de fer, que les marchandises ne circulaient pas à l'intérieur de la Grande-Bretagne et que la production des trois grandes régions industrielles (Lancashire, West-Midlands et West-Riding du Yorkshire), largement exportée, n'était pas consommée dans les autres régions qui vivaient en autoconsommation. Cet argument paraît très exagéré en fonction de ce que l'on sait sur la révolution du commerce intérieur britannique. On pourrait argumenter le contraire avec une masse de travaux publiés à l'appui.

En revanche, on est en droit de poser un regard critique sur trois autres hypothèses de l'auteur. D'abord, J. Inikori fait un résumé

de l'histoire économique anglaise sur la très longue durée (1066-1850), selon une division en deux périodes séparées par la césure de 1660 (chap. 2). Il affirme qu'il faut remonter non à la fin du XVII^e siècle, mais au Moyen Âge pour comprendre l'industrialisation. Certaines discussions semblent stériles, comme celle sur le PNB par tête en 1086, car le problème n'est pas la précision de la mesure, mais l'absence de signification pour une économie qui n'était guère de marché. L'auteur adopte cette perspective très longue parce qu'il se situe dans une approche politico-institutionnaliste à la Douglas North. Mais l'on perd d'autant plus en rigueur d'analyse que l'on élargit le champ temporel. Avec des raisonnements portant sur les évolutions structurelles, *a fortiori* sur celle des institutions, on peut tout affirmer sans preuve ni contradiction possible. Que l'évolution des institutions politiques dans les siècles antérieurs ait été un élément majeur permettant le développement de la production industrielle (p. 35) peut être affirmé de manière très générale. Cela ne fait néanmoins guère avancer l'analyse tant on est à un niveau extrême de généralités. On reconstruit logiquement une chaîne très longue de causalités reposant sur une vision téléologique et linéaire de l'histoire, en écartant d'emblée l'idée que les institutions politiques évoluent sous la pression des changements socio-économiques. Que l'influence politique des négociants britanniques liés à l'Amérique infléchisse la politique commerciale et coloniale des XVII^e et XVIII^e siècles est vrai, mais pas spécifique de leurs institutions politiques nationales : il en allait de même en France. Que l'existence des marchés américains et africains ait été le fruit de la politique du gouvernement anglais, résultat de tout l'environnement socio-politique entre 1086 et 1660 (p. 86), paraît en revanche tiré par les cheveux (certes s'il n'y avait pas eu Guillaume le Conquérant, l'histoire anglaise aurait été autre) : on restera méfiant devant cette logique, tant elle laisse prise à une intrusion de l'idéologie.

Ensuite, pour J. Inikori, *seul* le commerce international a joué un rôle moteur. Ce raisonnement tombe sous le coup de la critique de toutes les explications monocausales dont on a discuté durant plus d'un siècle. Il est impos-

sible de ne pas tenir compte des travaux qui mettent en évidence la croissance de la demande intérieure, l'augmentation des niveaux de vie entre la fin du XVII^e et celle du XVIII^e siècle, le changement de rapport aux objets ou les progrès de la commercialisation, sans parler de pistes plus récentes, comme le recouvrement de deux types de croissances.

Enfin, pour l'auteur, l'industrialisation et son rapport au commerce international sont un processus spécifiquement anglais. Mais l'une et l'autre sont européens. S'il est bien sûr indispensable de situer le processus d'industrialisation dans son rapport à l'extérieur, il faut le penser dans le cadre du mode d'intégration des économies européennes, américaines, asiatiques et africaines et au sein d'un système économique international en formation, dominé au XVIII^e siècle par une bipolarité Grande-Bretagne/France. On ne peut étudier le couple économies dominantes/économies dominées, Grande-Bretagne *vs* économies américaines et africaines, sans évoquer les autres pays européens, car la capacité de la Grande-Bretagne à augmenter ses débouchés aux Amériques n'a pas été le seul résultat de la dynamique des économies de plantation, mais surtout celui de sa capacité à prendre des parts de marchés à ses concurrents.

La seconde partie de l'ouvrage est construite sur les conclusions de la première, et les nuances que l'on a apportées à l'une affaiblissent donc l'autre. Elle postule que la Révolution industrielle anglaise est la conséquence de la croissance du commerce atlantique. Il reste à expliquer le moteur de cette croissance, soit la traite et la production fondée sur l'esclavage (p. 156). Cette nouvelle démonstration fait l'objet de quatre chapitres comprenant chacun une masse d'informations provenant de la littérature ou de recherches originales. J. Inikori tente de mesurer l'importance de la traite faite par les Britanniques entre 1600 et 1850, reprenant de manière critique les estimations pour les colonies britanniques d'Amérique au XVIII^e siècle (Roger Anstey, Jay Coughtry, David Richardson), y ajoutant les esclaves vendus dans les colonies hispaniques ou françaises et tenant compte des navires britanniques naviguant sous un faux pavillon (hollandais ou français). Il aboutit plutôt, semble-t-il, à une

estimation haute (chap. 5). Puis l'auteur met en œuvre des résultats nouveaux, obtenus au prix d'une recherche archivistique considérable (chap. 6). Il vise à prouver l'importance de la croissance maritime en matière d'emplois créés – en tenant compte de la construction navale – dans la croissance de l'économie britannique. Ce point acquis, J. Inikori cherche à démontrer l'importance de la traite et des trafics commerciaux qui lui sont liés dans l'activité de la marine britannique. La thèse ne rencontrera pas d'objection majeure puisque l'américanisation du commerce au XVIII^e siècle est un fait bien établi. Le lecteur trouvera, au fil du texte, de remarquables analyses sur la pratique du Floating Factory (navires qui restent stationnés en mouillage permanent sur la côte africaine et forment un comptoir fixe), le coût des navires, leur durée de vie, la décomposition du coût des navires, etc. Mais l'auteur ne parvient pas *in fine* à proposer une estimation chiffrée globale.

J. Inikori vise ensuite à montrer que les services bancaires et financiers ont été très importants pour la croissance du PNB au XVIII^e siècle, ce qui, sans être nouveau (la « révolution commerciale » et la « révolution financière »), est sûrement vrai car l'industrialisation est un processus d'augmentation parallèle des activités secondaires et tertiaires. Il affirme ensuite que leur développement a eu comme principal moteur le commerce des esclaves et des marchandises liées à l'économie esclavagiste parce que l'ampleur du risque et des besoins en capitaux y était très supérieure à ce qu'elle était dans les autres secteurs. On savait, depuis R. Davis, que le commerce extérieur était le secteur le plus capitalistique. J. Inikori apporte encore ici une moisson d'informations neuves, par exemple sur le rôle majeur du crédit et sur le développement des assurances. Mais ce chapitre n'aboutit pas à une évaluation chiffrée, sans doute impossible. Il n'ébranle pas des preuves du contraire, comme l'importance de l'East India Company, puis des emprunts publics et enfin, à partir des années 1780, des titres privés dans le développement du marché financier (chap. 7). Les deux derniers chapitres traitent du rapport entre les matières premières produites par les Africains et la croissance industrielle britan-

nique, puis de l'importance des marchés atlantiques pour cette même croissance. On ne discutera pas en détail l'argumentaire pour ne pas allonger démesurément le compte rendu : ils présentent les mêmes qualités que les précédents, et sans doute les mêmes limites.

Ainsi l'ouvrage apporte-t-il une masse de réflexions et d'informations qui vont en faire un ouvrage de référence, en particulier sur la traite, le commerce tricontinental du XVIII^e siècle, les pratiques de navigation, l'industrie britannique. Mais l'objectif de son auteur était plus ambitieux. Il estime avoir démontré que la révolution industrielle britannique et, donc en conséquence, toute l'industrialisation occidentale, a été fondée *uniquement* sur l'esclavage et l'exploitation de la main-d'œuvre africaine. Sur ce point, l'ouvrage n'emporte pas vraiment la conviction et ne clôt pas définitivement les interrogations sur l'industrialisation pour au moins trois raisons. D'abord, il faut distinguer entre condition nécessaire, condition suffisante, condition permissive. On ne peut évoquer une somme d'arguments en les cumulant, alors qu'ils sont pertinents pour des époques différentes. Ainsi, si l'auteur juge bon de remonter l'histoire britannique jusqu'en 1086, l'implication des Anglais dans la traite et la plantation est tardive par rapport à d'autres pays européens. Ensuite, la naissance de l'industrie cotonnière est un processus de substitution d'importations en provenance d'Asie, et la matière première ne vient des plantations esclavagistes américaines qu'à partir de 1800 : ce secteur leader n'est donc que tardivement lié à l'exploitation des Africains. De même, à partir de 1820, les activités bancaires et financières britanniques sont de moins en moins liées à l'économie esclavagiste sucrière ou cotonnière.

Enfin, la critique la plus importante porte sur la logique. J. Inikori ne tient guère compte de la complexité de chaque analyse et résume le tout en une suite de syllogismes : l'industrialisation s'explique par le commerce international, dont la croissance est dépendante de celles des autres économies dans le monde, donc de l'esclavage. Mais en fait, cette transitivité est illusoire. Malgré ses efforts, J. Inikori ne peut parvenir aux indispensables évaluations chiffrées de l'importance des différents facteurs qu'il lie dans une chaîne de causalité.

En effet, si le commerce international explique 40 à 60 % de la croissance du PNB britannique (proportion sans doute très exagérée pour le XVIII^e siècle), si le commerce avec l'Afrique et les Amériques n'est à l'origine que de 60 % de la croissance commerciale britannique (plus sans doute au XVIII^e, moins sûrement au XIX^e) et si l'esclavage n'est pas responsable de la totalité du commerce américain..., l'effet causal sera en fin de compte dilué (0,5 x 0,6 x...). Nous en concluons que le système de production esclavagiste a eu son rôle à jouer dans le développement occidental (et pas seulement britannique, car il faut envisager le processus d'industrialisation à l'échelle européenne), mais en se combinant à un ensemble d'autres facteurs de développement.

PATRICK VERLEY

1 - JOEL MOKYR (éd.), *The economics of the industrial revolution*, Savage, MD, Roman and Littlefield, 1985, et « Evolutionary biology, technological change and economic history », *Bulletin of economic research*, 43, 2, 1991, pp. 127-149.

2 - A. H. JOHN, « Aspects of English economic growth in the first half of the eighteenth century », *Economica*, 28, 1961, pp. 176-190; PHYLLIS DEANE et ARTHUR COLE, *British economic growth 1688-1959: Trends and structure*, Cambridge, Cambridge University Press, 1962.

3 - PATRICK K. O'BRIEN et STANLEY L. ENGERMAN, « Exports and the growth of the British economy from the glorious revolution to the peace of Amiens », in B. L. SOLOW (éd.), *Slavery and the rise of the Atlantic system*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

Hinnerk Bruhns (dir.)

Histoire et économie politique en Allemagne de Gustav Schmoller à Max Weber
Paris, Éditions de la MSH, 2004,
XIII-306 p.

L'ouvrage rassemble une série de treize communications présentées au séminaire « L'histoire de la pensée économique en Allemagne au XIX^e et XX^e siècles » dirigé par Hinnerk Bruhns à l'École des hautes études en sciences sociales entre 1996 et 1998. Gustav Schmoller et Max Weber sont au centre de la

réflexion, mais bien d'autres auteurs, à la croisée de l'histoire, de la politique et de l'économie, sont présents avec Karl Bücher, Karl Marx ou Werner Sombart. D'autres communications examinent des problèmes spécifiques comme le débat sur le calcul économique ou le statut de l'économie politique en Allemagne de l'Est.

Ces contributions, dont la richesse déborde ce compte rendu, donnent une image renouvelée de l'école historique. L'ouvrage choisit résolument de s'en tenir au contexte allemand : il ne faut pourtant pas oublier qu'au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, l'école historique essaie en Italie, aux États-Unis, mais aussi en France et en Grande-Bretagne). On regrettera que son effacement ne soit pas pris à bras-le-corps : comment une école qui a une telle audience internationale a pu s'effondrer aussi complètement après 1918 ? Certes le développement de ce qui deviendra – mais pas avant 1945-1950 – l'économie néo-classique joue son rôle, mais on aimerait en savoir plus sur l'impact des divisions internes ou sur l'impact de la montée du nazisme et ses conséquences sur le monde scientifique (exil, mutisme, etc.).

Les deux grands noms figurant dans le titre peuvent servir de fil directeur pour saisir les significations multiples que véhicule le label « école historique » allemande. Prenons pour point de départ la manière dont Rüdiger von Bruch (p. 45) rapporte le programme de Schmoller dans les *Principes d'économie politique* : « La science de l'économie nationale se propose de dresser un tableau complet de l'économie, un tableau des phénomènes économiques selon l'espace et le temps, selon l'étendue et la chronologie historique ; elle le fait en soumettant les perceptions à la pensée comparative et discriminante, en testant la solidité des faits perçus, en ordonnant les observations exactes selon les similitudes et les différences dans un système de concepts, et finalement en s'efforçant de concevoir ce qui a été ainsi ordonné sous une forme de régularités typiques et d'une relation continue de causalité. » Ce passage permet de tordre le cou à l'idée selon laquelle l'école historique aurait été a-théorique : Schmoller ancre son approche sur des faits stylisés obtenus par la méthode

comparative et sur une classification raisonnée pour donner lieu à des relations de causalité. Mais il apparaît clairement qu'il ne souhaite pas que la recherche causale éclipse les dimensions historiques et sociales dans lesquelles sont « encastrées » les relations économiques.

L'article de Birger Priddat insiste, quant à lui, sur le fait que l'économie politique de Schmoller, à l'instar de ce qu'il en était en France et en Angleterre, est une science morale et politique. Schmoller en fournit d'ailleurs la traduction institutionnelle en participant activement à l'élaboration des lois sociales de l'État prussien. B. Priddat met ainsi l'accent sur le fait que si la base théorique de Schmoller ne différerait pas de celle de l'économie classique anglaise, elle s'en démarquait en faisant porter l'accent sur la dimension institutionnelle – laquelle n'était cependant pas ignorée des Smith, Say et Sismondi – de telle manière que l'on peut dire avec l'auteur que Schmoller offre l'originalité de prendre en compte les ressources culturelles.

Quelle est la place de Marx dans un contexte intellectuel où l'on accorde une dimension historique et éthique à l'économie politique ? On sait la distance que Marx prenait face aux visions éthico-sociales de l'économie ; les contributions ne disent rien de la manière dont il faisait intervenir l'histoire dans sa critique de l'économie politique classique, mais elles soulignent l'importance que l'œuvre de Marx a eu pour l'école historique, comme c'est le cas de Weber qui le cite dans le *syllabus* de son cours de théorie économique de 1898 et qui y fait référence dans l'éthique protestante. De même, Marx est central pour comprendre la position de Sombart vis-à-vis de Schmoller. En étudiant la genèse de *Der Modern Kapitalismus*, l'article de Friedrich Lenger souligne l'importance donnée par Sombart à la dimension théorique de l'historisme de Marx ainsi qu'à la dimension intéressée des comportements sociaux.

Le dialogue avec Marx et avec l'école autrichienne (Carl Menger, Eugen von Bohm-Bawerk, Friedrich von Wieser) introduit à la question du lien entre histoire et théorie économique au travers de ce que Weber appellera l'idéal-type et Joseph Schumpeter les faits stylisés. On le voit avec le concept de capitalisme

dès lors que celui-ci est considéré comme la marque d'une époque, d'un esprit résumant le problème auquel doivent faire face ceux qui – sociologues, historiens et économistes comme Eberhard Gothein – cherchent à fournir un diagnostic sur le présent en termes de *Kulturgeschichte*. Étroitement lié à ce problème, ainsi que le montrent Beate Wagner-Hasel et Hinnerk Bruhns, prend place le débat sur l'économie antique entre, notamment, Weber, Bücher et Eduard Meyer. S'appuyant sur le fait que le travail de Weber sur l'économie antique est contemporain de celui sur le capitalisme moderne et de la polémique avec Lujo Brentano sur la signification de la loi de l'utilité marginale, H. Bruhns fait apparaître l'importance de ce débat : Weber cherche à montrer aux historiens et aux théoriciens comment analyser un système social – le capitalisme antique ou capitalisme de la rente.

Un passage de l'article de 1908 contre Brentano met d'ailleurs en évidence la complexité du rapport de Weber à Schmoller : « Les théorèmes qui constituent la théorie spécifiquement économique non seulement ne représentent pas [...] la "totalité" de notre science, mais ils sont uniquement un [...] moyen pour l'analyse des relations causales de la réalité empirique. Dès que nous voulons appréhender cette réalité elle-même dans ses éléments qui ont une signification culturelle et l'expliquer de façon causale, la théorie économique se révèle bientôt être une somme de concepts idéal-typiques » (p. 203). La dimension historique est présente chez les deux auteurs, mais la dimension théorique est bien plus clairement affirmée chez Weber que chez Schmoller : la théorie économique ou *Wirtschaftssoziologie* est conçue par Weber comme une série d'idéal-types destinés à faire des imputations causales dans des cadres historiques spécifiés.

Le dernier article, au parfum provocateur, de Hansjörg Siegenthaler, insiste sur la dimension anhistorique de la théorie de l'action telle que la revendique une pensée économique construite sur le socle du comportement rationnel d'acteurs se coordonnant grâce aux seuls prix relatifs. Néanmoins, l'auteur souligne qu'après le tournant culturaliste de la théorie économique – tournant qui fait que l'on se pré-

occupe de ce que sait ou ne sait pas l'acteur, de ce qu'il sait de ce qu'un autre acteur sait, etc. – et le développement d'une approche évolutionnaire du changement institutionnel, les voies de l'histoire et de la théorie économique sont parallèles, sinon convergentes.

L'ouvrage vient donc à point nommé pour réactiver la dimension historique de l'économie politique que les développements contemporains pourraient faire perdre de vue à ceux qui ne voient plus dans l'économie que des problèmes techniques, traités mathématiquement, définissant les conditions logiques d'une pure coordination marchande.

PHILIPPE STEINER

Claire Lemerrier

Un si discret pouvoir. Aux origines de la chambre de commerce de Paris, 1803-1853
Paris, La Découverte, 2003, 408 p.

Issu d'une thèse remarquée, ce livre s'inscrit de manière originale dans le mouvement de renouveau des études consulaires. Il y a en effet bien des manières d'écrire l'histoire des chambres de commerce. Pendant longtemps, à la façon des anciennes thèses de droit ou des érudits locaux, on s'est contenté d'en décrire la création, la composition et les activités. Plus récemment, et l'approche est autrement stimulante, on y a vu des lieux d'expression des intérêts économiques locaux, le développement d'un territoire dépendant de la capacité de la chambre à mettre sur pied les services collectifs dont les entreprises ont besoin et à faire converger leurs stratégies. C'est cependant un tout autre parti qu'a choisi Claire Lemerrier : en s'appuyant sur les archives inédites de la chambre, elle a étudié son fonctionnement comme institution (méthodes de travail, stratégies de ses membres, interactions avec le gouvernement et les institutions concurrentes) afin de montrer comment, dans le demi-siècle qui a suivi sa fondation, elle s'est trouvée au cœur de multiples tentatives de régulation économique, du Code de commerce à la question de l'apprentissage. Au demeurant, et c'est ce qui fait sa force, l'analyse ne sépare jamais les transformations de la

chambre de l'évolution des besoins de l'État et du mouvement spontané d'organisation des professions.

En supprimant les corporations et en interdisant les coalitions, la Révolution a enlevé toute légitimité aux corps intermédiaires, laissant face à face l'individu et l'État. Il en a résulté un déficit d'institutions de régulation de l'économie. Cependant, les nécessités d'une bonne administration et, d'abord, le besoin d'information ont poussé l'État à mettre en place toutes sortes de commissions et de conseils. D'où la création des chambres de commerce, en province en 1802 et à Paris en 1803. Elles sont certes définies comme de simples organes consultatifs et non représentatifs, mais leurs attributions doivent moins à la loi qu'à la pratique et leur rôle se construit « dans une tension permanente entre demande de représentation et demande d'expertise ».

Sans grands moyens et contrainte à une discrétion dont elle fait une vertu, la chambre parisienne conquiert cependant rapidement un rôle d'intermédiaire irremplaçable entre le gouvernement, qui lui soumet les questions économiques qu'il ne sait comment traiter, et le monde des affaires, dont elle filtre les réclamations. Son efficacité à la fois comme conseiller économique gouvernemental et groupe de pression tient à son aptitude à s'insérer dans les circuits de décision en jouant sur les lacunes en matière d'information économique du parlement comme du Conseil d'État où elle sait trouver des relais et faire accepter ses positions, alors que l'échec du Conseil du commerce, qui témoigne de « l'impossibilité d'une représentation nationale du monde des affaires » lui laisse un large espace d'action. Elle s'explique aussi par la carrière de ses membres dont beaucoup, liés de surcroît par des relations de famille et d'affaires, cumulent les mandats dans les institutions parisiennes (Conseil général de la Banque de France, conseil d'escompte, conseil municipal, tribunal de commerce), ce qui fait de la chambre une sorte de « club informel » au sein duquel circule l'information sur la situation de l'économie parisienne.

C. Lemerrier montre bien que toute l'histoire de la chambre se joue dans le rapport changeant aux notions d'intérêt, de représentation et d'expertise. D'abord composée de

grands négociants capables de s'élever au-dessus de leur spécialité, elle privilégie le travail en séance où la délibération permet de dégager un consensus à partir des informations tirées des sources imprimées. Refusant de s'identifier à une base commerçante divisée en professions aux revendications particulières, elle bâtit sa légitimité sur sa capacité à formuler l'intérêt général du commerce et multiplie les débats de principes sur le droit commercial. Elle justifie cette conception de son rôle par l'adhésion à un libéralisme qui doit beaucoup à Dupont de Nemours et s'articule sur l'opposition entre « commerce » et « commerçants ». C'est là ce qui fonde son refus intransigeant et unanime des projets de rétablissement des corporations comme de la multiplication des règlements locaux en marge de la loi.

À partir de 1820, l'identité de la chambre se transforme progressivement. L'augmentation du nombre des questions (droits de douane, chemins de fer, spéculation, qualité des produits...) où elle ne peut formuler un avis qu'en s'informant auprès des représentants du secteur concerné la conduit à organiser la confrontation des intérêts devant des commissions spécialisées qui se substituent de plus en plus au travail en séance. Ce qui, à la fois, légitime l'expertise professionnelle et favorise l'expression des intérêts sectoriels, alors même qu'elle est de plus en plus confrontée à des groupes d'intérêts structurés, notamment les chambres syndicales patronales. Le recul de la méfiance à l'égard de la représentation des intérêts particuliers est inséparable de la conversion de la chambre à la notion de services aux commerçants et surtout de l'élargissement progressif de son recrutement, qui débouche, en 1852, sur la représentation en son sein des secteurs d'activité en fonction de leur importance ; ce qui la conduit à poser, chose jusqu'alors impensable, la question de la représentativité. Cette évolution n'est d'ailleurs pas sans influence sur le pragmatisme croissant de ses prises de position, surtout en matière douanière.

Alors que ses méthodes de travail font une place croissante à l'enquête, elle continue pourtant de refuser de se faire statisticienne, et ce malgré les demandes réitérées d'une administration que l'élaboration des premières lois sociales oblige à « s'informer pour réfor-

mer ». Ces réticences tiennent à la fois aux divergences sur ce qu'est une statistique, à l'incertitude sur la définition de l'industrie parisienne, au flou de la notion de patron et à la confusion entre enquête et pétition. C'est la révolution de 1848 qui entraîne une véritable rupture puisque la conjoncture amène la chambre à lancer une enquête statistique sur l'industrie à Paris. Fondée sur une information recueillie auprès des industriels sur la base d'un bulletin par entreprise, elle réalise un dénombrement systématique qui fait ressortir la diversité des activités parisiennes et l'importance de la petite industrie, éclaire la condition ouvrière, minimise les liens de subordination entre employeurs et salariés et souligne la profondeur de la crise. Cette enquête dont la réalisation s'est étalée sur deux ans est « le produit de négociations multiples » et reprend les catégories propres des acteurs. En retour, elle devient un modèle pour les enquêtes ultérieures de la Statistique générale de la France qui en adopte les principes de classification (le métier plutôt que la branche). C'est parce qu'elle conjugue collecte de l'information auprès des intéressés et volonté d'objectivité qu'elle a été bien accueillie. Couronnée par le prix Montyon de l'Académie des sciences, elle renforce la crédibilité de la chambre et la légitime comme interlocuteur privilégié du gouvernement.

En somme, tout au long de ce demi-siècle, la chambre s'est affirmée comme détentrice de savoirs économiques indispensables à la régulation de l'économie, mais leur nature s'est modifiée en raison de l'évolution de sa composition et de ses méthodes de travail qui l'ont conduite, tout en continuant d'affirmer une prétention à la généralité, à accepter les notions de représentation des intérêts et d'expertise professionnelle.

JEAN-CLAUDE DAUMAS

Carole Christen-Lécuyer

Histoire sociale et culturelle des caisses d'épargne en France, 1818-1881
Paris, Economica, 2004, 694 p.

Préfacé par André Gueslin, l'ouvrage de Carole Christen-Lécuyer présente une étude

nationale des caisses d'épargne, de la fondation de la Caisse de Paris à la création du système de caisses postales. Après une vue d'ensemble sur l'origine et le développement des caisses d'épargne à Paris et en province, l'ouvrage s'articule autour de trois thèmes : les fondateurs-administrateurs, les déposants et l'intervention de l'État.

Les caisses d'épargne étaient initialement des projets philanthropiques, et elles se développèrent dans un contexte marqué par des transformations tant démographiques (l'allongement de la durée de vie) qu'économiques (l'apparition d'une classe de travailleurs salariés non propriétaires). D'abord pour moitié autonomes, elles furent créées sur le modèle de la caisse de Paris, avec un statut incertain se rapprochant de la société anonyme. La loi organique de 1835 clarifia leur nature désormais d'utilité publique, et plus de trois quarts d'entre elles devinrent progressivement des institutions municipales. Leur nombre amorça alors une croissance rapide, bien qu'irrégulière, passant de 159 caisses (et 55 succursales) en 1835 à 554 caisses (et 904 succursales) en 1881. Les fondateurs et administrateurs étaient en général le reflet des élites économiques locales et considéraient pour la plupart que le comportement de l'ouvrier, et non la modicité de son salaire, était responsable de son faible niveau d'épargne. Ce regard de classe les portait à voir dans les caisses une institution éducative et morale, un moyen de soustraire le peuple à ses mauvaises habitudes – le jeu et l'alcool – et de lui inculquer les idées d'ordre et de propriété.

L'essentiel des dépôts collectés étaient placés sous forme de rentes sur l'État. Ce manque de diversification du portefeuille rendait les caisses d'épargne vulnérables aux fluctuations des rentes, à la hausse (l'acquisition de rentes ne permettait alors pas à la caisse de payer un taux fixe sur les dépôts) comme à la baisse (les dépôts remboursables sur demande plaçaient les caisses rapidement en situation d'illiquidité). Du fait de ce risque d'actifs, les caisses furent très tôt demandeuses d'un dispositif prudentiel, et c'est à cet effet que fut mis en place, en 1829, le fonds fixe garanti par l'État : un compte courant leur fut désormais ouvert au Trésor – puis à la Caisse des dépôts et consignations à partir de 1837 – et rémunéré

par des taux d'intérêt déterminés par le ministre des Finances. Les retraits massifs des dépôts durant les crises de 1848 et de 1870-1871 déstabilisèrent ce dispositif et asséchèrent la liquidité du Trésor, lequel fut contraint, afin d'honorer ses dépenses courantes et d'intérêt, de bloquer partiellement le fond de garantie et d'autoriser les caisses à suspendre leurs paiements.

L'étude de la répartition sociale et des pratiques des déposants constitue le point fort de l'ouvrage. La pénétration du livret est incontestable. Elle touche une clientèle certes diversifiée mais de moins en moins ouvrière malgré la prolétarianisation de la société durant la période. Le siècle est par ailleurs marqué par la féminisation de la domesticité, ce qui, associé à l'assiduité des femmes à se rendre aux caisses d'épargne, explique la surreprésentation des domestiques par rapport aux ouvriers. Une fois mariées, les femmes étaient, selon le code bonapartiste, civilement incapables et devaient avoir l'autorisation du mari pour ouvrir un livret de caisse d'épargne ou en demander le remboursement. Toutefois, la tolérance dont faisaient preuve les directeurs des caisses permettait aux femmes d'accéder à une certaine autonomie financière. Le vote de l'article 6 de la loi de 1881 valide tardivement cette émancipation et reconnaît aux femmes mariées la possibilité de retirer librement leurs dépôts. Enfin, la nomenclature des « professions diverses » regroupe une population issue de la bourgeoisie et des classes moyennes. Attirée par la relative sécurité du placement et soucieuse de diversifier son épargne, notamment en province où le système de banques commerciales avec succursales est encore peu développé, cette population aisée fut de plus en plus présente dans les caisses. De plus, nombreux étaient les bourgeois qui, contournant ainsi la réglementation sur le montant maximum des dépôts, ouvraient un compte au nom de leur femme ou de leurs enfants. Les versements hebdomadaires ou mensuels d'un montant élevé témoignent de l'existence d'une clientèle aisée. Néanmoins, la faible densité géographique du réseau des caisses d'épargne augmentait les coûts de transaction (transport) et d'opportunité (temps d'attente, perte de journée de travail); elle contraignait alors les classes ouvrières (du monde agricole comme de

l'industrie) à s'y rendre peu fréquemment mais pour des sommes relativement importantes.

La part croissante de la classe aisée dans les caisses d'épargne – si l'on excepte celle de Paris – constitue, selon C. Christen-Lécuyer, un « détournement » de l'objectif initial de l'institution. L'attitude des directeurs à cet égard est ambiguë. Certains y voient effectivement un abandon du projet philanthropique. D'autres y perçoivent plutôt une manière d'augmenter la marge d'intermédiation. Ces deux points de vue étaient-ils incompatibles ? La question mérite réflexion.

Par un renversement du processus d'ascension sociale, les caisses d'épargne font partie de ces innovations institutionnelles en faveur des plus humbles qui attirent des catégories plus aisées. Ce détournement d'un service initialement destiné aux classes modestes (premier cas) doit être clairement distingué du détournement de ces mêmes classes du service en place (second cas). Dans le premier cas, l'augmentation en termes absolus ou relatifs de la population aisée ne conduit pas nécessairement à l'exclusion de la population modeste, laquelle peut continuer à augmenter en termes absolus. Non seulement l'acceptation des classes aisées n'exclut pas les classes modestes, mais elle permet même d'opérer des subventions « croisées ». En ce qui concerne les caisses d'épargne, de telles subventions sont prélevées sur les gros dépôts grâce à l'intermédiaire des marges d'intermédiation que les caisses en retirent ; elles permettent alors de financer les frais de gestion plus importants liés à la tenue de la multitude de comptes d'un faible montant. Les chiffres donnés par l'auteur (pp. 451-454) les rendent particulièrement tangibles et montrent clairement que les petits livrets représentent beaucoup plus en nombre qu'en capital : en effet, le pourcentage du nombre des petits livrets s'élève à près de 70 %, tandis qu'ils représentent moins de 30 % de l'ensemble du montant global des livrets. Le croisement de subventions est bien perçu par certains contemporains qui souhaitaient, *via* l'augmentation du plafond des dépôts, attirer les « déposants aisés pour pouvoir effectuer, sans trop de sacrifices, les opérations qui se rapportent aux petits dépôts » (p. 396).

Un autre type d'innovation à caractère social, dont il est d'ailleurs question à la fin de l'ouvrage concernant leur financement, permet d'illustrer le second cas dans lequel l'exclusion est effective. Il s'agit des habitations sociales, du moins celles conçues avec talent et dont l'intégrité architecturale fut préservée, au nombre desquelles peuvent être mentionnées les unités d'habitation de Marseille construites par Le Corbusier. Commanditées par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, ces unités permirent de loger dans d'excellentes conditions les employés aux revenus modestes. Leur mise en vente par l'État offrit par la suite aux classes plus aisées l'opportunité de les acquérir à un prix qui devint progressivement dissuasif pour les ménages modestes. Ainsi, certaines institutions sociales demeurent exclusives et nécessitent un « clôturage » des droits sociaux protégeant les classes modestes de la demande du marché. D'autres en revanche peuvent accepter une population plus aisée, et ce d'autant plus que celle-ci accepte de payer des subventions croisées, comme le montre l'expérience des caisses. Le détournement des caisses de leur projet initial uniquement destiné aux plus modestes ne constituait donc pas en soi un échec. Comme semble d'ailleurs le suggérer C. Christen-Lécuyer, l'échec relevait de la question du rapport salarial (pp. 443-445) et de l'organisation du système de protection sociale de l'époque (pp. 460-462). Car, du fait de la difficulté de dégager une épargne suffisante et du manque d'organismes mutualistes, les caisses ne permettaient pas de rendre viable à la fois un système d'assurance chômage et de maladie – afin de faire face aux dépenses imprévues et immédiates – et un système de retraite – afin de prévoir les dépenses futures.

LAURENT LE MAUX

Gérard Chastagnaret

*L'Espagne, puissance minière
dans l'Europe du XIX^e siècle*

Madrid, Casa de Velázquez, 2000, 1170 p.

Ce gros ouvrage témoigne de la vitalité de la recherche française dans le domaine de l'his-

toire économique espagnole et de l'influence qu'a exercé sur elle Jordi Nadal. L'ouvrage s'inscrit dans le temps long de l'histoire du XIX^e siècle. Il embrasse la période qui va de la fin du XVIII^e siècle jusqu'en 1913. Il combine deux problématiques principales : celle du rôle de la mine et des capitaux étrangers dans l'histoire économique de l'Espagne, et celle, plus générale, de l'histoire des matières premières, replacée dans un cadre européen. Gérard Chastagnaret a mis au service de ces deux interrogations une érudition sans faille et une quête archivistique obstinée. La lecture de l'ouvrage permet, par touches successives, de comprendre le fonctionnement d'un système de production original et les logiques de comportement d'une multitude d'acteurs.

G. Chastagnaret propose une périodisation parfaitement claire et articulée à la fois sur l'histoire économique de l'Europe et sur celle de l'Espagne. Le livre s'organise autour de trois dates : 1840, 1860, 1880. La première période, jusqu'en 1840, est marquée par la survivance des traditions héritées de l'État moderne et par des « carences structurelles », qui rendent impossible la formation d'un « véritable capitalisme minier ». Les années 1840-1860 forment une « période de transition », très finement évoquée. La législation demeure archaïque, les capitaux sont « distraits de la mine par la construction ferroviaire », qui elle-même s'oriente plutôt vers le développement des relations interurbaines que vers la desserte minière ; les marchés extérieurs, européens en particulier, ne sont encore qu'inégalement « fortifiés » par l'industrialisation. Pourtant des mutations majeures s'esquissent. Le développement de la construction urbaine, particulièrement en France, offre des opportunités nouvelles pour des produits tels que le plomb et le zinc. La gestion des mines détenues par l'État est soumise à une sévère autocritique. Celui-ci s'oriente peu à peu vers la solution de la cession des mines de Rio Tinto et d'Ardayanes, qui exigent, pour se développer, des investissements massifs, tout en conservant le contrôle de la mine de mercure d'Almaden. Les investissements privés ont pourtant été durant cette période une source d'illusions pour beaucoup d'investisseurs espagnols et de vaines spéculations pour

de nombreux étrangers. Les quelques réussites, comme celle de la Tharsis Sulphur Cy, passent par un investissement important, en matière d'équipement ferroviaire en particulier.

De fait, les années 1860-1913 sont marquées par une « mainmise étrangère ». Les marchés furent porteurs, mais très dépendants dans leur essor de conjonctures diverses suivant les produits. La fortune des producteurs de plomb et de zinc dépendait de la conjoncture immobilière française et européenne, celle des producteurs de cuivre des rythmes de développement des applications de l'électricité, celle des producteurs de pyrite de la conjoncture chimique. Ce furent majoritairement des entreprises étrangères qui surent précocement mettre en œuvre des méthodes de production de masse et des systèmes de transport cohérents pour répondre à ces opportunités. Toutes les grandes entreprises, sauf deux, étaient en place avant les années 1880. Les rythmes et la nature de leurs investissements sont analysés avec précision. C'est là, nous a-t-il semblé, l'un des accomplissements les mieux achevés et les plus neufs de l'ouvrage. Jusqu'en 1880, les investissements extensifs dans les transports et les mines dominaient. Dans les années 1880, se produisit un sérieux ralentissement, particulièrement dans les chemins de fer. Les investissements productifs concernèrent les fonderies et des installations destinées à accroître la productivité et à réduire les coûts. La reprise des investissements, esquissée dans les années 1890, fut entravée dans son essor par des signes de plus en plus clairs d'épuisement des gisements. En fait seuls les producteurs de plomb et de zinc parvinrent à obtenir des gains de productivité significatifs. Les secteurs exportateurs utilisèrent des procédés de production à haut rendement de travail, alors que les houillères et la sidérurgie, qui travaillaient pour le marché national, eurent bien davantage recours à l'utilisation du facteur travail. Dans ce secteur, le renforcement de la protection douanière n'a pas donné un avantage de coût décisif aux entreprises espagnoles.

Dans le domaine de l'histoire financière, G. Chastagnaret s'intéresse principalement à l'évolution des profits. Les sociétés minières sont marquées par deux traits : une forte renta-

bilité associée à des risques élevés. « Les profits, écrit-il, ne sont pas une manne largement dispensée. Ils sont obtenus par les entreprises d'une manière très sélective. » L'auteur insiste sur l'importance des taux de profit, calculés par rapport au capital nominal des actions, des grandes sociétés étrangères telles que Tharsys, Pennaroya, Orconera Iron Ore Cy, Rio Tinto et, plus encore, l'Asturienne des Mines. Mais, faute d'une documentation suffisante, il ne porte qu'une attention limitée aux stratégies d'autofinancement et d'amortissement. G. Chastagnaret, en revanche, fournit une analyse tout à fait convaincante des facteurs explicatifs de la rentabilité ou de son absence. Les perdants sont soit ceux qui n'ont pas su percevoir les promesses de l'investissement et n'ont pas investi quand il le fallait, soit ceux qui, au contraire, ont investi en se laissant porter par la conjoncture à court terme. Les gagnants sont ceux qui ont su à temps orienter leurs investissements vers la réduction des coûts.

G. Chastagnaret achève son ouvrage par une triple analyse destinée à replacer la mine dans le contexte général de la société espagnole. Du point de vue macroéconomique, il pense que ce secteur d'activité a donné beaucoup moins qu'il n'avait promis. Les importations de capitaux y furent très inférieures à ce qu'elles ont été dans les chemins de fer. De plus, la rétention hors d'Espagne du montant des ventes, quoique très variable d'une entreprise à l'autre, fut, selon lui, considérable. « Les réalités financières sont beaucoup plus modestes que les apparences douanières », écrit-il. Il faudrait cependant évaluer plus précisément les profits réinvestis et les dépenses d'entretien et de renouvellement. De plus, les données macroéconomiques ne sont pas toujours des faux-semblants. La conclusion de G. Chastagnaret est sans appel : la mine « est un employeur modeste, elle contribue peu à l'équilibre de comptes extérieurs, elle sert médiocrement l'industrialisation du pays ».

Un même désenchantement marque l'analyse des conséquences sociales du développement minier. Les mines sont aux mains d'un bloc oligarchique étroit, mais cohérent. Quelques « isolats de bourgeoisie provinciale » se sont formés, en particulier au Pays Basque. Mais ils constituent plutôt une exception.

L'analyse du monde ouvrier est nuancée dans ses conclusions. Elle met bien en valeur certains aspects terrifiants des technologies minières du XIX^e siècle, et tout particulièrement l'omniprésence des accidents. G. Chastagnaret insiste surtout sur la diversité des conditions de travail et de vie des mineurs, les ouvriers des compagnies étrangères étant clairement les plus favorisés. Il évoque avec bonheur à la fois le travail de la mine et l'atmosphère des cités.

On peut dès lors regrouper autour de quatre thèmes les apports de l'ouvrage de G. Chastagnaret. D'abord, il constitue une contribution essentielle à l'histoire générale des matières premières au XIX^e siècle. « Les moyens, écrit l'auteur, constituent avec les marchés un tout indissociable. » Mais la lecture de son livre démontre que l'élément moteur du système a été l'appel créé par les nouveaux usages et les nouveaux marchés. L'ouvrage met aussi clairement en valeur le rôle joué par les vagues spéculatives. Il insiste enfin fortement sur le caractère inéluctable des conséquences de l'épuisement des couches en fin de période. Ensuite, l'histoire de l'exploitation minière s'enrichit ici d'une contribution essentielle. Le livre montre le rôle décisif des stratégies d'investissement, particulièrement dans les domaines des transports et de la mécanisation des opérations. Mieux, il rassemble sur chacune des entreprises minières évoquée des données originales, souvent neuves. On peut certes regretter le caractère trop schématique des analyses financières, mais les stratégies d'investissement, les processus de concentration et d'ententes sont parfaitement décrits. Enfin, du point de vue de l'histoire économique espagnole, les conclusions de G. Chastagnaret concernant les mines sont opposées à celles auxquelles sont parvenus les historiens des chemins de fer. Pourtant ces deux courants historiographiques se rejoignent sur un point : le développement des moyens de transport était pour l'économie espagnole l'une des conditions préalables de son démarrage. Les mines qui ont gagné sont celles qui ont su se doter à temps de moyens de transport efficaces.

Susan Becker

« *Multinationalität hat verschiedene Gesichter* ». *Formen internationaler Unternehmenstätigkeit der Société anonyme des mines et fonderies de zinc de la Vieille Montagne und der Metallgesellschaft vor 1914* Stuttgart, Franz Steiner Verlag, « Beiträge zur Unternehmensgeschichte », 2002, 326 p.

La thèse dont cet ouvrage est issu est consacrée à deux des plus importants groupes apparus au XIX^e siècle dans le secteur des métaux non ferreux : la Société des mines et fonderies de zinc de la Vieille Montagne, fondée à Liège en 1837, et la Metallgesellschaft, née à Francfort en 1881. Susan Becker y analyse les trois principales formes de multinationalisation de ces entreprises : les investissements internationaux, la conclusion de contrats à long terme avec des partenaires étrangers, la participation à des accords de cartels. En s'appuyant sur la théorie économique des firmes multinationales (principalement Casson, Buckley, Dunning), l'auteur cherche à montrer que chacune de ces formes répond à des objectifs précis, tant pour exploiter un avantage de situation que pour réduire les coûts de transaction ou pour affirmer la puissance de l'entreprise vis-à-vis de ses concurrents.

La démonstration est parfois répétitive, par suite d'une présentation qui envisage les deux groupes l'un après l'autre, ne procédant que tardivement aux rapprochements qui s'imposent. Certains faits sont analysés d'une façon trop étroite, notamment la fondation en 1912, aux États-Unis, de la Southern Aluminium Company par les producteurs français d'aluminium associés à Metallgesellschaft, bien connue à travers les travaux de Florence Hachez-Leroy¹. Les aspects financiers des décisions prises sont négligés, sans doute par manque de sources appropriées. On ignore ainsi par exemple l'étendue du soutien procuré à la Société de la Vieille Montagne à l'époque du Second Empire par le Crédit mobilier, pourtant mentionné dans l'ouvrage ancien de Rondo Cameron².

Mais ce ne sont là que reproches mineurs. Le grand intérêt de l'ouvrage est de donner maints exemples de ce que l'auteur appelle

dans son titre les « divers visages de la multinationalisation » au XIX^e siècle. Les deux cas étudiés ici sont fort différents : un groupe métallurgique d'un côté, né dans un pays voué par sa faible taille à la multinationalisation ; une société de négoce de l'autre, fondée dans une économie dont les besoins en matières premières importées croissent à la fin du XIX^e siècle à un rythme élevé. Ils possèdent cependant de nombreux traits communs.

Le premier est sans doute le caractère relativement flou de la distinction entre négoce et industrie. La Société de la Vieille Montagne, qui multiplie les implantations de fonderies et de laminoirs dans toute l'Europe, est aussi un acteur majeur du commerce mondial du zinc : des contrats à long terme avec les autres producteurs européens lui assurent souvent la vente exclusive de leur production. Inversement, la Metallgesellschaft, qui est l'un des grands du négoce mondial des métaux non ferreux, procède parfois à de gros investissements industriels, fondant par exemple dès 1887 à Hoboken, près d'Anvers, une raffinerie qui deviendra la plus importante d'Europe pour la production de cuivre. Un autre trait commun est l'importance extrême attachée par les deux groupes, dans leurs décisions d'implantation à l'étranger, aux questions douanières. En 1840, trois ans seulement après sa fondation, le conseil d'administration de la Vieille Montagne s'alarme des tarifs pratiqués par le Zollverein. Estimant que « nous pourrions faire des opérations avantageuses sur le territoire prussien en nationalisant nos produits », il envisage de procéder au rachat de fonderies en Rhénanie. Les deux groupes disposent aussi, pour l'élaboration et la conduite de leur stratégie, de dirigeants expérimentés qui restent longtemps en place et ont la possibilité de former leurs successeurs. À la Vieille Montagne, Louis-Alexandre Saint-Paul de Sinçay, d'abord chargé des usines belges, exerce pendant près de quarante ans les fonctions de directeur général, et ce jusqu'à sa mort en 1890, puis les transmet à son fils. À la Metallgesellschaft, le fondateur du groupe, Wilhelm Merton, disparu en 1916, en lègue la propriété à ses descendants, Alfred et Richard. Il fonde ainsi une véritable dynastie dont on sait l'importance du dernier représentant au sein du patronat allemand durant l'entre-deux-guerres et après 1945.

L'organisation interne des deux groupes diffère pourtant largement, sans doute à cause de la prépondérance des activités industrielles dans un cas, commerciales dans l'autre. Tandis que la Vieille Montagne possède en totalité ses installations industrielles et ses agences commerciales, attendant 1934 pour fonder en Allemagne, sous la contrainte du nazisme, sa première filiale de nationalité étrangère, Metallgesellschaft recourt volontiers aux participations pour assurer sa cohésion interne : à la veille de la Première Guerre mondiale, elle est à la tête d'une nébuleuse de soixante dix-huit sociétés, souvent liées entre elles par des participations croisées. Le groupe se caractérise aussi par des partenaires très divers : firmes de négoce, notamment les deux groupes qui appartiennent comme lui au grand commerce juif de Francfort, Beer, Sondheimer & Co et Aron, Hirsch & Sohn, avec lesquelles il forme un « trio » qui intervient dans de nombreuses opérations ; sociétés minières, qui relèvent elles-mêmes de groupements anglo-saxons, en Espagne, en Australie, au Mexique ; maisons de courtage, souvent londoniennes ; firmes de la grande industrie enfin, comme, en Allemagne, la Degussa ou, en France, les producteurs d'aluminium associés à partir de 1911 dans L'Aluminium français. La structure d'ensemble paraît relativement décentralisée, plus souple, davantage capable d'adaptations que celle de la Société de la Vieille Montagne.

Au-delà des deux cas étudiés ici, l'ouvrage de S. Becker montre bien l'importance du secteur des métaux non ferreux dans l'économie du XIX^e siècle. Il en fait ressortir les caractères originaux, en particulier la tendance précoce à la cartellisation à l'échelle internationale. À l'exception du cuivre, les accords couvrent pratiquement tous les produits : le zinc dès 1886, le plomb en 1909, l'aluminium en 1912... On remarque aussi l'extrême profitabilité des opérations commerciales dans ce domaine : c'est ainsi que la Compagnie des minerais, filiale de la Metallgesellschaft établie à Liège, obtient certaines années des dividendes atteignant 150 et même 156 %. L'ouvrage souligne le rôle de plaque tournante joué par des places comme Londres, où le London Metall Exchange ouvre dès 1862, mais aussi comme Liège, Anvers, Francfort. Il relève enfin que, comparés à

d'autres secteurs caractéristiques de la seconde industrialisation comme la chimie lourde, les métaux non ferreux l'emportent largement en ce qui concerne le degré de multinationalisation, du moins si l'on adopte le critère, sommaire mais significatif, du nombre d'implantations à l'étranger. À la veille de la Première Guerre mondiale, les firmes allemandes de métaux non ferreux en possèdent 245, tandis que celles de la grande industrie chimique n'en détiennent que 153. C'est dire l'importance de ce secteur, intimement liée à une organisation des échanges mondiaux où des pays comme la Belgique ou l'Allemagne tenaient avant 1914 un rôle déterminant.

JEAN-FRANÇOIS ECK

1 - *L'Aluminium français. L'invention d'un marché, 1911-1983*, Paris, CNRS Éditions, 1999.

2 - *La France et le développement économique de l'Europe, 1800-1914*, Paris, Le Seuil, 1971.

Roland Caty (dir.)

Enfants au travail. Attitudes des élites en Europe occidentale et méditerranéenne aux XIX^e et XX^e siècles

Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, 2002, 276 p.

Derrière ce titre probablement un peu large, tels les habits de l'enfant pauvre, on trouve une série de communications sur Marseille et la Provence au XIX^e siècle, avec quelques échappées sur le reste de la France, la Grèce, l'Italie, l'Espagne et la Belgique mais rien sur le monde germanique et l'Angleterre. Le sujet est assurément central dans le contexte d'industrialisation des pays concernés. Son intérêt historiographique ne fait donc aucun doute. L'enjeu est clair : pour réduire le coût global des facteurs de production, le patronat minimise le coût du facteur travail. La main-d'œuvre enfantine semblait représenter une opportunité du fait des niveaux très faibles des salaires, à une époque où la quasi absence de législation du travail permettait l'embauche des enfants. La proportion de 20 % d'enfants dans les entreprises est souvent dépassée, en particulier dans les usines textiles. Mais on sait que cette utilisation perturbe la concurrence « pure et par-

faite » puisque l'on voit bientôt, en France, le patronat mulhousien faire pression et obtenir le vote de la loi de 1841. Yves Thyl se demande si ce patronat n'a pas voulu prendre les devants de peur que l'État ne lui impose un texte non voulu.

Les participants de ce colloque tenu à Aix-en-Provence en mai 1999 réfléchissent principalement sur la dimension sociale du travail des enfants, en évitant le registre larmoyant. La question de l'âge d'embauche est posée : si la limite légale inférieure est fréquemment de quatorze ans dans les pays concernés, elle n'est pas souvent respectée, notamment dans les premières décennies du XIX^e siècle. Cette limite est souvent abaissée, comme dans le travail de la soie, en Lombardie, où l'on recourt à des fillettes très jeunes (Antonia Pasi). De la lecture, on déduit (le lecteur regrette l'absence d'une introduction qui aurait pu servir à définir l'enfant) que l'âge de quatorze ans est une limite supérieure fréquente dans les pays étudiés. C'est ce même seuil qui sert à l'embauche dans les mines de l'entreprise Penarroya en Espagne au début du XX^e siècle (Aron Cohen).

La nouveauté de ce colloque réside dans les nuances qu'il apporte dans l'analyse du comportement des élites et du patronat. Il confirme ainsi une voie nouvelle de la recherche. L'hostilité au travail des enfants ne vient pas seulement de Mulhouse ou même de l'empire Schneider du Creusot. À la fin du siècle, certains libéraux défendent l'obligation scolaire afin de former des citoyens et une main-d'œuvre éduquée et donc productive, dans le but enfin de garantir la reproduction de la « race ». La pitié n'est pas non plus absente.

Nonobstant, les élites favorables au travail des enfants, tel le maire libéral de Bruxelles Charles de Brouckère, ne manquent pas d'apparaître dans ce livre (Eliane Gubin). Le travail est une éthique, et il est perçu comme une discipline, voire un moyen de régénération morale (Laurence Americi). Pour toutes ces raisons, les orphelinats, les ouvroirs, les colonies agricoles et autres structures collectives d'accueil pour les enfants font alterner temps longs de travail et temps courts d'études. On dénonce souvent certains excès, et les effets du travail sur la constitution des enfants sont constatés : maladies, infirmités... Les patrons

tourmentent la législation en vigueur : nomination d'inspecteurs complaisants, mise à l'écart des enfants lors d'inspection. Dans le cas des fillettes en place, en Belgique, Valérie Piette note la relative fréquence des viols déclarés. Tout ceci confirme des éléments déjà connus.

Mais un dernier aspect novateur de ce colloque est la prise en compte des réactions et adaptations des personnes concernées. Elles ne sont nullement passives, comme on pourrait le penser. Les stratégies familiales contribuent parfois à promouvoir le travail des enfants (Michalis Riginos). N'oublions pas qu'avant la Sécurité sociale, l'enfant (comme aujourd'hui dans les pays en développement) est perçu comme une source de gains. Il y a moins d'un demi-siècle, on qualifiait couramment l'enfant dans les campagnes de France de « bâton de vieillesse ».

Parfois, les enfants réagissent. Même s'ils ne sont pas pris au sérieux, ils peuvent être à l'origine de grèves comme à Mulhouse (19 sur les 107 survenues dans le Haut-Rhin entre 1827 et 1870). Ils peuvent se rebeller, également, quand le régime intérieur est trop dur, ainsi la révolte des jeunes incarcérés à l'École de Réforme de Porquerolles, en 1886 (Jean-Marie Guillon).

On le voit, ce colloque était plein d'enseignements. On notera pour finir quelques petites impropriétés de langage, comme l'emploi du vocable handicap pour le XIX^e siècle, alors que le mot n'apparaît que dans les années 1950. De même, la référence à un « quotient de mortalité » n'est pas clairement définie. Menues imperfections qui n'enlèvent rien à l'intérêt de ce livre !

ANDRÉ GUESLIN

Laurent Heyberger

Santé et développement économique en France au XIX^e siècle.

Essai d'histoire anthropométrique

Paris, L'Harmattan, 2003, 166 p.

Sous un intitulé très large qui ne correspond pas exactement à son contenu, cet ouvrage présente un double intérêt : il constitue une introduction brève et stimulante aux avancées

récentes de l'histoire anthropométrique, et il apporte, au sujet de la France du XIX^e siècle, des résultats originaux fondés sur un indicateur très précis, la proportion des jeunes conscrits réformés par les conseils de révision entre 1816 et 1868 (« cohortes » nées entre 1796 et 1848) pour insuffisance de taille.

La « nouvelle histoire anthropométrique », devenue aujourd'hui selon R. H. Steckel, le principal chantier de la *New economic history*, a été l'origine d'un renouvellement significatif des approches de l'histoire économique et sociale dans le monde anglo-saxon. En France, au contraire, après les travaux pionniers dans les années 1970 d'Emmanuel Le Roy Ladurie sur l'anthropologie du conscrit français à la fin du XIX^e siècle, ce champ d'étude est largement tombé en désuétude, hormis les contributions de Michel Hau et de ses élèves, Jean-Michel Selig et Laurent Heyberger. Ce dernier juge particulièrement regrettable une telle méconnaissance de la part des historiens français (qui lui paraissent avoir oublié « l'innovation et l'ouverture entre sciences prônées par les fondateurs des *Annales* »). La France dispose en effet, grâce aux archives de la conscription, de sources statistiques d'une qualité sans équivalent dans la plupart des autres pays. Les variations de la taille des individus, dans des populations pauvres, représentent un puissant « révélateur » des évolutions sociales; et, en l'occurrence, elles permettent bien de cerner certains traits spécifiques du cheminement de la société française vers la modernité industrielle au XIX^e siècle.

Que la croissance du jeune enfant et de l'adolescent dépende des apports nutritionnels, eux-mêmes directement conditionnés par les variations du revenu réel (dans un monde où l'alimentation absorbe les deux tiers des revenus familiaux et où seuls les plus aisés sont correctement nourris) est une hypothèse plausible, que confirment les recherches anglo-saxonnes. Mais ces recherches ont mis en évidence aussi le paradoxe, l'« énigme » (John Komlos) d'une diminution prolongée de la taille moyenne à l'époque de la révolution industrielle, en Angleterre et dans plusieurs pays, malgré la progression des revenus réels. Et ce n'est pas le seul résultat inattendu: la taille moyenne des Irlandais, à la veille de la famine de 1846, dépasse celle des Anglais; et,

en Angleterre, la taille moyenne des ruraux reste longtemps supérieure à celle des citadins, dont le niveau de revenu est pourtant bien plus élevé. De tels constats redonnent toute son actualité au très ancien débat sur les « coûts sociaux » de la révolution industrielle, puisqu'ils mettent directement en cause les conditions de vie et les conditions de travail – celles des adolescents en particulier – dans les centres d'industrie moderne. Il va de soi en fait qu'il n'existe pas de relation univoque entre stature et revenu par tête. L'analyse doit faire place à bien d'autres facteurs économiques (inégalités de répartition, prix relatif des biens alimentaires par rapport aux biens manufacturés) et surtout non économiques: déterminants génétiques, facteurs climatiques, épidémiologiques, conditions sociales, habitudes alimentaires, dépense d'énergie imposée par l'effort de travail jusqu'au terme de la croissance... Apprécier l'influence respective de ces différents facteurs sur les écarts de taille et leurs variations dans le temps demeure au centre des controverses que soulève la nouvelle histoire anthropométrique. Mais cette complexité, loin de remettre en question l'approche choisie, constitue aux yeux de L. Heyberger un argument supplémentaire pour privilégier le critère de la taille en temps qu'indicateur synthétique du « niveau de vie biologique », capable de prendre en compte le « bien-être non commercialisable », et à ce titre « indicateur plus fidèle du niveau de vie que le revenu ou la consommation par tête », comme en témoigne l'existence d'une corrélation significative entre variations de la taille et variations de l'espérance de vie.

Or l'évolution de la taille des Français au XIX^e siècle, comme l'a montré D. Weir, présente un profil original, moins heurté qu'en Grande-Bretagne, avec une progression de la taille médiane non pas régulière, certes, mais sans recul temporaire marqué. L'incidence négative de l'urbanisation sur la taille ne s'observe pas en France; les citadins bénéficient d'une consommation plus riche en protéines animales, alors que les céréales fournissent encore aux Français ruraux du début du XIX^e siècle l'essentiel non seulement de leur ration calorique, mais de l'apport en protéines. Le retard – qualitatif et même quantitatif – sur les niveaux de consommation anglais peut précisément expliquer une relation bien plus étroite

dans le cas de la France entre alimentation et taille.

Replacée dans ce contexte, la reconstitution par L. Heyberger de la proportion de conscrits réformés pour insuffisance de taille sur un demi-siècle (cohortes nées entre 1796 et 1858, conseils de révision de 1818 à 1868, minimum légal fixé à 157 cm en 1818, 156 cm en 1832, 155 cm en 1868) prend tout son intérêt, en focalisant l'attention sur les groupes les plus pauvres, donc les plus vulnérables à une variation des apports nutritionnels, où les « petits » sont systématiquement surreprésentés. L'analyse apporte à la fois des confirmations et des précisions nouvelles. Elle montre une diminution de moitié en cinquante ans de la proportion des « petits » (de 14 % à 7 % après ajustement), accompagnée d'une réduction sensible des inégalités inter-départementales. Il existe une corrélation significative entre petite stature et prix du blé – plus précisément, le prix du blé à deux périodes critiques pour le développement physique (0-3 ans et 19-20 ans). Cette relation s'affaiblit après 1854-1855 (cohorte née en 1834), mais sans disparaître totalement : le prix du blé reste un enjeu majeur pour les plus pauvres, les inégalités persistent. Mais l'image d'un développement français au XIX^e siècle relativement adouci, marqué par moins de violence sociale qu'en Angleterre à l'égard des plus faibles, sort globalement confirmée.

Le lecteur attentif pourra s'interroger sur une certaine incohérence du profil temporel dégagé par L. Heyberger : diminution accélérée de la proportion des « petits » à partir des générations nées vers 1829 (p. 130), ou quasi-stagnation de 1829 à 1848 (p. 147). Et il ne sera pas forcément convaincu, même s'il partage les réserves de l'auteur contre « une approche trop économiste de la question du niveau de vie », que la taille représente un indicateur plus significatif en soi que le revenu par tête ou le salaire réel. Une mise en relation avec les variations de l'espérance de vie des Français aurait permis de mieux étayer l'argumentation. Mais cet ouvrage concis et bien centré doit être considéré comme un propos d'étape, qui vient efficacement rappeler l'importance d'un champ d'étude trop négligé en France.

Sylvie Schweitzer

*Les femmes ont toujours travaillé.
Une histoire du travail des femmes
aux XIX^e et XX^e siècles*
Paris, Odile Jacob, 2002, 330 p.

Depuis une dizaine d'années, l'histoire des femmes et du genre a connu en France une grande vitalité, et le livre de Sylvie Schweitzer en est une illustration éloquente. Partant de l'observation que le travail des femmes est toujours présenté comme « contingent, fortuit et récent » (p. 7), l'auteur cherche à comprendre pourquoi le fait que les femmes ont toujours travaillé est resté si longtemps invisible. Elle montre comment, dans les ouvrages scientifiques, ce phénomène est demeuré longtemps caché derrière cette formule fétiche des sociologues et des économistes : « depuis que les femmes travaillent ». Cette formule, qui donne à l'histoire des femmes un sens évolutionniste, vers un présent plus égalitaire, trouve ses racines dans le mythe qui, depuis deux siècles, fournissait un cadre idéologique à la collecte des statistiques sur l'activité féminine dans l'économie nationale : le mythe de la femme auxiliaire de son mari aux champs ou à la boutique. Une telle vision confortait une société qui préférerait voir les femmes dans des rôles complémentaires aux hommes, et amenait les statisticiens et les chercheurs à une sous-estimation systématique de l'importance du travail féminin.

Les femmes ont toujours travaillé est essentiellement un livre de synthèse, où l'auteur rassemble les fruits des recherches de toute une génération d'historiennes, de sociologues, de juristes, d'économistes, de politologues et de philosophes, qui a analysé l'histoire des femmes et de leur travail au cours des deux derniers siècles. Ainsi, S. Schweitzer propose des chapitres sur « L'étai juridique » ou « Des métiers de toujours », articulant ces nouveaux apports dans une histoire militante qui démontre soigneusement comment les femmes sont toujours reléguées au second rang quand il s'agit de l'accès à l'école, aux emplois bien payés ou aux droits civiques et politiques. Elle rejette le regard exprimé au masculin neutre, « qui homogénéise les conditions et lamine les différences » (p. 121). Dès lors que l'on ne se

contente plus de ce cadre, les discriminations jaillissent : salaires inférieurs à ceux des hommes, au prétexte qu'il ne s'agit que de salaires d'appoint, travail à domicile non régulé par les lois, travail à temps partiel qui entraîne ensuite de faibles retraites.

Or, ce beau livre n'est pas seulement un ouvrage de synthèse, car il offre, au-delà et en deçà, certaines nouveautés, notamment son analyse de la « cécité statistique » qui, depuis longtemps, amenait les enquêteurs à sous-estimer le travail des femmes. Dans sa présentation de cet aveuglement, S. Schweitzer mène une analyse très fine de l'impact des représentations sociales des femmes sur le processus d'énumération de l'activité économique des Françaises depuis 1800. Ces représentations légitimaient l'infériorité des femmes, une infériorité que l'on ancrerait dans une construction du biologique qui sépare, oppose et surtout hiérarchise les deux sexes, au nom de la solidarité de la famille patriarcale. Ainsi se construit une apologie de la mère de famille qui accompagnait et sous-tendait le code civil de 1804, assignait la femme mariée à sa famille et faisait de la femme seule une anomalie tragique. En relation avec les restrictions du code civil, ces images de la femme nuisaient à la capacité des enquêteurs à apercevoir l'activité économique des femmes, perçue comme contradictoire par rapport à leur rôle primordial de mère et de ménagère.

Du coup, toute activité féminine était vue au filtre d'un discours dominant : « Les femmes ne travaillent pas, ne doivent ni n'aiment travailler et ne s'y résolvent que sous le poids de contraintes externes », rappelle l'auteur (p. 74). C'est précisément cette idée que toute activité hors du foyer constituait une contrainte pour la femme (et non pour les hommes) que S. Schweitzer remet en cause, en démontrant que ce schéma relève de l'idéologie de la femme au foyer, non de la réalité sociale ou historique, ni surtout des désirs des femmes elles-mêmes, pas plus disposées que les hommes à sortir du marché du travail, même en cas de crise économique.

En dépit des sous-estimations mentionnées plus haut, la Statistique générale de la France a toujours affiché un des taux d'activité féminine les plus élevés d'Europe : 42 % en

1866, 46,3 % en 1911, 40 % en 1936, 60 % en 1979 (p. 83). Le livre de S. Schweitzer est consacré pour l'essentiel à l'étude de cette activité par secteur professionnel et dans la longue durée. Elle résume donc les résultats de recherches sur les paysannes, les ouvrières, les bonnes à tout faire, les boutiquières et les vendeuses, sans oublier les dactylographes. Près de la moitié du livre retrace l'histoire des femmes dans ces diverses activités ; les métiers dits « féminins », bien sûr, où les vertus décrétées féminines et innées (patience, douceur, sympathie pour la souffrance d'autrui) trouvent un large champ d'application (infirmières, sages-femmes, assistantes sociales, institutrices). Or S. Schweitzer examine aussi les professions des femmes diplômées, montre comment le statut inférieur des femmes conditionne leur emploi, même aux postes les plus privilégiés. Ainsi, malgré le gouffre qui sépare l'ouvrière en usine de sa sœur avocate, la même condition féminine assurait jusqu'à une date récente – les années 1975 – à l'une et à l'autre un rôle second et soumis dans son activité professionnelle.

Les femmes ont toujours travaillé tire sa force de la volonté de l'auteur d'utiliser la même focale pour chaque secteur d'activité afin de faire émerger les aspects communs de la condition féminine, qui priment sur les différences de classe. En même temps, l'auteur tient compte des différences profondes qui séparaient les travailleuses des classes populaires de celles des classes moyennes et bourgeoises. S. Schweitzer parvient à dessiner les grands traits d'une histoire du travail féminin qui a sa propre chronologie et ses propres catégories d'analyse. Elle montre de façon convaincante que ce n'est qu'à partir des années 1970 que le travail des femmes se place dans un contexte d'égalité à la fois formelle et dans les mœurs. Ainsi, à côté de cette égalité formelle des droits, conquise entre 1965 et 1975, s'élabore, à partir de 1968, une désagrégation des anciennes valeurs qui a permis une recomposition des rapports sociaux, notamment entre les sexes, dans une société où la mixité est incontestablement en mouvement.

Il fallut donc la révolution culturelle des années 1968, entraînant une crise des organisations religieuses, syndicales et politiques, et la

mise en cause de structures anciennes autrefois incontestées, pour que les femmes se trouvent pour la première fois en position de vraiment partager le travail avec les hommes (car, jusque-là, nulle vraie concurrence ne s'était installée dans un marché du travail où les femmes se voyaient toujours cloisonnées dans leur propre secteur). Or, même si, depuis une trentaine d'années, les femmes se sont glissées dans les métiers autrefois masculins, les hommes résistent, eux, à investir les métiers dits « féminins ». La division du travail entre les hommes et les femmes reste alors patente, et l'auteur de se demander pour finir si, dans une cinquième phase, « celle qui s'invente sous nos yeux », le décalage qui perdure entre l'égalité formelle et l'égalité réelle va disparaître.

Laura Lee Downs

Lisa Tiersten

Marianne in the market: Envisioning consumer society in Fin-de-Siècle France
Berkeley, University of California Press,
2001, 321 p.

La nouvelle « citoyenneté » de la fin du XIX^e siècle est, selon Lisa Tiersten, celle de la consommation. Et c'est la femme, et plus particulièrement la « bourgeoise », qui l'incarne. Dans le sillage de la nouvelle histoire de la consommation outre-Atlantique¹, l'auteur s'interroge, dans ce livre intéressant, sur la façon dont les formes de consommation sont engendrées et sur la manière dont celle-ci fait partie intégrante de la modernisation de l'époque². Renversant la notion de frénésie d'achat comme signe du déclin moral, L. Tiersten insiste sur la consommation bourgeoise entendue comme une nouvelle forme d'expression individuelle et collective.

Il ne s'agit pas pour l'auteur d'engager un débat avec Max Weber, Thorstein Veblen, Roland Barthes ou Pierre Bourdieu, voire Gilles Lipovetsky, mais d'examiner les pratiques et les représentations des bourgeoises françaises dans leur apprentissage du goût. Car le goût s'apprend, il se construit. Au lieu d'examiner sa construction par les faiseurs (tels les « taste

professionals » de Leora Auslander), L. Tiersten s'intéresse en priorité aux consommatrices elles-mêmes à travers catalogues, livres d'étiquette et une lecture extensive de la presse de mode. Au contraire de Zola et des autres pourfendeurs des grands magasins, elle défend la Parisienne et cherche à renverser les stéréotypes.

Marianne in the market trace d'abord cette représentation négative bien connue de la femme consommatrice. De l'image (rousseauiste) d'un goût du luxe féminin qui mine la vertu domestique, voire civique, par ses dépenses aux représentations, datant de la fin du XIX^e siècle, de la consommatrice au mieux névrosée, au pire kleptomane, L. Tiersten fustige les détracteurs, depuis les conservateurs anti-modernistes qui voient dans la consommation un signe de corruption morale jusqu'aux socialistes qui prennent fait et cause pour le mode de production artisanal. Ne trouvent grâce à ses yeux que les bourgeois républicains qui définissent la mode comme faisant partie du prestige national. Un objet hante son livre : le *chic* et la façon dont il se construit. L. Tiersten le décrit comme une fusion de l'art et de la consommation, créant une individuation esthétique (« aesthetic selfhood ») qu'elle défend contre ceux qui critiquent la frivolité et l'irrationalité de la Parisienne. Ceux-ci ne font qu'attaquer la modernité du marché, et l'auteur de répondre en insistant sur le shopping vu comme une activité sérieuse. Le livre de L. Tiersten révèle bien à quel point les termes du débat se sont transformés à la fin du siècle. Sa lecture fait écho aux inquiétudes d'un comte de Laborde qui, au milieu du XIX^e siècle, a exprimé ce dilemme sous le titre *De l'union des arts et de l'industrie*. L'auteur montre comment, pour le demi-siècle suivant, la question s'est déplacée vers celle d'une lutte ou d'une union entre l'art et le commerce.

Si les pages sur le *chic* (dont l'usage en anglais n'est pas identique à celui du français) ne convaincront pas tout le monde, l'analyse du dandy est un morceau de choix. Pont culturel entre l'aristocratie et le style bourgeois, il montre mieux que quiconque comment la définition du goût se construit comme subjectif et original, tout en combinant les valeurs de la noblesse en même temps que de l'indépendance.

En cherchant à déconstruire la notion d'une esthétique française « naturelle », à réévaluer la bourgeoisie, « transformée au niveau du discours, [...] d'un être matérialiste focalisé sur l'acquisition à un esthète/artiste » (p. 9), *Marianne in the market* se lit comme un panegyrique de la femme consommatrice/artiste. Voilà la femme nouvelle qui, investie d'un pouvoir social et culturel, conquiert un statut nouveau et rejoint les élites de la classe moyenne. Voilà la consommatrice symbole de citoyenne républicaine, et qui, en outre, est une excellente maîtresse de maison. Grâce à elle, le marché n'est plus un lieu de chaos mais un havre de paix social (p. 188). En célébrant la consommation comme forme ultime de la modernité, de la liberté voire de l'identité (cf. G. Lipovetsky), L. Tiersten apporte bien des éléments au débat. Si l'on n'est pas obligé de trouver à la nouvelle consommatrice toutes les vertus dont elle est investie par l'auteur, *Marianne in the market* fournit des éléments importants pour la construction du sens de ce « je-ne-sais-quoi » de la distinction autrefois magistralement étudié par Bourdieu.

NANCY L. GREEN

1 - LEORA AUSLANDER, *Taste and power: Furnishing Modern France*, Berkeley, University of California Press, 1996; VICTORIA DE GRAZIA et ELLEN FURLOUGH (dir.), *The sex of things: Gender and consumption in historical perspective*, Berkeley, University of California Press, 1996; LIZABETH COHEN, *A consumer's republic: The politics of mass consumption in postwar America*, New York, Knopf, 2003; en France, voir DANIEL ROCHE, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation*, Paris, Fayard, 1997.

2 - VICTORIA THOMPSON, *Women and men, money and politics in Paris, 1830-1870*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2000.

Bénédicte Zimmermann

La constitution du chômage en Allemagne.

Entre professions et territoires

Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001, 278 p.

Le chômage est une catégorie sociale et politique récente construite autour de 1900,

comme l'ont bien démontré le livre de Christian Topalov et celui dirigé par Malcolm Mansfield, Robert Salais et Noël Whiteside¹. Dans la lignée de ces travaux, l'ouvrage de Bénédicte Zimmermann montre que, dans le cas allemand, ce processus ne peut être compris sans prendre en compte l'enjeu territorial et national. En s'interrogeant sur le rôle des syndicats et de l'organisation des professions ainsi que sur l'action des municipalités, elle montre la difficile émergence d'une politique nationale contre le chômage et permet ainsi de mieux comprendre les originalités de l'État social allemand au tournant du siècle.

Même si le travail d'histoire du concept de chômage est fait attentivement, la démarche se veut davantage une « pragmatique sociale des catégories ». Ce point de vue méthodologique amène l'auteur à mettre à distance les analyses de certains politistes sur l'État-providence : elle leur reproche un niveau d'analyse trop macro-historique, « au détriment de l'étude des situations d'action où l'innovation procède souvent de petits ajustements plus que de grandes révolutions et où se nouent les relations complexes qui sont au fondement de la société et de l'État ». S'adossant à un paradigme de « l'action située », le livre définit clairement son ambition d'écrire une « socio-histoire des catégories de l'action publique ».

Le constat premier réside dans le fait que le terme « Arbeitslosigkeit » est absent des dictionnaires jusqu'au début des années 1890, avant que son usage ne se généralise rapidement. Mais le sens du mot reste flou tant que la loi sur l'assurance chômage de 1927 n'a pas stabilisé la notion avec une définition nationale. Au cours des années 1890, le nouveau concept apparaît non pas seulement pour prendre en compte une nouvelle réalité sociale, mais surtout pour définir une catégorie d'intervention publique : B. Zimmermann parle d'une « véritable dialectique de la science et du politique ». Le lieu d'observation choisi pour les débats est Berlin, scène politique à la fois nationale et locale ; on repère alors nettement les référents principaux des discussions que sont l'assistance et l'assurance. Dans ce travail de construction de la notion de chômeur, les statistiques et le droit tiennent un rôle déter-

minant. Dans les deux cas, il ne s'agit pas seulement de corpus de connaissances abstraites, mais bien de savoirs directement liés aux programmes politiques et aux actions pratiques. Les statistiques sont saisies aussi bien à travers le recensement (celui de 1895, dont l'auteur montre les ambiguïtés) que des espaces de discussion sur leur production (comme le *Verein für Sozialpolitik*, Association pour la promotion de la politique sociale, ou la Commission, puis Département, de statistique ouvrière).

L'échelon d'intervention n'étant pas alors véritablement national, l'auteur choisit pour saisir le « chômage en situations » d'étudier surtout les pratiques syndicales et municipales. Les responsables municipaux prennent en compte le domicile pour identifier les chômeurs, alors que les syndicalistes privilégient la profession. Cette différence montre toute la difficulté d'établir une procédure commune de qualification. Si la municipalité est bien cette « instance de traitement de la question sociale », des tensions font naître un appel au Reich, car les enjeux économiques concernant le chômage se posent à des échelles différentes de celles des villes. Quelques procédures de coordination syndicale et municipale existent autour du placement paritaire, comme à Strasbourg, ou de l'application du système initié à Gand, en Belgique. L'interprétation proposée ici de ces initiatives consiste à en faire des éléments d'une « intégration positive du mouvement ouvrier » à la nation.

La troisième partie de l'ouvrage réinscrit la question du chômage dans le cadre national en s'interrogeant sur le retour dans un « espace national d'intervention publique » de cette catégorie. Les associations réformatrices tiennent ici un rôle de premier plan. La *Gesellschaft für Sozialreform*, section allemande de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs, assure à partir de 1901 la promotion d'un programme social global. Sur le même modèle est fondée en 1911 la *Gesellschaft zur Bekämpfung der Arbeitslosigkeit*, qui fédère experts et praticiens de la lutte contre le chômage. Même si, dans l'ensemble du livre, B. Zimmermann n'y consacre que peu de développements, elle montre que le patronat ne s'allie pas véritablement à cette coalition réformatrice. L'autre blocage vis-à-vis d'une

politique nationale réside dans le *veto* du pouvoir exécutif traditionnel, qui refuse de mener une politique envers des ouvriers encore mal intégrés à la nation et assimilés, à travers la social-démocratie, à un véritable ennemi intérieur. L'analyse des formes administratives de l'État allemand sur ce point, quoique brève, est très suggestive. Tout en réalisant un peu trop vite l'étude attendue sur l'épisode crucial de la Première Guerre mondiale, le livre se conclut sur les débats et les choix posés par la République de Weimar, qui légitime enfin l'intervention de l'État. La Constitution de 1919 affirme les principes d'une république productiviste et solidaire. Mais si le niveau national d'intervention est accepté, la forme (assistance ou assurance) est en débat. C'est par une régulation juridique complexe, qui aboutit à la loi de 1927, que sont enfin trouvés des compromis stabilisant la notion de chômage, sans pour autant garantir les pratiques sociales effectives de solidarité.

B. Zimmermann insiste en conclusion sur l'histoire longue de ces politiques sociales allemandes, en soulignant combien à la fois la Constitution de 1919 et la législation du travail qui l'accompagne marquent les formes allemandes de régulation sociale, et dans le même temps combien la loi de 1927 qui en témoigne ne peut être dissociée des projets et débats du *Kaiserreich*. Cette histoire longue n'est cependant à aucun moment une tentative d'essentialisation d'un modèle germanique ; elle est plutôt la « cristallisation dans le temps de configurations d'action particulières ». Si la vision de l'étude des politiques publiques n'échappe pas toujours ici à une volonté théorisante, la démonstration restituée avec beaucoup de justesse l'historicité des processus analysés.

La présence d'un glossaire et d'une chronologie mérite d'être signalée et rend la lecture plus facile aux non-germanistes. De même, les annexes comme les différents encadrés fournissent des données précises et judicieusement choisies qui permettent soit de mettre en contexte les analyses proposées, soit de s'approcher davantage des documents étudiés. On regrette seulement que l'abondante et intéressante bibliographie soit livrée sans classement, ni même distinction entre sources imprimées

et travaux scientifiques – l'utilisation des références Harvard y contraint sans doute, mais c'est intellectuellement dommageable.

ALAIN CHATRIOT

1 - *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 1994; *Aux sources du chômage (1880-1914)*, Paris, Belin, 1994.

Sandra Markus

Bilanzieren und Sinn stiften. Erinnerungen von Unternehmern im 20. Jahrhundert
Stuttgart, Franz Steiner Verlag, « Studien zur Geschichte des Alltags », 2002, 385 p.

Autour des autobiographies de chefs d'entreprises, cet ouvrage se situe à la rencontre entre histoire économique et sociale, d'une part, analyse du récit et de la communication, d'autre part. Largement développée, la réflexion sur le genre autobiographique s'appuie sur des références variées où figurent les travaux de Philippe Lejeune, Michel de Certeau, Daniel et Isabelle Berteaux. Le lecteur non spécialiste manque d'éléments pour apprécier la pertinence de la problématique et la solidité des conclusions. La recension sera donc limitée à ce qui, dans l'ouvrage, relève de l'histoire économique et sociale proprement dite.

Après un rappel remontant aux chroniques de l'époque de la Renaissance, l'auteur centre son analyse sur la période postérieure à 1945. D'une liste de quatre-vingts récits environ, elle extrait quatre cas choisis à dessein dissemblables, tant par les fonctions occupées que par les secteurs d'activité ou les dates de publication. Adolf Mast fonde durant l'entre-deux-guerres, à Berlin, une entreprise de bâtiment et de travaux publics transmise à son fils en 1943. Cinq ans plus tard, il publie ses mémoires sous le titre *Sorti du rang. Expériences et souvenirs d'un entrepreneur du bâtiment*. Ses origines familiales, qu'il laisse d'ailleurs dans l'ombre, semblent modestes. Hanns Voith, en revanche, est un héritier. Il dirige, de 1913 à 1969, l'une des entreprises les plus performantes du secteur de la construction de machines. Ses souvenirs paraissent en 1960, alors qu'il est encore en activité, au moment où le « miracle économique »

d'après-guerre jette ses derniers feux. À ces représentants du patronat propriétaire, s'adjoignent des managers dont les mémoires sont parues plus récemment. Grand patron de la sidérurgie, Hans-Günther Sohl, après avoir été l'un des liquidateurs des Vereinigte Stahlwerke après la guerre, reconstruit la puissance du groupe Thyssen, puis préside le Bundesverband der deutschen Industrie. Deux ans après son départ à la retraite, il rédige des souvenirs destinés essentiellement à ses proches, publiés en tirage limité en 1983. Au contraire, le très médiatique Daniel Goeudevert, ancien membre du directoire de Volkswagen, seul Français à avoir exercé des fonctions de direction dans un grand groupe industriel allemand, remporte un appréciable succès de libraire avec son autobiographie parue à Berlin en 1996, vendue à 130 000 exemplaires, traduite en français deux ans plus tard avec un sous-titre significatif : *Comme un oiseau dans l'aquarium. Un Français réussit en Allemagne*.

L'analyse détaillée de ces récits, jointe à d'autres témoignages, conduit à plusieurs constats. La prédominance des valeurs familiales tout d'abord. Elle se manifeste à maintes occasions : fierté d'Adolf Mast de voir son fils lui succéder à la tête de l'entreprise ; soumission de Hanns Voith à la volonté paternelle qui l'amène, malgré un manque d'intérêt pour l'industrie, à faire des études d'ingénieur, puis à reprendre l'entreprise familiale ; insistance de Hans-Günther Sohl, fils d'un haut fonctionnaire, sur les valeurs culturelles transmises par ses parents. Même Daniel Goeudevert, qui se présente comme un autodidacte dont la carrière résulte de hasards successifs, relate avec émotion le rapport quasi filial qu'il a entretenu avec son premier patron dans un pays germanique. Propriétaires et salariés, héritiers et *self made men* partagent donc des valeurs identiques remontant tout droit au XIX^e siècle.

Dans un tel contexte, la fréquence du lien paternaliste n'est pas surprenante, même dans des entreprises qui, par leur taille, pourraient s'en affranchir. Le cas de H. Voith est symptomatique : quoiqu'à la tête d'un groupe de six mille salariés, il reçoit chez lui les employés nouvellement embauchés accompagnés de leurs épouses, pour « un repas simple, mais servi avec soin » et assiste aux cérémonies reli-

gieuses jalonnant la vie de « ses » salariés. Au conseil d'entreprise, il en appelle à l'appartenance à une même communauté pour désamorcer les conflits et écarter les revendications salariales. Il reconnaît certes la légitimité des syndicats, mais n'entretient avec eux que des relations distantes.

Un autre point remarquable de ces récits est la façon contradictoire avec laquelle ils présentent la période nazie. On ne saurait suspecter leurs auteurs de sympathie envers le régime. A. Mast entre en relations à la fin de la guerre avec des libéraux comme Theodor Heuss. H. Voith, adepte du mouvement mystique théosophique créé au début du siècle par Rudolf Steiner, assimile le nazisme à une régression dans la marche de l'humanité vers l'esprit divin. H.-G. Sohl le présente comme une œuvre criminelle. Pourtant les récits suggèrent que leur participation à l'économie de guerre, inévitable, n'a pas été neutre. A. Mast cède en 1943 la direction de son entreprise à son fils pour qu'elle reçoive à nouveau les commandes publiques dont elle était exclue. H. Voith se rappelle son soulagement d'avoir été en 1945 protégé par les Américains lors de l'ouverture du camp où résidaient les prisonniers de guerre, surtout russes, employés dans son entreprise. H.-G. Sohl relate confusément son emprisonnement de dix-huit mois par les autorités d'occupation, le disant lié aux fonctions occupées durant la guerre aux Vereinigte Stahlwerke, ainsi qu'à des prises de position hostiles aux démontages. Plusieurs historiens, dont Hervé Joly, n'ont pas manqué de relever le caractère peu satisfaisant d'une telle présentation.

Finalement, dans ce patronat allemand du second xx^e siècle, le poids du renouveau paraît assez limité. Faut-il le chercher dans les initiatives des spécialistes du marketing qui, durant les années 1970, introduisent en Allemagne les méthodes d'outre-Atlantique ? Les mémoires de D. Goeudevert en rappellent certaines, comme la présentation dans un gigantesque bloc de glace disposé sur le parvis de la cathédrale de Cologne et fondant doucement d'un nouveau modèle d'automobile apparaissant peu à peu... Mais il serait trop facile et sans doute inexact de limiter à quelques gestes tapageurs la transformation progressive des mentalités. Sandra Markus relève la montée

de l'individualisme dans les carrières, l'affirmation de nouvelles relations avec la technique, l'acceptation d'une institutionnalisation dans les relations sociales. Elle n'en estime pas moins que, dans le patronat allemand d'après 1945, la permanence l'emporte sur la discontinuité. S'inscrivant en faux contre ceux qui le voient transformé dès la fin de la guerre par l'américanisation et la conversion à l'économie de marché, elle rejoint les analyses déjà faites pour une période de temps plus limitée par un ouvrage antérieur¹ qui, étudiant les itinéraires de plusieurs grands patrons, brossait un portrait de groupe aux traits assez semblables à celui fourni ici.

JEAN-FRANÇOIS ECK

1 - PAUL ERKER et TONI PIERENKEMPER (dir.), *Deutsche Unternehmer zwischen Kriegswirtschaft und Wiederaufbau. Studien zur Erfahrungsbildung von Industrie-Eliten*, Munich, Oldenbourg Verlag, 1999.

Hubert Bonin, Yannick Lung et Steven Tolliday (dir.)

Ford, 1903-2003: The European history
Paris, Éditions PLAGÉ, 2003, 2 vol.,
610 et 629 p.

Voilà un ouvrage impressionnant par son ampleur : plus de mille deux cents pages rassemblant les contributions de vingt-huit historiens et économistes pour détailler l'histoire du constructeur d'automobiles Ford en Europe, à l'occasion du centenaire de la célèbre firme à l'ovale bleu. Celle-ci a du reste financé la recherche et ouvert ses archives, de telle sorte que l'on pourrait qualifier le livre de *Corporate history*. Mais ce ne serait pas rendre justice à un ouvrage qui est bien plus et bien mieux qu'une histoire officielle compassée et soucieuse de ne pas déplaire à ses commanditaires.

Le premier volume est consacré à l'histoire générale de Ford et du fordisme en Europe – une histoire relativement méconnue en comparaison de l'importante bibliographie sur Ford aux États-Unis. Certes, la manière dont Ford a influencé l'industrie automobile européenne est bien connue, grâce à de nombreux travaux sur la diffusion des méthodes fordiennes, mais Ford Europe est demeurée dans

l'ombre portée de la maison mère et des usines géantes de Detroit. À propos du fordisme en Europe, Michel Freyssen et Patrick Fridenson font le point de manière utile et synthétique. Le premier, influencé par l'économie de la régulation, entend clarifier les usages de la notion de « fordisme », en précisant ses conditions de possibilité, plus restreintes de son point de vue que ce qui est généralement admis. Le second ajoute que le fordisme, tel que construit par les Européens dans les années 1920, doit être soigneusement distingué des pratiques qui avaient cours chez Ford. J'avancerai, en forçant un peu le trait, que le fordisme peut être analysé comme un discours idéologique sur la production de masse, qui a participé de son impact social. P. Fridenson détaille les pèlerinages d'André Citroën, des Peugeot, et surtout de Louis Renault, dont le voyage à Detroit en 1928 semble avoir été décisif dans la construction d'une nouvelle usine sur l'île Seguin.

Ford ouvrit sa première usine européenne à Manchester en 1911 pour assembler le Modèle T. D'autres usines suivirent, un peu partout en Europe, avant plusieurs restructurations à la fin des années 1920 et dans les années 1930, pour aboutir à la production d'automobiles conçues pour le marché européen, fabriquées et vendues par des filiales nationales. Dans un article panoramique, Steven Tolliday détaille les épisodes tumultueux, les virages stratégiques en épingle à cheveux, les échecs répétés, de 1903 à 1976. À quoi peut s'ajouter de manière complémentaire l'article superbement illustré de Hubert Bonin sur l'image de Ford. Il analyse les publicités de la firme afin de cerner les éléments récurrents (modernité, confort, robustesse), avec toutefois des variantes nationales : en France les publicitaires ont insisté sur la réputation de sérieux de la marque ; en Allemagne on a volontiers présenté l'image d'une marque familiale, avec quelques accents féministes.

On lira des pages intéressantes sur Ford pendant la Seconde Guerre mondiale, lorsque l'Allemand Robert Schmidt de Ford Werke tenta de mettre les usines Ford en Europe occupée au service du régime nazi – les camions Ford étaient essentiels au ravitaillement des armées allemandes sur le front

russe – avec plus ou moins de succès selon les situations locales. H. Bonin consacre à cette question une réflexion approfondie, appuyée sur l'historiographie, aujourd'hui abondante, des grandes entreprises et du régime nazi dans les années 1930 et 1940. Il dédouane Ford de toute sympathie pour le régime nazi, mais ne mentionne pas, curieusement, l'antisémitisme avéré d'Henry Ford. N'y a-t-il pas là un élément de « connivence » pour reprendre son expression, entre Ford et les nazis ? De manière inexplicable, l'article garde le silence sur ce point. En revanche, il détaille la participation de Ford Werke à l'effort de guerre nazi, en soulignant que la firme n'avait pas seulement fabriqué des camions, mais qu'elle avait employé une main-d'œuvre esclave, et que certains de ses dirigeants avaient participé à la gestion de l'économie de guerre nazie (comme ceux d'Opel, Daimler-Benz et Volkswagen).

Ford renoue après-guerre avec ses stratégies hésitantes, depuis les premiers plans ambitieux jusqu'au retrait de certains marchés (la France et l'Espagne en 1954) pour se concentrer sur la Grande-Bretagne et l'Allemagne, avant de pousser les feux de l'intégration européenne à partir de 1957, et surtout après 1967 avec la création de Ford Europe. Le centre de gravité de la nouvelle organisation penche désormais du côté de l'Allemagne. Comme le souligne Gérard Bordenave dans un article fouillé sur Ford Europe, le principal atout de Ford est finalement d'avoir une longue expérience des virages acrobatiques et des cahots...

Autres cahots, dans le domaine des relations sociales cette fois, explorées par Thomas Fetzer. Celui-ci constate que les questions syndicales et de relations de travail sont presque toujours traitées dans des cadres nationaux. Il plaide au contraire pour une approche transnationale de ces questions, en distinguant les conflits du travail portant sur des questions directement transnationales d'autres, *a priori* nationaux mais où ces questions sont présentes au second plan. La caractéristique de Ford Europe (décisions managériales transnationales) favorisa la prise en compte précoce par les syndicats de questions stratégiques et d'investissements à l'échelle européenne. L'approche de T. Fetzer semble très prometteuse pour le renouvellement souhaitable de l'histoire du syndicalisme européen.

Le second volume est consacré à des études nationales couvrant l'Europe occidentale mais aussi la Turquie et la Russie. Sans passer en revue l'ensemble de ces articles factuellement très complets à défaut d'être très problématisés, il importe d'attirer l'attention sur le cas soviétique tel qu'exploré par Yves Cohen. Il s'agit plus précisément de la fabrication des fameux tracteurs Fordson entre 1924 et 1932 (date à laquelle les usines Putilov de Leningrad basculent vers la production de chars). On apprend que ces tracteurs, icônes de la modernité technique, étaient des copies non autorisées du modèle américain, qui empruntaient beaucoup à ce dernier, mais finalement pas l'essentiel, c'est-à-dire les méthodes de production de masse fondées sur la standardisation et les machines-outils spécialisées de haute précision dont Ford s'était fait le champion dans ses usines de Detroit. Côté soviétique, on fabrique des tracteurs à grand renfort d'ajustages de pièces plus ou moins bien copiées, de telle sorte que les engins devaient être livrés avec des stocks énormes de pièces détachées. Les usines Putilov n'étaient en rien fordistes, malgré le discours de mobilisation politique des dirigeants soviétiques. La production de quelques dizaines de milliers de ces tracteurs, au prix de gâchis et de sacrifices effroyables, était entièrement commandée par leur dimension politique : une arme contre la paysannerie russe au moment de la collectivisation. La démonstration est très convaincante, même s'il reste à comprendre comment les Soviétiques purent construire les remarquables chars T-34 pendant la guerre, dont on a du mal à croire que leur supériorité sur les chars allemands était due à leur cousinage avec le Fordson...

PAP NDIAYE

Nicolas Marty

Perrier c'est nous ! Histoire de la source Perrier et de son personnel
Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2005,
254 p.

En dépit de son renom, la source Perrier n'avait pas fait, jusqu'au travail de Nicolas Marty, l'ob-

jet de travaux historiques approfondis. Il est vrai que, à l'instar de Michelin, récemment exploré par André Gueslin et ses collègues dans deux ouvrages de la même collection, le problème des sources se pose de manière aiguë. Les archives Perrier sont très lacunaires, voire inexistantes dans des domaines cruciaux comme les comptes ou la correspondance interne, et il a fallu que N. Marty fasse appel à des archives publiques, syndicales et journalistiques pour reconstituer le puzzle de l'histoire de cette firme.

L'eau gazeuse Perrier fut lancée en 1903 par les Harmsworth, des magnats de presse anglais à la recherche d'investissements. Les Britanniques étaient des clients assoiffés d'eaux gazeuses (*soda waters*), et un marché prometteur se dessinait pour la nouvelle marque. On adopta une bouteille ventrue très reconnaissable (rappelant les massues des gymnastes anglais) ainsi que le nom de Perrier, par référence au médecin qui avait reconnu la qualité des eaux de Vergèze quelques années auparavant. Dès le début de l'affaire, les dirigeants de Perrier prêtèrent une grande attention à la mécanisation de l'embouteillage, afin de garantir une production élevée (quarante mille bouteilles par jour) associé à une verrerie pour assurer un verre capable de supporter la pression élevée du mélange eau-gaz. On vit grand dès le départ, d'autant que des campagnes de publicité bien menées assurèrent à Perrier un renom précoce. La firme se développa dans l'entre-deux-guerres, portée par la demande et des changements de goûts bien négociés : l'eau était initialement vantée pour accompagner le whisky ; la voilà promue, dans les années 1920, comme une boisson hygiénique et thermale, tout en conservant son image luxueuse. La guerre fut traversée sans grande difficulté grâce à des livraisons à la marine allemande, à partir de 1941.

N. Marty consacre ses meilleures pages aux ouvriers de Vergèze, initialement très liés au monde de la viticulture languedocienne, à forte tradition protestataire. Progressivement, dans les années 1920, les ouvriers s'éloignent de la viticulture et s'insèrent soit dans le modèle paternaliste de Perrier, en adoptant « l'esprit maison », soit au PC et à la CGTU, qui dénonçaient « le bain Perrier ».

La société est prise en main après-guerre par des investisseurs français, dont l'homme d'affaires Gustave Leven, féru de méthodes américaines, qui moderniste l'embouteillage, réorganise le site et diversifie la firme vers les sodas sucrés « Pschitt », la confiserie et la distribution de Pepsi-Cola. En profitant des marchés de l'Empire britannique précocement explorés par les Harmsworth, Perrier développe ses activités internationales jusqu'à entrer en concurrence directe avec les géants américains du *soft drink*; ceux-ci profitent de la découverte de benzène dans certaines bouteilles Perrier en 1990 pour déstabiliser l'entreprise qui fait ensuite l'objet d'une OPA par Nestlé. Dans ces chapitres finaux, le propos de l'auteur se fait parfois elliptique et internaliste (les années 1980-1990 sont traitées au pas de charge) et le triptyque initial entreprise-ouvriers-consommateurs s'estompe au profit d'une chronique un peu convenue des péripéties syndicales et commerciales de la firme. Il n'en demeure pas moins que cet ouvrage solide constitue une référence sur l'histoire des eaux minérales, bien servie par une bibliographie maîtrisée.

PAP NDIAYE

Michel Fior

Les banques suisses, le franc et l'Allemagne. Contribution à une histoire de la police financière suisse, 1924-1945
Genève, Droz, 2002, 331 p.

Michel Fior a rassemblé sous ce titre quatre études portant sur les années 1924-1945. L'une concerne les flux de capitaux entre la Suisse et l'Allemagne dans l'entre-deux-guerres, une autre le franc suisse et la politique monétaire de la Banque nationale suisse (BNS), une troisième la place financière suisse et les transactions internationales sur l'or, la dernière l'histoire de la Société de banque suisse (SBS). Ces études fournissent au lecteur une vision assez globale de l'histoire de la place financière suisse entre les deux guerres et pendant la Seconde Guerre mondiale. Elles établissent entre ces deux périodes des liaisons qui mettent bien en valeur la continuité des stratégies et des acteurs. Là se situe sans doute la princi-

pale originalité de l'ouvrage. Pour M. Fior, on ne peut comprendre et juger la politique financière pendant la guerre que replacée dans le contexte des années 1920 et 1930. Le livre s'organise autour de trois grands axes : l'histoire financière de l'entre-deux-guerres, le problème de « l'or allemand », l'histoire des banques suisses durant cette période.

Au point de départ de l'enquête se trouve la participation massive de la Suisse au courant mondial d'importation de capitaux en Allemagne dans les années 1920. En 1930, ce pays se situe au quatrième rang des créanciers, avec un pourcentage de 30 % des créances. Ces mouvements sont constitués pour l'essentiel par des crédits directs à court terme. Le repli entre 1931 et 1933 fut brutal. Les banques ne purent se désengager de l'Allemagne qu'au prix d'importants sacrifices. L'ampleur des pertes subies fut considérable. Les années 1931-1936 furent pour les grandes banques suisses « une lente descente aux enfers », et la chute des bénéfices fut « vertigineuse ». M. Fior propose ensuite une analyse rigoureuse de la politique monétaire de la BNS, décrite comme une « construction socio-politique » et fondée sur le maintien obstiné de l'étalon-or. Le retour à l'étalon-or, en 1924, se fit au niveau de parité d'avant-guerre. Ce fut entre 1924 et 1931 que le franc suisse s'affirma comme une monnaie internationale et un produit d'exportation, entre 1931 et 1933 qu'il devint une « monnaie refuge ». En revanche, de 1933 à 1936, les capitaux ont fui la Suisse. La dévaluation de 1936, décidée contre l'avis de la BNS, fut une opération parfaitement réussie, car les autorités monétaires surent émettre des messages clairs sur leurs intentions. Ils rejetèrent toute idée de change flottant et maintinrent le principe de la convertibilité. Le cap fut maintenu pendant la guerre, la Suisse « s'érigeant en îlot de convertibilité dans une mer de contrôle des changes ». C'est alors que « la confiance généralisée dans le franc suisse » a été confirmée. L'auteur conclut que la politique monétaire a été « l'une des conditions de l'émergence de la place financière suisse, mais non la seule ».

L'histoire des transactions sur l'or pendant la Seconde Guerre mondiale est au cœur de la polémique concernant « l'or allemand ». Elle a déjà fait l'objet de travaux, marqués principale-

ment par le rapport de la commission Bergier. M. Fior reprend ces analyses en les précisant et en les nuanciant assez fortement. Le franc suisse était devenu pendant la guerre la « seule monnaie librement transférable dans le monde ». Dès lors, il devint l'une des principales monnaies d'échange, mais « sans que la BNS ait expressément agi dans ce but ». Les besoins allemands en devises étaient considérables. Il fallait payer les importations, tel, par exemple, le wolfram portugais, nécessaires à la poursuite de l'effort de guerre. Or les fournisseurs de l'Allemagne exigeaient des francs et refusaient les règlements en or proposés par l'Allemagne, dont les stocks d'or se sont miraculeusement accrus, grâce surtout aux saisies faites dans les réserves de plusieurs banques centrales, mais aussi à des opérations plus suspectes. M. Fior note qu'une partie des mouvements d'or de l'Allemagne vers la Suisse furent en réalité, dans les premières années, des mouvements de l'URSS vers ce pays, ce qui a pu amener certains auteurs à en surestimer l'ampleur. Il reste que les Allemands ont acheté d'énormes quantités de devises suisses, dont ils avaient besoin, avec ce que l'on a appelé « l'or volé ». La question de l'origine de l'or est d'autant plus difficile à résoudre que la BNS faisait refondre l'or qu'elle recevait. Pour expliquer le comportement des dirigeants de la BNS, plusieurs explications sont proposées. M. Fior montre qu'à deux reprises, en juin 1942 et à l'été 1943, la BNS a su que l'or qu'elle recevait avait été, au moins en partie, « volé ». Pourtant, elle décida de poursuivre la politique monétaire fondée sur la convertibilité. Mais d'autres facteurs ont joué, en particulier les besoins de ravitaillement et l'effet dissuasif de la menace allemande. Les dirigeants allemands auraient « renoncé à la guerre économique, voire à la guerre tout court » pour maintenir leurs relations avec la Suisse, considérées par eux comme « essentielles ». M. Fior note aussi que l'argument de la neutralité a été mis en avant. Mais il remarque que « la bonne foi est impossible à établir pour les historiens ».

Le dernier chapitre de l'ouvrage est consacré à l'histoire de la SBS. Elle est découpée en trois temps. Dans les « années allemandes », de 1924 à 1931, la SBS joue dans ce pays le rôle d'une « international banking », c'est-à-

dire, selon l'expression traditionnelle, d'une banque d'affaires internationale, terme mieux approprié, nous semble-t-il. Ses activités se sont développées en dehors de toute structure bancaire sur place et selon une stratégie de prise de risque imprudente. Dans les années 1930, il fallut surtout chercher à limiter les pertes dans l'opération de liquidation des engagements allemands et opérer une double réorientation, géographique vers les États-Unis, sectorielle vers les engagements publics. Pendant la guerre, la SBS s'est livrée à des opérations de camouflage, en nombre relativement limité, et a repris sa politique de crédits. Dans l'ensemble, la guerre a été une période de baisse des activités financières et des profits. Au total, l'essor véritable en volume de la place financière ne date que d'après la Seconde Guerre mondiale. Le bilan des huit principales banques suisses n'a retrouvé qu'en 1955 son niveau de 1928, après s'être réduit de 40 % entre 1928 et 1945. Les grandes banques suisses ont certes fait preuve, face à la crise et à la guerre, d'une forte capacité à rebondir, grâce à leur intégration ancienne dans les marchés financiers internationaux, mais elles n'ont pas su, dans l'entre-deux-guerres, utiliser tous les atouts dont elles disposaient ni tirer vraiment leur épingle du jeu, même si d'autres, notons-le au passage, ont fait pire...

On ne peut que louer la clarté de la démonstration et du propos de M. Fior dans un domaine où cette vertu est rare, ainsi que la netteté de ses prises de position dans un débat hautement polémique, autre vertu tout aussi rare.

FRANÇOIS CARON

Alain Chatriot

La démocratie sociale à la française.

L'expérience du Conseil national économique 1924-1940

Paris, La Découverte, 2002, 419 p.

C'est avec la volonté de forger une « autre histoire » de l'État (introduction, p. 2) et en s'appuyant sur une étude des « pratiques administratives [comme] faits politiques » (conclusion, p. 344), qu'Alain Chatriot s'est lancé dans une enquête sur le Conseil national écono-

mique, bien méconnu jusque-là. Comme le rappelle Pierre Rosanvallon dans sa préface, il s'agissait de dépoussiérer la vulgate constituée autour de trois images particulièrement tenaces ; celle d'un État légicentriste où le Parlement absorbe toute forme légitime de la représentation politique, celle d'un État administratif jacobin arc-bouté sur l'impératif de l'intérêt général et rejetant l'expression des intérêts particuliers, celle enfin d'une société laissée sans vie ou presque (faible syndicalisation, faible organisation patronale, faible esprit de concertation). C'est dire que si l'objet de l'enquête pouvait apparaître assez limité, la problématique du livre, elle, ne manquait pas d'envergure.

Le premier point mis en valeur par l'auteur concerne la naissance et les débuts de l'institution. Le CNE était neuf à la fois vis-à-vis de l'institution parlementaire (il portait les espoirs placés dans la compétence et l'expertise) et vis-à-vis de la forme classique de l'administration consultative (les conseils supérieurs rattachés aux différents ministères). La fragilité de son statut juridique (un simple décret en 1925, pas de budget propre au début...) se transforme en atout. S'assumant comme laboratoire et comme expérience continue, le CNE trouve une consécration législative tardive (mars 1936), mais peut faire figure d'innovation par sa forme d'existence avant même de se voir confirmé dans son rôle effectif.

Deuxième originalité, le CNE a tiré de son indéfinition même une capacité de légitimation auprès des acteurs politiques et sociaux de l'époque. Confronté à l'épineuse question de sa composition, n'étant ni du côté du politique (système électif) ni du côté administratif (nomination hiérarchique), le CNE invente un système de représentation qui tient à la fois de l'intervention étatique et de la recherche de critères objectifs. Les organisations syndicales, patronales ou autres sont retenues d'après leur importance numérique, leur ancienneté, leur notoriété. Mais le critère le moins avoué et peut-être le plus décisif est leur proximité à l'égard de l'État républicain réformateur (avoir déjà participé à des expériences de commissions et comités, notamment pendant la guerre). Ces critères ayant soulevé, on s'en doute, bien des réclamations, l'une des tâches principales du

CNE fut de définir des procédures de contentieux, d'affiner ses critères et de valider un travail d'expertise sociale et de classification statistique. Ainsi, pour faire face aux lacunes de sa base juridique, le CNE apporte une contribution surprenante au travail de représentation symbolique de la société française au cours des années 1920 et 1930 (faire émerger l'identité des « travailleurs intellectuels » ou celle des ingénieurs, faire reconnaître les spécificités du monde agricole).

La troisième originalité du CNE consiste dans l'adoption d'une stratégie de « profil bas ». Le rôle de son secrétaire général, Georges Cahen-Salvador, est ici décisif. Privilégier la figure de l'expertise en multipliant les enquêtes et les rapports consacrés à des questions de production et d'échanges a permis la lente élaboration d'une méthode fondée sur l'envoi de questionnaires et la multiplication des auditions. Le CNE a préféré un travail de l'ombre, proche du terrain, récusant les questions doctrinales et donc les risques de division. Il a évité une expression « politique » des organisations représentées en son sein. Le CNE n'est donc pas un « parlement économique », ni le porte-parole des théories corporatistes. Au risque d'un certain anonymat vis-à-vis de l'opinion publique, il gagne sa place au sein de l'État républicain où il n'apparaît pas comme un intrus. Organe de diffusion des informations économiques auprès de l'élite administrative et politique des informations économiques, lieu d'apprentissage de la négociation sociale, le CNE se situe bien dans la ligne républicaine réformatrice apparue à la fin du XIX^e siècle.

Toutefois, avec le déclenchement de la crise économique et le lancement des débats sur la réforme de l'État, le CNE entrait, au début des années 1930, dans la zone des tempêtes. Les appels à un dépassement du libéralisme économique par une intervention de l'État, et du parlementarisme classique par l'association des forces économiques aux décisions de l'État, le plaçaient au cœur des débats. Il pouvait en sortir aussi bien renforcé que démembré. Mais, là encore, c'est plutôt le profil bas qui l'emporte et permet au CNE de poursuivre sa route. La loi de mars 1936, qui marque sa seconde naissance, lui donne plus de moyens (création des sections profession-

nelles assurant une capacité d'expertise plus spécialisée et plus rapide). Il entre dès lors dans une phase de consolidation et de légitimation. Le CNE confirme sa compétence en matière d'enquêtes économiques tout en réussissant à mieux greffer celles-ci sur le processus de décision étatique. Surtout, il devient le lieu de promotion d'une nouvelle jurisprudence sociale, le CNE étant appelé à émettre des avis concrets (et non plus des recommandations générales) sur l'application de la loi des quarante heures ou sur l'extension des conventions collectives et à proposer des améliorations législatives (qui aboutissent par exemple à la loi du 4 mars 1938 sur la conciliation et l'arbitrage).

Ayant mené de front l'analyse interne de l'institution, celle de la place du CNE dans l'évolution des idées juridiques et sociales et celle des enjeux politiques, A. Chatriot a brillamment gagné son pari d'un dépassement des sous-disciplines (histoire économique/administrative/politique) et d'un désenclavement de l'histoire des institutions. L'histoire de l'État ressort grandie de cette monographie ; elle n'est ni abstraite ni théorique mais concrète et problématisée. Deux critiques finales, assez mineures toutefois, peuvent être proposées. La première concerne une simple question de connaissance : on ne sait pas – ou pas assez – ce que les principaux hommes politiques de l'époque (de Herriot à Blum) ont pensé de l'expérience CNE, alors que le rôle des chevilles ouvrières de l'institution (G. Cahen-Salvador et Alexandre Parodi) est, quant à lui, bien restitué. La seconde critique touche à la méthode et au style. On peut considérer que l'auteur est resté trop enfermé à l'intérieur de son objet, trop prudent aussi. En se ménageant une plus grande distance à l'égard du CNE, la vision parfois lénifiante que donne G. Cahen-Salvador de « son » institution aurait pu être mieux interrogée. Après tout, la volonté de s'en tenir strictement à l'expression de « l'intérêt général » et aux aspects seulement « objectifs » des questions économiques a eu un coût pour l'institution : elle n'est pas devenue le « Conseil d'État économique » qu'elle ambitionnait de devenir. Malgré quelques réussites ponctuelles, elle n'a pas été placée au cœur du processus de décision gouvernementale, et une

comparaison avec d'autres institutions et d'autres transformations du régime républicain aurait permis de le confirmer. N'est-ce pas l'État et ses fonctionnaires qui ont eu constamment la part belle dans cette expérience, beaucoup plus que les syndicalistes et les patrons, obligés d'édulcorer leurs positions ? C'est peut-être l'histoire d'un échec ou d'un demi-échec qui aurait alors prévalu. Du coup, les clichés d'un État français hostile à la représentation des forces sociales gardaient une partie de leur consistance. La conclusion du livre aurait assurément gagné en bilan problématique.

NICOLAS ROUSSELLIER

**Philippe-Jean Hesse
et Jean-Pierre Le Crom (dir.)**

La protection sociale sous le régime de Vichy

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, 377 p.

« Je tiens les promesses, même celles des autres » : la formule par laquelle le maréchal Pétain annonça, le 14 mars 1941, la publication de la loi créant l'allocation aux vieux travailleurs salariés (AVTS) allait plus loin que le seul objectif de propagande, décliné à l'envi par le régime dans les mois qui suivirent. Il n'est en effet pas une branche de la protection sociale que l'État français n'ait réformée, ou au moins tenté de le faire.

S'il n'alla pas jusqu'à faire sienne la devise des Croix-de-Feu, « Social d'abord », le régime n'en avait pas moins placé les questions sociales – le travail, la famille – au cœur de sa devise, donc au cœur symbolique de ses priorités. Il était donc grand temps que nous disposions d'un ouvrage comme celui-ci, qui ne laisse dans l'ombre aucun volet des dispositifs de protection sociale tels qu'ils évoluent durant les quatre années que dure l'État français : dispositif public, lui-même divisé en plusieurs modes d'intervention (assurances sociales, accidents du travail, assistance publique, aides aux familles), dispositif mutualiste, encore largement impliqué dans la gestion de ses caisses d'assurances sociales, et dispositif privé d'assistance, pour autant que l'adjectif puisse encore

être appliqué à une institution, le Secours national, largement placée sous le contrôle de l'État.

Directeurs très présents tout au long de l'ouvrage, puisqu'ils en signent quatre des neuf chapitres, Philippe-Jean Hesse et Jean-Pierre Le Crom, tous deux spécialistes de droit social, offrent une somme dans laquelle le souci de la précision ne nuit jamais à la lisibilité : tour de force s'agissant d'un tel sujet, qu'il n'est pas aisé de résumer compte tenu de son extrême diversité – d'autant que deux cas particuliers, relatifs pour l'un à l'Alsace-Moselle, où les Allemands imposèrent l'ensemble de leur législation sociale, pour l'autre aux Alpes-Maritimes, viennent illustrer et préciser le propos, mettant en évidence toute sa complexité. De fait, peu de secteurs de la protection sociale échappèrent à l'attention de l'État français, et quand ce fut le cas, par exemple en matière d'assurance contre les accidents du travail, la question revint sur le devant de la scène par la volonté des autorités d'occupation de voir simplifier le régime s'appliquant aux Français travaillant pour leur compte.

Trois ordres de raisons peuvent expliquer cette attention. Il s'agit d'abord, comme souvent sous Vichy, du poids des circonstances : les bouleversements politiques, géographiques et sociaux nés de la défaite conduisirent à des adaptations non seulement de l'appareil administratif mais aussi de la nature des prestations servies. Il convenait de répondre à la situation difficile des réfugiés et des sinistrés, de se préoccuper des épouses de prisonniers de guerre, de nourrir et d'occuper une enfance laissée à elle-même. De même, à en croire le ministre alors chargé du secteur, René Belin, qui le rappela dans ses mémoires, le principe de l'AVTS fut adopté certes dans un esprit de réalisation sociale, mais aussi dans la mesure où il permettait d'offrir du travail à des populations plus jeunes et faciliterait peut-être aussi le retour à la terre.

En deuxième lieu le régime qui pensait, au moins durant ses deux premières années, avoir le temps pour lui entendit procéder à des réformes de rationalisation. Le principal effort en ce sens fut celui de Belin et de ses services lorsqu'il tentèrent, en octobre 1940, d'imposer le passage de la capitalisation à la répartition

pour l'ensemble des retraites. De complexes tractations firent échouer le projet, que le ministre ne put imposer que pour l'AVTS. Il ne fut guère plus heureux avec l'idée de faire disparaître les caisses dites « d'affinité » (que celle-ci fût d'ordre confessionnel, syndical ou mutualiste) mises en place par les lois de 1928 et 1930 au profit de caisses d'habitation, ne prenant en compte que le lieu de résidence de l'assuré, et dont l'administration assurerait le contrôle. Le projet, qui allait sous-tendre les réformes d'après-guerre créant la Sécurité sociale, échoua devant l'opposition des milieux conservateurs, catholiques notamment, influents dans le régime et qui, dans cette matière comme dans celle encore plus sensible de la charte du travail¹, opposaient les valeurs du traditionalisme à des projets excessivement novateurs à leurs yeux, susceptibles de conduire à des formes de bureaucratisation.

On ne saurait ainsi, troisième facteur, minimiser la part d'idéologie sous-jacente à nombre de mesures prises durant ces quatre années, notamment en matière de politique familiale, dont traite ici Michèle Bordeaux². En ce qui concerne les allocations aux familles, le champ fut accru avec l'extension du nombre de bénéficiaires induite par le relâchement du lien entre allocations et travail effectif. Des mesures plus symboliques furent prises aussi, avec l'idée d'un vote familial pour les élections à venir (elles n'eurent jamais lieu) des conseils professionnels ou municipaux, ou avec le principe, figurant dans le statut des fonctionnaires d'octobre 1941, du traitement familial dans la fonction publique : rompant avec le principe « à travail égal salaire égal », cette disposition de la loi considérait comme du devoir de service des agents de l'État d'avoir au moins deux enfants, et réduisait sensiblement le traitement de ceux n'ayant pas fait souche. Elle ne fut elle non plus jamais appliquée, et se vit remplacée dès l'été 1942 par le supplément familial de traitement. Passant aussi par l'exclusion des femmes de la sphère publique – encore que la loi municipale du 16 novembre imposait la présence, dans chaque conseil municipal, d'une femme qualifiée pour s'occuper des œuvres privées d'assistance et de bienfaisance nationale –, l'ensemble de cette politique peut être lue, selon les auteurs, comme

portée par un « familialisme nataliste à dominante moralisatrice et légitimiste, ayant pour but la production accrue d'enfants français légitimes ».

Le maréchal Pétain aimait à rappeler que si le politique divise, le social unit. Certes, mais à ceci près que l'on a souvent fort peu à faire pour voir le politique affleurer sous le social. L'exemple du Secours national suffirait à le prouver : créé en 1915 et ravivé par une loi d'octobre 1940, qui lui accorde le monopole des appels à la générosité publique, il est, *de facto* comme *de jure*, le tuteur des œuvres privées dont il supervise l'action et auxquelles il accorde des subventions provenant des ressources considérables qui lui sont concédées, dont un prélèvement sur les recettes de la Loterie nationale. Énorme machine, qui comptera près de douze mille permanents au début de 1944, il exerce sa fonction d'aide aux victimes civiles de la guerre en faisant montre d'un maréchalisme bon teint, ce qui n'étonne pas venant d'un organisme mi-privé mi-public dont la gestion, nationale comme locale, est confiée à des notables qui inspirent confiance au régime et travaillent pour lui. Indice, pas forcément mineur, de cet attachement au régime, on vit le Secours national, dans les derniers mois de 1940, battre des records absolus en procédant à la vente par millions de portraits du maréchal Pétain.

La politisation est plus nette encore avec le comité ouvrier de secours immédiat (COSI), créé en mars 1942 pour venir en aide aux victimes des bombardements alliés. Regroupant, au niveau national, des responsables du collaborationnisme parisien – mais parfois, au niveau local, d'anciens militants syndicaux – et disposant de financements bien spécifiques (il avait été doté d'emblée par l'occupant d'une allocation de cent millions de francs, prélevés sur l'amende dite « du milliard » qu'il avait imposée à la fin de 1941 aux Juifs de zone occupée), le COSI apparaît à la fois comme un concurrent direct, quoiqu'à échelle plus réduite, du Secours national et comme le moyen d'intervention le plus direct des Allemands dans le domaine de l'action sociale. Ces derniers ne pouvaient en effet se désintéresser complètement d'un secteur qui *a priori* ne les concernait pas directement – si ce n'est sur le point, évi-

demment pas secondaire, du niveau des salaires, qui servait lui-même à la fixation du montant de nombre d'allocations. On les vit en outre se préoccuper, avec toute la minutieuse vigilance dont fit preuve l'administration militaire allemande en France occupée, des prestations servies aux travailleurs français en Allemagne.

Le bilan à porter sur les années Vichy est loin d'être négligeable en matière de protection sociale. Certes, des politiques furent victimes de leur succès, telle l'AVTS dont la montée en puissance aurait conduit le régime, s'il avait duré, à en financer une partie sur le budget de l'État. Mais, en termes quantitatifs, avec l'extension notable du nombre de personnes couvertes, comme en termes qualitatifs – qu'on pense au passage à la répartition, élément fondamentalement neuf qui continue à faire sentir ses effets aujourd'hui –, la situation avait évolué. De fait, peu de réformes furent remises en cause à la Libération. La première urgence du gouvernement provisoire fut de porter les prestations à un niveau prenant en compte la hausse du coût de la vie, avant la construction du système de Sécurité sociale qui, ironie de l'histoire, reprit à son compte quelques-unes des orientations imaginées, mais non décidées, sous Vichy. Devenue, pour reprendre une des conclusions de l'ouvrage « un objet autonome se détachant progressivement du travail », la politique de protection sociale voulue par l'État français connut des temporalités et des logiques qui ne peuvent se ramener à celles, canoniquement consacrées, qu'impose l'histoire des événements politiques ou militaires. La validation après la Libération de la plupart des réformes intervenues entre 1940 et 1944 souligne également qu'elle connut des processus de politisation spécifique. On ne saurait pour autant se placer dans une optique purement technicienne qui poserait le principe d'une autonomie complète du social par rapport au politique. Alors même que la période de l'État français fut, en matière de protection sociale, de transition, voire de laboratoire, plutôt que de rupture, l'idéologie, on l'a vu, y affleura souvent. Ce n'est pas le moindre mérite de ce livre de référence, mine d'informations et d'analyses jusque-là dispersées, quand elles n'étaient pas inexistantes,

que de souligner la complexité des liens unissant le social au politique.

MARC-OLIVIER BARUCH

1 - JEAN-PIERRE LE CROM, *Syndicats nous voilà*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1994.

2 - Analyses que l'auteur a développées dans *La victoire de la famille dans la France défaite : Vichy, 1940-1944*, Paris, Flammarion, 2002.

Serge Dormard

L'économie du Nord-Pas-de-Calais. Histoire et bilan d'un demi-siècle de transformations
Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, « Géographie et aménagement », 2001, 315 p.

Ce livre retrace l'histoire économique de la région du Nord-Pas-de-Calais de la fin de la Seconde Guerre mondiale à l'an 2000, sans négliger pour autant les aspects démographiques et sociaux. Il constitue à la fois une mine d'informations et une synthèse, sur une longue période, d'une masse d'études, d'analyses et de statistiques concernant une région archétypique de ces zones de vieille industrie, entrées parmi les premières dans la révolution industrielle et qui, après un développement et une prospérité considérables, se sont retrouvées face à des problèmes de reconversion qu'elles ont eu le plus grand mal à résoudre. C'est également une région où l'action des pouvoirs publics a été particulièrement importante.

L'auteur s'appuie sur des séries statistiques, même si celles-ci sont parfois difficiles à constituer sur le long terme, en particulier à cause des changements de nomenclature. Il a également recours, sur pratiquement toutes les questions abordées, à une comparaison systématique entre la région et l'ensemble de la France, les grandeurs et les évolutions mesurées n'ayant évidemment qu'une valeur relative. Lorsque les informations disponibles le permettent, il teste l'homogénéité des différentes zones constitutives du Nord-Pas-de-Calais pour déterminer si les transformations observées vont dans le sens d'une unification ou dans celui de la constitution d'un ensemble régional de plus en plus hétérogène.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Nord-Pas-de-Calais constitue un pôle majeur, aussi bien sur le plan démographique avec une population nombreuse, une natalité élevée, que sous l'angle économique avec une industrie puissante ; c'est aussi la première région productrice de charbon en France, à une époque où le pays a grand besoin d'énergie pour réaliser sa reconstruction. Néanmoins, on discerne déjà les signes de faiblesses qui expliquent l'évolution ultérieure : industrie insuffisamment diversifiée, main-d'œuvre peu qualifiée, taux d'activité faible à cause d'un emploi féminin rare. On assiste, dès les années 1950, au déclin des grandes activités traditionnelles : les houillères et le textile. Ainsi, les revenus régionaux assez élevés connaissent une faible progression. Les conditions de vie sont moins bonnes que dans le reste de la France, en particulier en ce qui concerne le logement et la santé.

Dans ces conditions, au cours des Trente glorieuses, la croissance de la région est inférieure à celle du reste du pays. L'emploi stagne : il connaît une baisse dans l'agriculture et l'industrie, tout juste compensée par l'accroissement du tertiaire, mais guère plus. La structure industrielle se transforme avec un déclin de ses secteurs traditionnels, charbonnages et textile, alors que la plupart des autres activités régionales créent des emplois, en particulier la construction automobile, mais en nombre insuffisant pour compenser les pertes, et un chômage supérieur à celui de l'ensemble du pays s'installe durablement. Par ailleurs, si l'on constate une plus grande diversification industrielle, les spécialisations régionales évoluent lentement et leur structure sectorielle reste défavorable. La main-d'œuvre demeure peu qualifiée et les conditions de vie plus mauvaises qu'ailleurs. La situation démographique se dégrade : baisse de la fécondité, qui reste néanmoins élevée, et déficit migratoire en augmentation.

Les aides de l'État en faveur des régions en difficulté concernent le Nord-Pas-de-Calais dès les années 1950, mais ce n'est que vers 1960 que l'effort des pouvoirs publics va s'accroître en sa faveur, avec le développement de la sidérurgie et du port de Dunkerque. Un soutien à la création d'emplois est également réalisé dans d'autres secteurs, en particulier la construction automobile. Ces efforts semblent porter leurs fruits, et la situation se redresse au début des

années 1970, grâce également au développement du secteur tertiaire.

Ce redressement est interrompu par le premier choc pétrolier. Entre celui-ci et la fin du xx^e siècle, l'industrie du Nord-Pas-de-Calais va perdre la moitié de ses effectifs. Cette dégradation est encore aggravée par le second choc pétrolier. Si une diminution des effectifs employés concerne pratiquement tous les secteurs, les pertes sont particulièrement concentrées dans les charbonnages, la sidérurgie et le textile, conduisant à une plus grande diversification de l'industrie régionale qui n'exclut pas la permanence de spécialisations importantes. Certes, le contexte national est très défavorable, mais s'y ajoutent une mauvaise structure industrielle et un dynamisme insuffisant. L'auteur quantifie la part de responsabilité de ces trois facteurs dans les pertes d'emplois des différents secteurs. Il constate également un appauvrissement du tissu industriel, avec une baisse importante du nombre d'entreprises.

Le secteur tertiaire, pour sa part, voit son importance croître considérablement, sans pour autant que son expansion compense entièrement les pertes de l'industrie. Cet essor s'est accompagné d'une meilleure qualification de la main-d'œuvre. Mais si le tertiaire s'est diversifié entre 1967 et 1977, il a eu tendance en moyenne à se concentrer ensuite, ce qui laisse craindre « une certaine fragilité de l'appareil productif régional ». La modification de la structure industrielle régionale influe cependant favorablement sur les échanges de la région du Nord-Pas-de-Calais avec l'étranger, avec une augmentation continue des échanges extérieurs de 1964 à 1999 et une couverture des importations par les exportations qui devient positive en fin de période.

Comment la diminution des emplois industriels s'est-elle traduite en terme de chômage ? L'évolution de celui-ci suit fidèlement celle de l'ensemble du pays, mais avec un écart défavorable à la région et qui va s'aggravant entre 1975 et 1985, pour perdurer ensuite. Certaines catégories, les femmes et les jeunes, sont particulièrement touchées, et le chômage de longue durée est plus répandu qu'ailleurs. Parmi les solutions qui auraient pu remédier à cette situation, on retrouve, une fois de plus, la diversification de l'activité régionale.

La dégradation de la situation a également nui au revenu, en moyenne par habitant l'un des plus faible du pays, une part non négligeable de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Il n'est donc pas étonnant que le niveau de consommation moyen soit alors plus bas ici que dans le reste de la France et que persiste un retard du niveau de vie, en particulier dans les domaines du logement et de la santé.

Après le premier choc pétrolier, les aides des pouvoirs publics se sont multipliées. Mais la situation a été rendue plus complexe avec l'apparition aux côtés de l'État de deux nouveaux acteurs, la région et l'Union européenne. Il convient naturellement de s'interroger sur l'efficacité des interventions publiques. L'auteur reconnaît la difficulté de déterminer ce qui « se serait passé sans cette politique ». Il propose néanmoins une méthode d'estimation qu'il applique, à titre d'exemple, à l'emploi dans deux arrondissements bénéficiant de « l'aide aux régions en retard de développement » accordée par la Commission européenne.

Quel bilan et quelles perspectives d'avenir pour un Nord-Pas-de-Calais qui « donne l'impression d'un long et irrésistible déclin » sur le plan démographique et économique ? Le lourd héritage du passé qui avait fait la prospérité de la région, charbonnage, textile et sidérurgie, n'explique pas tout. « D'autres régions, en France et en Europe, confrontées aux mêmes problèmes, [...] ont réussi plus rapidement [...] leur mutation et figurent aujourd'hui parmi les territoires les plus dynamiques en Europe. » D'autres raisons, nombreuses, justifient un certain pessimisme : « Faible qualification de la main-d'œuvre, taux de création d'emploi insuffisant, niveau d'équipement collectif inférieur à la moyenne française, taux d'activité de la population insuffisante [...] ». Néanmoins la région dispose également de bon nombre d'atouts : « Une position géographique privilégiée dans l'Europe du Nord-Ouest, des infrastructures nombreuses et de qualité, la proximité des grandes métropoles internationales » et également « une population jeune et dense, un savoir-faire reconnu dans de nombreux domaines ». Dans ces conditions, l'avenir du Nord-Pas-de-Calais reste entièrement ouvert.

Octave Debary*La fin du Creusot ou l'art d'accommoder**les restes. Restes d'une visite au musée*

Paris, Éditions du CTHS, 2002, 189 p.

L'archéologie industrielle est confrontée depuis quelques décennies d'existence à un débat d'autant plus vif que les restes de l'industrie sont plus récents : comment et à quel prix conserver le souvenir du travail disparu et les structures d'une usine déserte ? À défaut d'un recyclage (le « riuso » italien) qui donne au site une seconde vie, quel sacrifice collectif réclame l'entretien du passé industriel ? Comment concilier la mémoire historique de l'entreprise abolie et la conservation des traces dans le paysage contemporain ? En somme, quelle est l'échelle, quel est le secteur de la production qui, en dehors de la vision esthétique d'un grand œuvre technique, mérite qu'on en entretienne les « monuments » ?

On pouvait imaginer que Le Creusot, fleuron de l'industrie métallurgique française, « ville-usine » par excellence, deviendrait l'un des sites où l'archéologie industrielle imposerait le sauvetage programmé de structures fonctionnelles de production : effectivement, le vide laissé par la mort de Charles Schneider en 1960 a mis en pleine lumière l'héritage patrimonial d'un maître de forges dont le destin était, après quatre générations d'entrepreneurs, lié à l'histoire de la ville ; mais ce ne sont pas les ateliers sidérurgiques, ce n'est pas la halle des grues et des locomotives, un des plus fameux exemples de l'audace architecturale du premier XIX^e siècle, qui devinrent les enjeux de la conservation : ils demeurent aujourd'hui les témoins d'une entreprise défunte, réhabilités au cœur de la ville à l'ombre des enceintes du groupe Creusot-Loire. Non, c'est un lieu symbolique, le château de la Verrerie, résidence de la famille Schneider, qui a soudain ouvert un espace vide à l'utopie. C'est l'histoire d'un vide et des efforts faits pour lui donner un contenu que retrace avec acuité le livre d'Octave Debary consacré à la « fin du Creusot » et à l'histoire mouvementée du premier « écomusée » de France.

Lorsque, en 1970, le capital du groupe Schneider se désengage du territoire urbain,

l'industrie « offre ses restes à la ville » et cette dernière décide de les conserver : le marteau-pilon (21 m de haut), mis au point en 1841 par François Bourdon pour le forgeage de pièces immenses, devient monument historique et orne un des carrefours de la ville du Creusot. L'usine se défait aussi du château de la Verrerie, qui devient ainsi une propriété municipale intimidante, dont on décide aussitôt de faire un musée. Mais quel musée ?

L'enquête conduite par O. Debary auprès des protagonistes parisiens et creusotins des années 1970 analyse avec une cruauté distancée la fascination que l'espace réel et symbolique du château exerce sur des esprits convaincus que la révolution doit être muséale. Si la direction des Musées de France refuse catégoriquement de considérer qu'un musée puisse exister sans collections, Georges Henri Rivière, devenu conseiller permanent du Conseil international des musées (ICOM) jusqu'à sa mort en 1985, voit l'occasion de prolonger dans le domaine industriel le savoir et les méthodes ethnographiques et muséologiques jusque-là réservées au monde rural traditionnel, en insistant sur le fait que le musée s'organise sur un territoire ; la notion d'écomusée, qui surgit alors, se construit à la fois sur l'espace et le temps et s'inscrit dans des objets. L'autorité intellectuelle dont jouit G. H. Rivière favorise, au moins dans les débuts, la prétention d'Hugues de Varine, son successeur à la tête de l'ICOM, à faire de l'écomusée naissant une arme révolutionnaire de développement culturel, dont les garants seraient les membres de la communauté urbaine : « le musée n'a pas de visiteurs, il a des habitants ». Quant à Marcel Évvard, premier directeur de l'écomusée, passionné par l'art contemporain autant et plus que par l'ethnologie, il considère que questionner le monde du travail dans son rapport à l'art rendra « visibles les choses invisibles » dont les objets industriels sont les révélateurs.

L'ouvrage retrace les étapes de cette étonnante entreprise dont l'ambition se définissait en se construisant et dont l'histoire est celle d'une lente déception collective. En effet, l'exposition permanente qui, à partir de 1974, décrit l'espace de la communauté urbaine à travers les âges, suspend, pour ne pas la raconter, l'histoire industrielle la plus récente et les

conflits sociaux qu'il est, à vrai dire, difficile de présenter dans la résidence du patron. Malgré la bonne volonté de l'équipe dirigeante et la présence requise des Creusotins, anciens cadres et « authentiques ouvriers », une distance infranchissable s'est installée entre les membres actifs de l'entreprise et son objet, le monde du travail. L'enquête personnelle d'O. Debary fait apparaître une césure entre les acteurs interrogés, puisque les personnes mobilisées par la direction de l'écomusée, qui s'apparentent à la mouvance catholique issue de la JOC, participent volontiers à l'idée de « réparation » de l'histoire, alors que la plupart des membres de la CGT au Creusot sont protestants et refusent de cautionner le travail de l'écomusée, considéré comme un avatar culturel du paternalisme ambiant.

Cependant, la fortune internationale dont jouit l'écomusée, devenu « musée de l'Homme et de l'Industrie », tient à ce qu'il joue parfaitement le rôle d'un lieu de rencontre : les universitaires qui fréquentent le château de la Verrerie parviennent à faire reconnaître l'histoire de la production comme un élément essentiel de l'histoire générale et à faire inscrire au patrimoine mondial des sites-témoins du génie technique et de la culture industrielle. Colloques, publications, centre de formation et de recherche préfigurent la naissance du CILAC et la progressive distinction qui s'opère, après le départ d'Évrard et le dépôt de bilan de Creusot-Loire, entre l'espace du musée, où prospère un tourisme industriel, et l'académie Bourdon qui, reprenant le nom de l'inventeur du marteau-pilon, forte de ses archives (6 000 m linéaires de documents), propose une lecture de l'histoire à partir des objets techniques.

C'est enfin le retour des Schneider, les grands absents, dont le mobilier vient réinvestir l'espace du château ; une importante exposition organisée au musée d'Orsay en 1995 propose le « modèle social » qu'ils auraient précocement mis en place : le paternalisme, enfin légitimé ? H. de Varine a commenté ce dénouement d'une action qu'il avait entreprise vingt-cinq ans plus tôt : « En 1995, on n'est plus dans la lutte des classes » ; c'est une histoire dépassée qui s'expose, il fallait lui laisser du temps pour que « le souvenir du paternalisme soit regardé avec nostalgie ». Comme l'écrit O. Debary, « le destin de l'anti-musée

est de devenir un musée, une fois sa révolution accomplie » : une révolution par l'objet, qui devait rendre aux habitants du Creusot leur dignité à condition qu'ils acceptent de faire partie des meubles. La mémoire ouvrière s'est refusée à ce compromis : « Les objets techniques fonctionnent, ils ne revendiquent rien. »

Les derniers chapitres du livre ont pour thème l'« économie des restes ». Il a fallu le temps d'une génération pour que l'écomusée devienne un musée comme les autres, que Le Creusot s'efforce de devenir une ville normale dans sa topographie et sa gestion publique, et qu'un ethnologue s'interroge sur l'étrange tentative de créer un « musée vivant » qui conjure l'histoire des rapports sociaux en se délivrant sur les objets de l'obligation de vérité. Jouant sur le mot « exposition », O. Debary compare les objets présentés sans défense, témoins silencieux d'une reconversion culturelle de l'histoire industrielle, aux enfants abandonnés confiés aux institutions charitables. Ses réflexions aiguës s'inscrivent sous le signe d'une anthropologie de l'oubli, inséparable de la notion de réparation ; si, dans la lignée de Georges Bataille, O. Debary s'insurge contre l'oubli de l'histoire, c'est, comme il l'écrit, parce que « la charité patrimoniale assure un traitement égal à ce qui dans l'histoire ne l'est pas ». Des pratiques ouvrières, des luttes des travailleurs, des violences sociales, il ne reste qu'un théâtre silencieux : au château de la Verrerie, une sérigraphie intitulée « La Grève » ou un modèle réduit de machines que le visiteur peut mettre en marche. Peut-il en être autrement ?

Ainsi l'ouvrage d'un jeune ethnologue rend-il un bel hommage au travail de l'historien dont les matériaux massifs, obscurs et stratifiés sont aux antipodes de l'objet-témoins installé dans une vitrine pour la curiosité qu'il suscite ou le plaisir culturel qu'il provoque. O. Debary a placé en exergue de son livre la remarque de Jacques Rancière rappelant qu'une malheureuse homonymie, sous le terme d'histoire, « désigne d'un même nom l'expérience vécue, son récit fidèle, sa fiction menteuse et son explication savante ».

Ajoutons que le livre offre au lecteur un modèle rare d'écriture, à la fois érudite et poétique, c'est-à-dire créatrice, et qu'il est accompagné par un reportage photographique,

une évocation des signes les plus quotidiens et les plus profonds du paysage creusotin par Gilles Saussier, dont la démarche généreuse avait ailleurs décrit le dénuement des paysans du Bangladesh. Les analyses que propose ce livre dense et sensible se situent au croisement de l'anthropologie de la décision politique et culturelle et d'une mémoire collective restituée ; elles rendent justice à tous ceux qui sont venus confier souvenirs et commentaires à l'enquêteur venu d'ailleurs ; elles se prolongent par une réflexion générale sur le temps et sur les lieux de mémoire et d'oubli ; mais elles apportent aussi une contribution au débat évoqué plus haut sur le difficile entretien du patrimoine industriel lorsque sa fonction s'efface et que les acteurs disparaissent. Le Creusot est, de ce point de vue, un cas singulier, puisque la ville perpétue sans histoire sa fonction industrielle et conserve son patrimoine architectural du XIX^e siècle ; mais la puissante stature d'Eugène Schneider, ce Commandeur des temps modernes, a renvoyé dans ses salons les justes prétentions d'une archéologie monumentale du fer et de la fonte.

PHILIPPE BRAUNSTEIN

Les images de l'industrie de 1850 à nos jours

Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2002, 198 p.

Il n'est pas si fréquent, dans les ouvrages traitant de l'industrialisation, de la condition ouvrière, de la société industrielle, de voir les productions artistiques prises en compte autrement que comme simples illustrations. C'est l'objet de cet ouvrage, présenté par Denis Woronoff, organisé en deux parties : « Les ouvriers au travail » et « Architectures et paysages de l'industrie ». Les actes de ce colloque, qui réunit historiens et historiens de l'art à Bercy en 2001 autour de l'image de l'industrie, jettent ainsi un regard original sur la représentation du monde ouvrier et celle des espaces du travail industriel. Car il ne s'agit pas seulement de considérer l'iconographie comme source de témoignages sur tel ou tel aspect de la vie industrielle, mais d'envisager la commande, la production et la promotion

d'images de l'industrie, sur des supports aussi variés que le papier, la toile ou la pellicule. Or, il n'est pas indifférent de s'interroger sur les décalages que l'on peut observer entre les bouleversements autant sociaux qu'architecturaux qu'entraînent les révolutions industrielles et leur intégration par les artistes en tant qu'objet de leur travail ; ou sur les écarts entre ce qui est retenu du phénomène industriel – le propos de l'œuvre réalisée – et les techniques formelles qui sont mobilisées, du point de vue esthétique. Par ailleurs, l'image est porteuse d'un discours ou, plus exactement, de discours (glorificateurs ou critiques, valorisant, exaltant ou dénonçant le geste ou la réalisation de l'ouvrier), en même temps que la représentation est instrumentalisée, voire soumise à une idéologie qui dicte le message proclamé par les œuvres d'art. Mais ceux qui les réalisent peuvent aussi prendre leurs distances par rapport à ces discours et canons officiels, en même temps que les médiums artistiques sont utilisés pour contester le modèle social que construit l'industrialisation et qu'incarnent les commanditaires des œuvres.

La question centrale des contributions réunies est donc une interrogation sur la façon dont les artistes et les arts, dans leur diversité maximale, ont abordé le thème de l'industrie. Or, dans cette perspective, le livre réserve bien des surprises. Ainsi, la photographie a ignoré l'industrie et l'usine dans la seconde moitié du XIX^e siècle, respectant d'autant plus volontiers les canons des beaux-arts qu'elle était en quête de légitimité (André Gunther). Alors que *La sortie des usines Lumière à Lyon* est l'une des toutes premières œuvres du cinématographe naissant, le cinéma italien, que présente Jean Gili, n'a incorporé la figure de l'ouvrier que tardivement, dans les années 1960, dans la tension entre le Nord industriel et le Sud arriéré ; même le néo-réalisme des De Sica et Rossellini ne l'avait pas saisie dans ses rêts. À suivre Fanette Roche-Pézar, les futuristes italiens, eux non plus, n'auraient pas intégré, autant qu'on l'a dit en tout cas, la thématique industrielle à leur activité picturale, malgré les appels de Marinetti dans son *Manifeste* de 1909, qui fait de l'usine la matrice du mouvement. Sans doute faut-il interpréter ce « silence des artistes » et la difficulté d'imposer des thèmes nouveaux, que signalent plusieurs auteurs,

comme le résultat des codes, du goût, des modèles et des commandes. Ainsi que le signale Nicolas Pierrot, les premières représentations du paysage industriel sont en effet construites sur le modèle de la gravure de paysage. Mais peut-être aussi faut-il chercher du côté des arts graphiques une adéquation plus rapide entre modernité industrielle et innovations esthétiques (voir la contribution de Philippe Mioche).

Éric Michaud affronte, par le biais des activités du Bureau de la beauté du travail (dirigé par Albert Speer), la contradiction de l'historiographie sur le nazisme quant à l'intérêt que celui-ci accorda au travail et aux ouvriers. De manière tendue, il montre que l'exaltation du labeur des ouvriers au service des réalisations industrielles du national-socialisme a pour horizon leur dissolution dans la communauté nationale, et que les programmes mis en œuvre pour améliorer les conditions de travail des ouvriers projettent et accompagnent la purification de la race aryenne. Dans un autre espace politique, attendu, deux contributions abordent la question du « réalisme socialiste » (Carole Robert et Caroline Moine). La première montre que les peintres et graveurs de l'Union soviétique post-stalinienne, sans rompre avec la figuration de « l'homme nouveau » – maître de la nature et de la machine – et la glorification des valeurs du socialisme, n'ont pas méconnu toute innovation formelle, s'éloignant ainsi de l'académisme antérieur. La seconde, en s'intéressant au film documentaire est-allemand entre les années 1960 et les années 1980, attire l'attention sur la façon dont ce « cinéma-vérité » a sapé les fondements du réalisme socialiste – et ceux du système –, en filmant au plus près la réalité sociale ouvrière. Ce déplacement critique, Didier Aubert l'observe dans un tout autre contexte, celui de la capitale de l'acier américain au début du ^{xx}^e siècle : Pittsburgh. En effet, avec les vues panoramiques du grandiose paysage urbain remodelé par et pour la sidérurgie, où s'exerce la fascination pour les lumières des hauts fourneaux dans la nuit de la ville, la photographie participe à la glorification – capitaliste – de l'industrialisation. Mais il suffit d'un cadrage différent pour que l'esthétisation et l'autosatisfaction prométhéenne ne se figent

devant l'envers du décor, dans les ateliers et les cités ouvrières, avant qu'une Dorothea Lange ne montre les misères humaines de l'édifice, lorsqu'il sombre dans la crise. Il y a bien, autour de l'image de l'industrie et de l'ouvrier, comme un conflit de valeurs et de discours. Le cinéma social, ici celui, français, des années 1990, dénonce la crise du monde ouvrier (Michel Cadé). Mais l'usine et le lieu de travail, qui constituent le cadre des films d'un Robert Guédiguian, sont délaissés par la caméra, au profit des conséquences du licenciement, du chômage sur les individus et leur vie familiale et sociale. Avec l'exemple de trois fédérations affiliées à la CGT (des cheminots, des ouvriers de la métallurgie, du bâtiment), les syndicats eux-mêmes ne restèrent pas à l'écart des enjeux autour de la représentation du monde de l'industrie (Tanguy Péron). Mais les œuvres que ces fédérations financèrent pendant le Front populaire hésitent entre la production de films militants dénonçant l'aliénation ouvrière ou de documentaires qui valorisent la dignité du travail et des travailleurs, au risque d'édulcorer les conflits dans l'entreprise.

Le livre ne se voulait pas un panorama d'ensemble de la question de la représentation de l'industrie, des ouvriers, du paysage industriel, de la condition ouvrière, ni non plus ce compte rendu. N'en attendons donc pas plus qu'ils ne prétendent offrir, malgré la conclusion synthétique de Gérard Monnier. D'autres exemples ou situations nationales viendraient nuancer ce « tableau » ou déplacer les chronologies et points de vue : que l'on songe à *Metropolis*, de Fritz Lang (1927) ou à l'œuvre de Fernand Léger, au muralisme mexicain ou aux « sculptures-machines » d'un Jean Tinguely. Si toutes les contributions peinent à dialoguer entre elles et à dépasser les pourtant suggestifs faisceaux de lumière des dossiers ouverts, elles offrent bien des pistes de réflexion à la confluence de l'histoire sociale, de l'histoire politique, de l'histoire économique. Mieux, elles éclairent ces autres domaines de recherche, par le regard réflexif auquel invite le questionnement sur les formes et le contenu des représentations de l'objet « industrie ».

JACQUES POLONI-SIMARD